

# Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis  
juridiques

114<sup>e</sup> année

31 juillet 1982

No 31



Éditeur officiel  
Québec



# Gazette officielle du Québec

## Partie 1 Avis juridiques

114<sup>e</sup> année  
31 juillet 1982  
No 31

### Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l' .....	6282
Associations coopératives, Loi sur les.....	6283
Avis divers .....	6284
Caisses d'épargne et de crédit, Loi sur les .....	6286
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le .....	6286
Compagnies, Loi sur les .....	6241-6289
Compagnies étrangères, Loi sur les.....	6269
Curatelle publique, Loi sur la.....	6292
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les.....	6270
Demande(s) à la Législature.....	6293
Liquidation des compagnies, Loi sur la.....	6293
Ministères, Avis concernant les.....	6294
Pouvoirs spéciaux des corporations, Loi sur les .....	6326
Régie des marchés agricoles du Québec.....	6327
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les .....	6270
Services de santé et les services sociaux, Loi sur les .....	6327
Sociétés coopératives agricoles, Loi sur les .....	6328
Soumissions, Demandes de .....	6328
Syndicats professionnels, Loi sur les .....	6336
Vente(s) par shérif.....	6336
Vente(s) pour taxes.....	6367

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend ses décisions officielles. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

### Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement. On peut retrouver une liste des différents avis qu'elle contient en consultant la page sommaire de chaque édition.

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés dans la forme prescrite pour publication à la *Gazette officielle*. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, numéro de téléphone et le nombre de publications requis pour chaque avis.

### Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le vendredi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Dans les cas de publications urgentes (les ventes pour taxes de janvier sont traitées différemment) et des avis comportant des difficultés particulières au plan de la composition ou de la normalisation de la copie, les annonceurs sont priés de prendre arrangement en s'adressant par téléphone au numéro 418-643-5195 ou par écrit à l'adresse ci-dessous. À noter que nous ne pouvons réserver d'espace en vue d'une publication.

Pour les avis de ventes pour taxes devant être publiés deux fois en janvier, les textes doivent être reçus dans les cinq (5) premiers jours ouvrables de l'année pour en assurer la publication selon les exigences de la loi. Après cette date, ils seront retournés aux annonceurs.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés sous forme de mandat ou par chèque émis à l'ordre du ministre des Finances.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les intéressés sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication pour éviter des frais supplémentaires. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être reçues par écrit avant l'heure de tombée.

### Tarif des annonces et abonnements:

#### 1<sup>o</sup> Tarif d'abonnement

Le prix de l'abonnement annuel de cette édition est de 45 \$ par année.

#### 2<sup>o</sup> Tarifs spéciaux

L'abonnement annuel ne comprend pas la liste des titulaires de licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c. Q-1).

Ces publications font l'objet d'une vente au numéro séparé à un tarif maximal de 30 \$ l'exemplaire.

#### 3<sup>o</sup> Tarif de vente au numéro séparé

Les numéros séparés de la *Gazette officielle du Québec*, sauf la publication mentionnée au paragraphe 2<sup>o</sup>, se vendent au prix de 4 \$ l'exemplaire.

#### 4<sup>o</sup> Tarif de publication

a) Le tarif de publication est de 0,60 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

b) Malgré le paragraphe a, le tarif de publication des avis de ventes pour taxes, autre que la première parution, est de 0,40 \$ la ligne agate.

#### 5<sup>o</sup> Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

#### 6<sup>o</sup> Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Georges Lapierre  
Service de la Gazette officielle  
1283, boul. Charest ouest  
Québec G1N 2C9  
Téléphone: (418) 643-5195

Toute correspondance concernant les abonnements ou tirés-à-part doit être adressée à:

Direction générale des publications gouvernementales  
Service de la diffusion des publications  
1283, boul. Charest ouest  
Québec G1N 2C9  
Téléphone: (418) 643-5150

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

## AVIS JURIDIQUES

## Compagnies (Partie 1) — Loi sur les

## Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
LES AGENCES M. & M. PAGÉ INC. .... 1351-3270	DISTRIBUTION J.M.A. (1982) INC. ....	74 01 07
LES ALIMENTS ATWATER INC. .... 1110-3512	LES ALIMENTS ATWATER INC. .... <i>ATWATER FOOD INC.</i>	68 04 17
THE BARRIE MEMORIAL HOSPITAL .... 1236-3412	L'HÔPITAL BARRIE MEMORIAL .... <i>THE BARRIE MEMORIAL HOSPITAL</i>	39 03 25
BEER CONSTRUCTION LIMITED .... 1118-6624	CONSTRUCTION BEER LTÉE .... <i>BEER CONSTRUCTION LTD.</i>	60 09 12
BEST FORM BRASSIÈRE INC. .... 1114-5307	SOUTIENS-GORGE BEST FORM INC. .... <i>BEST FORM BRASSIERE INC.</i>	44 10 25
BOKER REALTIES LTD. .... 1315-2418	IMMEUBLES BOKER LTÉE .... <i>BOKER REALTIES LTD.</i>	59 04 02
CAMCO INC. .... 1242-2978	SERVICES 5781 NOTRE-DAME INC. ....	63 08 14
CENTRE D'ENFANTS JEAN-TALON INC. .... <i>JEAN-TALON CHILDREN'S CENTRE INC.</i> 1502-5158	LA BOTTINE FILANTE INC. ....	76 10 12
LA CORPORATION DES LOISIRS DE PAPINEAUVILLE 1289-4762	CORPORATION DES LOISIRS DE PAPINEAUVILLE-STE-ANGÉLIQUE INC.	61 07 07
CORPORATION SERVICE DE REMPLACEMENT MÉDICAL DE MONTRÉAL <i>MONTRÉAL DOCTORS REPLACEMENT MEDICAL SERVICE CORP.</i> 1338-8368	LA CLINIQUE DE REMPLACEMENT MÉDICAL DE MONTRÉAL LTÉE	73 03 01
JEAN-GUY COTNOIR TRANSPORT LIMITÉE .. <i>JEAN-GUY COTNOIR TRANSPORT LIMITED</i> 1249-6170	DÉMÉNAGEMENTS J.G. COTNOIR (ROUYN) INC.	59 09 24
HATCH ET ASSOCIÉS (QUÉBEC) INC. .... <i>HATCH AND ASSOCIATES (QUÉBEC) INC.</i> 1502-6875	HATCH & ASSOCIÉS (QUÉBEC) INC. .... <i>HATCH &amp; ASSOCIATES (QUÉBEC) INC.</i>	76 03 24

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
LACHINE POWER INCORPORATED ..... 1270-4375	COMPAGNIE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE LACHINE INC. LACHINE POWER INC.	25 03 19
MAURICE MERCIER INC. .... 1480-8711	LIBRAIRIE MERCIER INC. ....	75 11 13
RESSORTS ARCHAMBAULT INC. .... 1506-9453	SPRINCO MANUFACTURIER DE RESSORTS INC.	77 09 12
REVERE REALTY CO. LTD. .... 1282-2128	COMPAGNIE IMMOBILIÈRE REVERE LTÉE ..... REVERE REALTY CO. LTD.	62 07 05
SALON DU LIVRE DE JONQUIÈRE INC. .... 1623-8354	SALON DU LIVRE DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC.	78 02 24
TABOR INVESTMENT CORPORATION ..... 1298-7277	LA CORPORATION D'INVESTISSEMENT TABOR TABOR INVESTMENT CORPORATION	58 05 27
UNGAVA IRON ORES COMPANY ..... 1116-7376	LES RESSOURCES UNGAVA LTÉE ..... UNGAVA RESOURCES LTD.	57 01 07
WESTERN WHEEL ALIGNMENT INC. .... 1268-3769	ALIGNEMENTS WESTERN INC. ....	67 11 27

20255-0

Le directeur.  
HUBERT GAUDRY.

### Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
COURTIER MONTROY INC. .... 1249-5578	68 09 05	10600, rue Secant, Anjou
LES DÉVELOPPEMENTS RACILIA INC. .... 1281-4117	59 08 25	966, montée de Liesse, Saint-Laurent
FONDATION MÉRIEUX CANADA (1979) INC. .... 1639-7929	79 11 05	887, cercle Gray, Saint-Laurent
FONDATION POUR L'AVANCEMENT DE L'IMMUNISATION ET DE LA RECHERCHE IMMUNOLOGIQUE (F.A.I.R.) INC. 1474-7687	77 03 02	887, cercle Gray, Saint-Laurent
GLEASON INC. .... 1181-5446	68 08 07	Route rurale numéro 2, Tingwick

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
LES IMMEUBLES DELRANO INC. .... 1188-7759	57 11 07	4601, rue St-Félix, Saint-Félix-du-Cap-Rouge
PLACEMENTS HOWARD-ELLEN LTÉE ..... 1256-2450	59 02 09	1019, rue Champagnac, Sainte-Adèle

20255-o

Le directeur,  
HUBERT GAUDRY.

### Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
LES AMENAGEMENTS ALAIN LTÉE ..... 1371-4456	75 02 24	5
L'ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE GRANBY ET SES VILLES JUMELÉES 1470-9984	76 10 21	5
COMPAGNIE DE DANSE EDDY TOUSSAINT ..... 1369-5218	74 08 30	20
LA CORPORATION DES ÉMAILLEURS DU QUÉBEC ..... 1855-2315	82 02 23	7
LES CULTIVATEURS NAPIERVILLE INC. .... 1148-6925	68 02 13	3
LES DISTRIBUTEURS DE LÉGUMES DU QUÉBEC INC. .... 1148-6917	67 05 18	3
ÉCOLE DE COUTURE GISÈLE ET IRÈNE INC. .... 1468-4138	76 07 13	3
EXCAVATIONS BRANDON INC. .... 1124-9836	58 03 06	4
LA FERME DÉLICHOIX INC. .... 1114-2890	20 08 23	15
FESTIVAL DE BROMONT INC. .... 1506-5824	77 11 08	5
FONDATION DE LA BANQUE D'YEUX DU QUÉBEC INC. .... 1480-3506	75 10 10	9

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
V. & M. GAUTHIER INC. .... 1363-3714	75 05 07	15
GLEASON INC. .... 1181-5446	68 08 07	4
LE HOLDING PLUME PARKER LTÉE ..... 1278-9665	50 11 10	3
INVESTISSEMENTS PAVO INC. .... 1279-2750	57 11 08	3
L'OFFICE DES CONGRÈS ET DES VISITEURS DU GRAND MONTRÉAL, INC. 1325-7639	24 04 05	19
PÂTISSERIE GÉRARD ROLLAND INC. .... 1370-4473	74 11 20	3
PATRO LAURENTIEN INC. .... 1279-1844	66 11 18	15
POSITIONS ILLIMITÉES INC. .... 1280-5800	57 12 20	3
SERVICE BÉNÉVOLE DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ..... 1637-3631	79 06 29	15
LES TISSUS PARAMOUNT LTÉE ..... 1109-2228	46 01 22	3
LES VINS ANDRES DU QUÉBEC LTÉE ..... 1213-9929	71 09 15	5

20255-o

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

### Dissolution (Article 28)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
ARTISTIC WEAR LTD. .... 1103-8163	61 08 02	82 08 13
ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES DE L'ESTRIE INC. .... 1357-2565	74 01 17	82 07 24

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
BEIQUE, ROTENBERG & RADFORD INC. .... 1298-8895	67 05 15	82 08 07
BENJAY ENTERPRISES INC. .... 1237-9897	65 10 01	82 08 13
BERNAY TRAVEL SERVICES INC. .... 1238-3188	69 07 17	82 08 13
BLOCK METALS LIMITED ..... 1110-6630	36 02 10	82 07 31
VICTOR BOUDREAU & FILS, INC. .... 1330-0405	73 06 21	82 07 24
BUREAU D'ACHATS ALLISTER LTÉE ..... 1110-6390	49 07 11	82 08 06
CANADIAN WAUGH EQUIPMENT CO., LIMITED ..... 1243-9956	29 10 24	82 08 13
LA CIE DE PUBLICATIONS CONTINENTALE LTÉE ..... 1281-1493	64 11 03	82 08 07
CLINIQUE CHIRURGICALE L.P.L.T. INC. .... 1246-2396	69 01 09	82 08 13
COMITÉ CULTUREL DE ST-ADRIEN-DE-HAM INC. .... 1640-7397	80 01 08	82 08 13
COMPUMATIK INC. .... 1238-3303	71 02 04	82 07 31
CONSTRUCTION J.F.C. INC. .... 1629-9893	78 09 22	82 08 13
CONSTRUCTION S. TUCCI INC. .... 1502-0258	76 02 06	82 08 13
DESDEMONA INVESTMENT CORP. .... 1296-3781	59 08 06	82 08 13
DÉVELOPPEMENTS EXÉCUTIFS INC. .... 1301-0905	69 12 19	82 08 07
DORVAL EQUIPMENT COMPANY LIMITED ..... 1547-2269	47 04 14	82 08 07
DUNE DECK CORP. .... 1111-5771	65 03 10	82 07 31
ENPOCO QUÉBEC LTÉE ..... 1503-3756	76 05 07	82 08 13
LES ENTREPRISES C.P.G.P. INC. .... 1363-4522	75 05 09	82 08 07

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LES ENTREPRISES NADEAU ROBINSON INC. .... 1121-0804	68 08 20	82 08 13
LES ENTREPRISES SABRE INC. .... 1118-4033	64 11 10	82 07 31
LES ENTREPRISES TANDEM LTÉE ..... 1218-5674	71 11 15	82 08 07
FLEURISTE LE PRINTEMPS LTÉE ..... 1108-3540	64 10 16	82 08 13
FURMAN CONSTRUCTION CO. LTD. .... 1117-4950	52 05 26	82 08 06
HARDOR HOLDINGS LTD. .... 1265-0230	62 12 10	82 07 31
HOLLANDER COMPANY ..... 1110-7455	59 02 09	82 08 13
HYMAN COHEN REALTIES INC. .... 1247-6842	59 05 12	82 08 13
LES IMMEUBLES QUARANTE-QUATRE DIX LTÉE ..... 1464-4769	76 01 29	82 08 13
KLARBROW INVESTMENT CORPORATION ..... 1270-0258	57 01 28	82 08 13
MATÉCONOMIE LTÉE ..... 1209-6079	71 04 21	82 08 13
1848-2935 QUÉBEC INC. .... 1848-2935	81 07 08	82 08 06
MONTREAL FABRICS LTD. .... 1258-5949	67 06 29	82 08 13
MONTVILLE ENTERPRISES INC. .... 1257-0305	56 07 10	82 08 13
NAPOLÉON MORISSETTE QUÉBEC INC. .... 1627-3682	78 06 09	82 08 06
MULTI-SER INC. .... 1646-7524	80 07 31	82 08 13
MUSIQUE POLY-SONS INC. .... 1479-0646	77 06 29	82 07 31
NAPIERVILLE-DEVELOPMENT INC. .... 1327-2497	56 01 17	82 08 13
NAZDUKE CO. LTD. .... 1306-4050	54 05 20	82 08 07

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
NORESKO (QUÉBEC) INC. .... 1137-8858	62 07 27	82 08 13
OSIRAY DEVELOPMENT CORP. .... 1278-4492	58 07 18	82 08 13
PARAMEX INC. .... 1472-3761	76 12 15	82 08 13
PROVISIONS DUVERNAY INC. .... 1140-4969	65 03 19	82 08 13
LES RESTAURANTS DÉJÀ INC. .... 1470-8291	76 10 15	82 08 06
SERVICE D'AIDE AUX RÉFUGIÉS, ORSAINVILLE (S.A.R.O.) .... 1638-2558	79 08 16	82 08 13
SERVICE DE SOINS À DOMICILE MONTMORENCY INC. .... 1229-5010	68 03 27	82 07 31
ALIEN THUNDER PRODUCTIONS LTD. .... 1126-1963	64 06 05	82 08 13
TIRBUTT COMPANY LIMITED .... 1286-2256	41 11 22	82 08 07
3 R INC. .... 1198-1073	68 12 31	82 07 26
20255-o		

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

### Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante :

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
LES AGENCES D'ASSURANCE COPOLOFF INC. .... 1249-2062	64 10 02	5250, rue Ferrier, Montréal
LES ARPENTS VERTS DE MONTFORT INC. .... 1635-4896	79 04 12	2478, rue Jean-Talon est, Montréal
CARACTYPE INC. .... 1191-2359	69 09 17	1010, rue Sherbrooke ouest, bureau 1100, Montréal
CENTRE DE JOUR ST-EUSTACHE INC. .... 1359-7265	75 04 11	98, rue Féré, Saint-Eustache

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LONGUEUIL ..... 1382-2069	73 08 07	777, d'Auvergne, Longueuil
CONFRÉRIE DES CHEVALIERS DU TROU NORMAND 1856-9749	82 04 22	1530, rue Bernard ouest, appartement 18, Outremont
CONSTRUCTION S.B. McLAUGHLIN LTEE ..... 1338-7121	73 08 28	1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal
DOMAINE CHAMPETRE ST ANDRE LTEE ..... 1331-3507	73 06 15	1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal
DOMAINE ST-ANTOINE DE LAVALTRIE INC. .... 1362-9084	75 04 14	280, chemin Lavaltrie, Saint-Antoine-de-Lavaltrie
L'ÉQUIPE DES JEUNES CATHOLIQUES À L'OEUVRE INC. 1642-3303	80 02 28	4851, rue Carlton, Montréal
GESTION DORSTAN INC. .... 1330-7285	73 06 13	1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal
YVON HURTEAU INC. .... 1107-5819	62 01 22	3663, 32 <sup>e</sup> Avenue, Pointe-aux-Trembles
LES INVESTISSEMENTS PRAGUE INC. .... 1293-9724	59 03 17	2021, avenue Atwater, local 105, Montréal
S.B. McLAUGHLIN ASSOCIÉS (QUÉBEC) LTÉE ..... 1338-4268	72 05 25	1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal
PUBLICITÉ PELLETIER LIMITÉE ..... 1279-4277	62 04 03	5574, rue Plantagenet, Montréal
ROLLAND RABY INC. .... 1501-2776	75 12 04	460, Ste-Catherine ouest, bureau 800, Montréal
MARCEL RIVARD INC. .... 1462-8739	75 11 03	167, avenue Principale, Rouyn
LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE SODECOM INC. 1632-3362	78 12 19	1100, boulevard Crémazie est, bureau 705, Montréal

**Lettres patentes supplémentaires**

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
L'ASSOCIATION DE GASTRONOMIE LES GUEUX DU CROUTON 1250-4312	71 07 20	82 07 06	Des dispositions
ASSOCIATION POUR LES HANDICAPÉS PHYSIQUES ET MENTAUX DE LA PETITE NATION INC. 1478-5125	77 06 09	82 04 16	De la dénomination sociale: ASSOCIATION POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA PETITE NATION
BUREAU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION POUR LES NOUVEAUX CITOYENS 1640-3834	79 12 14	82 05 31	De la dénomination sociale: BUREAU D'ACCUEIL, D'INFOR- MATIONS ET RÉFÉRENCES SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC.
BUREAU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION POUR LES NOUVEAUX CITOYENS 1640-3834	79 12 14	82 05 31	Des objets
LE CLUB SOCIAL DE L'APOSTOLAT DE LA MER SEPT-ÎLES INC. 1354-3632	74 03 05	82 06 25	1) De la dénomination sociale: APOSTOLAT DE LA MER DE SEPT-ÎLES INC.; 2) des objets; 3) de la valeur des biens immobiliers; 4) des dispositions.
DONOHUE NORMICK INC. .... 1639-1906	79 10 02	82 07 12	Du capital-actions
LES EMBALLAGES P. PROULX LTÉE .... 1462-3177	75 10 01	82 06 25	Du capital-actions
LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT-CAMPING INC. 1322-3037	69 05 07	82 07 07	1) des objets; 2) des dispositions.
GARDERIE DE PLACE RADISSON INC. .. PLACE RADISSON DAY CARE INC. 1363-6931	75 08 06	82 06 21	De la dénomination sociale: GARDERIE POP-CITROUILLE INC.
LACOMBE & ROBIDOUX LTÉE ..... 1270-5547	58 10 14	82 06 30	Du capital-actions
MARKETING DIRECT H.S.B. LTÉE ..... 1129-0285	54 08 04	81 11 13	Du capital-actions
MIDANCO LTÉE ..... 1306-2922	72 06 16	82 06 07	Du capital-actions
PHOTO PROCILAB INC. .... 1370-8292	74 12 27	82 06 28	De la dénomination sociale: ALPHA DIFFUSION INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
LE SERVICE DES LOISIRS DE MARIEVILLE INC. 1274-1898	60 05 07	82 05 27	Des dispositions
SOBELA INC. 1284-5251	67 06 29	82 05 14	Du capital-actions
LA SOCIÉTÉ DES CABLES REYNOLDS LIMITÉE 1132-6220	62 06 07	82 05 18	Du capital-actions

20255-o

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

## Compagnies (Partie 1A) — Loi sur les

### Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
A & S RÉFRIGÉRATION INC. 1859-1826	82 07 02	Québec
ACADÉMIE DE DANSE DE LAVAL INC. 1859-3715	82 07 06	Laval
ALIMENTATION TRACY INC. 1859-3830	82 07 07	Richelieu
LES ALIMENTS FÉLIX MISH INC. 1859-3061	82 07 02	Montréal
ALMOSA INC. 1859-4424	82 07 06	Québec
ASSURANCE M. RACINE INC. 1859-3095	82 07 02	Longueuil
ATELIER LAMAQUE INC. 1859-4549	82 07 07	Québec
ATELIER MAGIE FLEUR INC. 1859-2808	82 06 30	Roberval
ATELIER MOBILE DE RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION JOLIN INC. 1859-2998	82 06 30	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES ATELIERS L.H. INC. .... 1859-2162	82 06 25	Hull
ATTACHE REMORQUE BOULEVARD HAMEL LTÉE ..... 1859-1842	82 07 02	Québec
AUBERGE DU POITOU-CHARENTE INC. .... 1859-4440	82 07 06	Québec
M. AYOTTE & FILS INC. .... 1859-3996	82 07 08	Terrebonne
BACCALEOS INC. .... 1859-4457	82 07 06	Québec
BAR LAITIER ÉLYSÉE INC. .... 1859-3806	82 07 07	Chicoutimi
BAR M.G.N. INC. .... 1859-8863	82 06 16	Roberval
BAR RESTAURANT CHILE LINDO INC. .... 1859-1628	82 07 02	Québec
JOHANNES BERGERON INC. .... 1859-2907	82 06 30	Trois-Rivières
BERRETTE ÉQUIPEMENT LTÉE ..... 1859-1875	82 07 02	Beauce
BIO-MONT LTÉE ..... 1859-3293	82 07 02	Longueuil
BISCUITERIE R. GIROUX INC. .... 1859-2923	82 06 30	Beauharnois
HENRI BLAIS INC. .... 1859-2899	82 06 30	Trois-Rivières
LA BOÎTE NOIRE INC. .... 1859-3368	82 07 02	Québec
LE BOUCHER DES GALERIES INC. .... 1859-3632	82 07 06	Montréal
BOUTIQUE BOUM BOUM INC. .... 1859-3145	82 07 02	Chicoutimi
BOUTIQUE LA PETITE NICHÉE INC. .... 1859-3772	82 07 07	Montréal
BOUTIQUE MARIE-LYNN (LA TUQUE) INC. .... 1858-2684	82 05 21	Saint-Maurice
CABLOCHOIX INC. .... 1859-3756	82 07 06	Montmagny

Denomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
MARCEL CADIEUX, GRAPHISTE-CONSEIL INC. .... 1858-4540	82 05 28	Montréal
CAFÉ HENRIETTE INC. .... 1859-4499	82 07 07	Québec
P. CARIGNAN COUVREUR INC. .... 1859-3855	82 07 07	Drummond
LE CARROSSIER ST-NAZAIRE INC. .... 1859-2147	82 06 25	Chicoutimi
LES CONFISERIES G.D. INC. .... 1859-1974	82 07 05	Québec
CONSTRUCTION MONUMENT LTÉE ..... MONUMENT CONSTRUCTION LTD. 1859-3046	82 07 02	Montréal
LES CONSTRUCTIONS GILBERT MARTEL INC. .... 1859-1941	82 07 05	Roberval
LES CONSTRUCTIONS J.B.S. LONGPRÉ INC. .... 1859-3848	82 07 07	Terrebonne
CONSULTAM INC. .... 1859-3137	82 07 02	Chicoutimi
LES CONSULTATIONS C. HAINES INC. .... 1859-2949	82 06 30	Montréal
GÉRALD DAGENAI PIÈCES D'AUTO INC. .... 1859-3236	82 07 02	Beauharnois
DEN-COIF INC. .... 1859-3301	82 07 02	Saint-François
DÉPANNEUR CHARPENTIER INC. .... 1859-3343	82 07 02	Montréal
DEVELCO GAZ LTÉE ..... 1859-1818	82 07 02	Québec
LES DISTRIBUTIONS ANDRÉ AUGER INC. .... 1859-2857	82 06 30	Québec
EJA TRANSACTIONS ET GESTIONS INC. .... 1859-2865	82 06 30	Montréal
ÉCOLE DE CONDUITE DE MOTO WALTER INC. .... 1859-2691	82 06 29	Montréal
ÉCOLE DE CONDUITE S. L. INC. .... 1859-1800	82 07 02	Montréal
LES ENTREPRISES ANDRÉ VERBEJUS & CIE INC. .... 1858-6792	82 06 09	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES ENTREPRISES DE PLOMBERIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE (PISCINE), DE SERVICE DE BRÛLEURS À L'HUILE MALENVIN INC. 1859-1990	82 07 05	Montmagny
LES ENTREPRISES LÉVESQUE ET DIONNE LTÉE ..... 1859-3665	82 07 06	Rimouski
LES ENTREPRISES MARIE LAVOIE INC. .... 1859-4580	82 07 08	Québec
LES ENTREPRISES P. G. FADOUS INC. .... 1859-4432	82 07 06	Québec
ÉPICERIE ST-PIE INC. .... 1859-2964	82 06 30	Saint-Hyacinthe
LES ÉQUIPEMENTS S.J.B.L. INC. .... 1859-3194	82 06 30	Saint-Hyacinthe
FERME CAMILLE LEFEBVRE INC. .... 1859-3889	82 07 07	Beauharnois
FERME PIERRE NOISEUX INC. .... 1859-3020	82 07 02	Bedford
GARAGE J. TREMBLAY INC. .... 1859-2873	82 06 30	Beauharnois
GARAGE LIRAY INC. .... 1859-3525	82 07 05	Québec
GARAGE RAYMOND ROBERGE INC. .... 1859-3657	82 07 06	Québec
LES GARAGES G P L LTÉE ..... 1859-1925	82 07 05	Québec
GAUVREAU & LAROCHE INC. .... 1859-4507	82 07 07	Arthabaska
GENOBEC CONSULTANT INC. .... 1859-3467	82 07 05	Beauce
GESTION ALFOR INC. .... 1859-3731	82 07 06	Québec
GESTION CUISINE J.D. INC. .... 1859-2766	82 06 29	Montréal
GESTION G.S.F. INC. .... 1859-2709	82 06 29	Joliette
GESTION GRÉGOIRE BÉGIN INC. .... 1859-3699	82 07 06	Hull
GESTION GUY MAYRAND INC. .... 1859-2881	82 06 30	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
GESTION HARRIS DUCHESNEAU INC. .... 1859-3921	82 07 07	Drummond
GESTION IMMOBILIÈRE GIS INC. .... 1859-1131	82 06 23	Laval
GESTION ROGER LAMBERT INC. .... 1859-2444	82 06 28	Drummond
GESTIONS ALIMENTAIRES G.E.M. INC. .... 1859-1834	82 07 02	Québec
GROUPE BIENVENU (1982) INC. .... 1859-3400	82 06 30	Abitibi
A. GUILLEMETTE TRANSPORT INC. .... 1859-3822	82 07 07	Abitibi
HELIO-SER INC. .... 1859-3707	82 07 06	Beauce
LES IMMEUBLES DIANE LARIN INC. .... 1859-3608	82 07 06	Montréal
LES IMMEUBLES ÉTHEL INC. .... 1859-3616	82 07 06	Montréal
LES IMMEUBLES LUC LEFEBVRE INC. .... 1859-3517	82 07 05	Joliette
LES INDUSTRIES DE COUTURE RODRIGUE INC. .... 1859-3350	82 07 02	Beauce
INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DE LA PLAINE (MÉTHODE VIE NOUVELLE) INC. 1859-3087	82 07 02	Joliette
JEAN-CLAUDE TRANSPORT INC. .... 1859-3988	82 07 08	Montréal
JOAILLERIE CONCEPTION INC. .... 1859-3640	82 07 06	Longueuil
L. B. A. INVESTISSEMENTS ET GESTION INC. .... 1859-3053	82 07 02	Montréal
ROBERT LABRECQUE ET FILS INC. .... 1859-1859	82 07 02	Montmagny
RONALD LANGLOIS AUTOMOBILES (1982) INC. .... 1859-1982	82 07 05	Abitibi
LOISIRS ET SPORTS G L B INC. .... 1859-0919	82 06 23	Saint-Maurice
LES MACHINERIES CHARTIN INC. .... 1859-3863	82 07 07	Roberval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LA MAISON CAPILLEX INC. .... 1859-1966	82 07 05	Québec
MARTINCEL INC. .... 1859-4465	82 07 07	Montmagny
1859-0406 QUÉBEC INC. .... 1859-0406	82 06 21	Abitibi
1859-1206 QUÉBEC INC. .... 1859-1206	82 06 30	Montréal
1859-1214 QUÉBEC INC. .... 1859-1214	82 07 02	Montréal
1859-1933 QUÉBEC INC. .... 1859-1933	82 07 05	Arthabaska
1859-3186 QUÉBEC INC. .... 1859-3186	82 07 02	Chicoutimi
1859-3269 QUÉBEC INC. .... 1859-3269	82 07 02	Rimouski
1859-3277 QUÉBEC INC. .... 1859-3277	82 07 02	Rimouski
1859-3319 QUÉBEC INC. .... 1859-3319	82 07 02	Longueuil
1859-3434 QUÉBEC INC. .... 1859-3434	82 07 05	Mingan
1859-3442 QUÉBEC INC. .... 1859-3442	82 07 05	Mingan
1859-3475 QUÉBEC INC. .... 1859-3475	82 07 05	Saint-Hyacinthe
1859-3483 QUÉBEC INC. .... 1859-3483	82 07 05	Drummond
1859-3541 QUÉBEC INC. .... 1859-3541	82 07 06	Abitibi
1859-4416 QUÉBEC INC. .... 1859-4416	82 07 06	Québec
1859-4473 QUÉBEC INC. .... 1859-4473	82 07 07	Québec
1859-4564 QUÉBEC INC. .... 1859-4564	82 07 08	Montréal
1859-4598 QUÉBEC INC. .... 1859-4598	82 07 08	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1859-5017 QUÉBEC INC. .... 1859-5017	82 07 08	Québec
NETTOYEUR NEW YORK SYSTÈME INC. .... NEW YORK SYSTEM CLEANING & PRESSING INC. 1857-3105	82 05 04	Montréal
NUTRI-VERT INC. .... 1859-3574	82 07 06	Bedford
ORDINATEURS P.M.E. BEL-MAR INC. .... 1859-1438	82 06 29	Québec
P.L.M. VAN DE VLIET INC. .... 1859-3251	82 07 02	Montréal
PÂTISSERIE YASMINE LTÉE ..... YASMINE PASTRY LTD. 1859-3764	82 07 07	Montréal
PAVILLON BRISEBOIS INC. .... 1859-5009	82 07 08	Labelle
LES PIÈCES USAGÉES B.M. INC. .... 1859-2956	82 06 30	Québec
LES PLACEMENTS ANDRÉ D'ANJOU INC. .... 1859-3723	82 07 06	Saint-Hyacinthe
LES PLACEMENTS FRANÇOIS JACQUES INC. .... 1859-4481	82 07 07	Québec
LES PLACEMENTS GUY DION INC. .... 1859-3210	82 06 30	Terrebonne
LES PLACEMENTS MARCO INC. .... 1859-3673	82 07 06	Chicoutimi
PLACEMENTS P.R.D. LTÉE ..... 1859-3509	82 07 05	Iberville
PLACEMENTS POCATIÈRE INC. .... 1859-1883	82 07 02	Kamouraska
LES PLACEMENTS TRIKA INC. .... 1859-3681	82 07 06	Chicoutimi
LES PLACEMENTS WILFRID DION INC. .... 1859-3202	82 06 30	Terrebonne
PLOMBERIE NOËL GAGNON INC. .... 1859-3814	82 07 07	Laval
LE POTAGER CLÉMENT INC. .... 1859-2972	82 06 30	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES PRODUITS DES SUCRIERS DE TACHÉ INC. .... 1859-1867	82 07 02	Kamouraska
PRODUITS D'ISOLATION ALAIN TREMBLAY INC. .... 1859-4515	82 07 07	Québec
LES PRODUITS SANITEX INC. .... 1859-3939	82 07 07	Québec
PROMO-VIANDE LTÉE ..... 1859-3111	82 07 02	Iberville
LES RÉCUPÉRATIONS HYDRO-LAC INC. .... 1859-1891	82 07 05	Roberval
LA RELIURE 3 FICELLES INC. .... 1859-2758	82 06 29	Longueuil
LES RENARDS ARGENTÉS DU QUÉBEC INC. .... 1859-4408	82 07 06	Saint-Hyacinthe
RESTAURANT NAM SON INC. .... 1859-2980	82 06 30	Montréal
LES RESTAURANTS MILLY LTÉE ..... 1859-4523	82 07 07	Québec
RESTAURATION VERDUN INC. .... 1859-3582	82 07 06	Montréal
RODÉO ROBERTSON LTÉE ..... 1859-3533	82 07 05	Frontenac
ROULABEC LTÉE ..... 1858-5661	82 06 02	Terrebonne
ST-CYR & DARBY INC. .... 1859-3897	82 07 07	Saint-François
SANACO INC. .... 1859-3558	82 07 06	Montréal
SAVOIE STATION-SERVICE INC. .... 1859-3384	82 07 05	Montréal
SCIERIE H-B (1982) INC. .... 1859-3392	82 06 30	Abitibi
SERVICE DOMICILIAIRE DU VILLAGE LTÉE ..... VILLAGE HOME SERVICES LTD. 1859-3038	82 07 02	Beauharnois
LES SERVICES DE MOTEURS PRO-MOTURE INC. .... 1859-3798	82 07 07	Montréal
LES SERVICES D'ENTRETIEN ILMO-BEC INC. .... 1859-4531	82 07 07	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
SITEU INC. .... 1859-3012	82 06 30	Québec
SOCIÉTÉ DE GESTION MAREJAC INC. .... 1859-3780	82 07 07	Roberval
LA SOCIÉTÉ DE GESTION WAYNE MARCO INC. .... 1859-3970	82 07 08	Rimouski
SOCIÉTÉ HYDRO-THERMIQUE DE QUÉBEC INC. .... 1859-3749	82 07 06	Québec
STATION SERVICE SAINT-SIMON INC. .... 1859-3624	82 07 06	Saint-Hyacinthe
STUDIO GERRY DUHAMEL INC. .... 1859-1917	82 07 05	Roberval
TAPIS BLANCHETTE INC. .... 1859-3079	82 07 02	Beauharnois
TAVERNE BRISEBOIS INC. .... 1859-3129	82 07 02	Labelle
TERRASSEMENTS D. LARAMÉE INC. .... 1859-3004	82 06 30	Longueuil
LES TISSUS MARIE-JOE INC. .... 1859-4572	82 07 08	Frontenac
LES TOURS SAGAMIENS INC. .... 1859-1909	82 07 05	Chicoutimi
LES TRANSPORTS MISTOUK INC. .... 1859-1958	82 07 05	Roberval
VÉLONOR INC. .... 1859-3566	82 07 06	Terrebonne
YACHEL INC. .... 1858-8707	82 06 15	Terrebonne

**Délivrance d'un certificat de continuation**

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ALIMENTS TOUSAIN INC. .... 1111-4824	66 12 13	82 07 02	
ASPHALTE SARRAZIN ET FILS INC. .... 1626-2800	78 05 09	82 07 07	
AUTHIER & FRÈRE INC. .... 1159-9560	60 11 07	82 07 02	
BARNEA ENTREPRISES LTD. .... 1236-2810	59 05 04	82 07 02	LES ENTREPRISES BARNEA LTÉE BARNEA ENTERPRISES LTD.
BLUMER'S (PLACE LONGUEUIL) LTD. ... 1139-1059	65 03 11	82 07 05	
BOIS & MATÉRIAUX KEGA CIE LTÉE ... 1172-5470	55 04 13	82 07 07	
RAYMOND BOUCHARD, PAYSAGISTE INC. 1510-6180	78 01 30	82 07 02	
BOUTIQUE CHÉRIE LTÉE ..... 1139-1125	68 03 22	82 07 05	
BOUTIQUE CHÉRIE (PLACE BONAVENTURE) LTÉE 1134-2524	69 06 23	82 07 05	
BOUTIQUE CHÉRIE (PLACE DU SAGUENAY) LTÉE 1163-4508	68 09 13	82 07 05	
BOUTIQUE DE JEANS CHIBOUGAMAU INC. 1461-3327	75 08 11	82 07 07	
BOUTIQUE MADAME DE LA PLACE, LTÉE 1273-2954	70 07 15	82 07 05	
BOUTIQUE MOBIBEC INC. .... 1177-3256	49 11 29	82 07 02	
BOUTIQUE ZIBA LTÉE ..... 1216-5916	63 07 25	82 07 05	
PERCY CAPLAN INC. .... 1242-9866	58 06 25	82 06 29	
TONY CAPORICCI INC. .... 1125-3762	65 04 29	82 07 02	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
CENTRE DE DÉCORATION LACASSE INC. 1628-6213	78 07 27	82 07 07	
CENTRE HORTICOLE BEAU SITE INC. ... 1624-3321	78 03 08	82 07 02	
CHAUSSURES PETIT PONEY INC. .... 1467-0269	76 05 12	82 07 07	
COFFRAGES INDUSTRIELS CAROL LTÉE 1243-3371	71 02 17	82 07 02	
LA COMPAGNIE DE GESTION WALETHA INC. 1640-6969	79 12 21	82 07 05	GESTION MONTREBEC INC. MONTREBEC MANAGEMENT INC.
COUVREUR CHOMEDEY INC. .... 1199-4233	70 01 02	82 07 02	
F. & C. DESROSIERS INC. .... 1244-1218	71 11 17	82 07 02	
ELREX LTD. .... 1143-5682	64 05 04	82 07 02	MANUFACTURIERS ELREX INC. ELREX MANUFACTURERS INC.
L'ENTRAIDE P.M.E. INC. .... 1636-4895	79 05 28	82 07 08	RELÈVE P.M.E. INC.
LES ENTREPRISES DAFA INC. .... 1632-1143	78 12 08	82 07 05	
LES ENTREPRISES DE TRAVAUX COMMON LTÉE 1140-3789	51 07 12	82 06 28	
LES ENTREPRISES LIGNEC LTÉE ..... 1471-8951	76 11 30	82 07 05	
FAUCHER & FAUCHER INC. .... 1467-2695	76 05 19	82 07 07	
GADENEAU INC. .... 1630-6078	78 10 17	82 07 02	
GARAGE GERVAIS & FRÈRES INC. .... 1508-6937	77 11 28	82 07 02	
GESTION CELPA INC. .... 1629-2203	78 08 21	82 07 02	
LES HABITATIONS DUPAS INC. .... 1265-1337	70 11 24	82 07 05	
IMMEUBLES STE-ADELE INC. .... 1507-0063	77 09 14	82 07 02	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
IMPORTATIONS JARRY LTÉE ..... 1213-8889	71 09 21	82 07 07	
LES IMPORTATIONS ST-HUBERT INC. ... 1639-2466	79 10 04	82 07 06	
INDUSTRIES MODICO LTÉE ..... 1337-2545	73 01 31	82 07 08	
INDUSTRIES PALMAR INC. .... 1640-7025	79 12 31	82 06 28	
J.G.R. (AMOS) LTÉE ..... 1334-2480	73 03 12	82 07 02	
C. LAMOND & FILS LIMITÉE ..... 1109-1238	35 01 19	82 07 02	
B. LEHOUX & FILS INC. .... 1465-4297	76 03 09	82 06 11	
LA MANUFACTURE MAURICE LTÉE ..... 1266-2524	63 09 27	82 07 05	
LA MENUISERIE DE L'HABITATION DE QUÉBEC LTÉE 1640-3511	79 12 13	82 06 30	
MERCERIE VÉZINA LTÉE ..... 1168-6813	64 01 29	82 07 02	
MOULE H.T. INC. .... 1466-3249	76 04 14	82 07 02	
PIZZERIA ET RESTAURANT KENT INC. . 1370-1685	74 10 28	82 07 05	
LES PLACEMENTS ALBO INC. .... 1508-1235	77 10 28	82 06 30	
PLACEMENTS DAVENEL LTÉE ..... 1251-2315	71 12 16	82 07 06	
LES PLACEMENTS S.P. LTÉE ..... 1321-1131	63 01 10	82 07 05	
RENAUD & FILS ASSURANCES INC. .... 1233-1963	65 04 23	82 07 05	
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE GILLES BERNIER INC 1509-0400	77 11 28	82 07 07	
SALON DE COIFFURE FANNIE INC. .... 1632-9161	79 01 15	82 07 05	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LA SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES RIVIÈRES, LTÉE 1349-5767	72 09 15	82 07 02	
SOCIÉTÉ HÉTÉRO LTÉE ..... 1323-6492	63 11 21	82 07 05	
SODASTRAL INC. .... 1207-8804	71 02 23	82 06 30	
SOIERIE EXCLUSIVE INC. .... 1102-9626	50 11 23	82 07 02	
TENNIS CLUB 4 SAISONS ..... 1142-2243	67 08 04	82 07 08	
TRANSPORT O. LEROUX INC. .... 1461-9969	75 09 18	82 07 06	
VARIÉTÉS A. LANGLOIS INC. .... 1475-4188	77 03 21	82 06 30	
VÊTEMENTS OUIFIT LTÉE ..... 1181-5081	67 07 21	82 06 30	
ERNEST VÉZINA LTÉE ..... 1257-5288	54 12 01	82 07 02	
VINCENT LTÉE ..... 1127-7845	53 08 14	82 07 07	

20255-o

Le directeur,  
HUBERT GAUDRY.

### Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
LA COMPAGNIE DE FENÊTRES MÉTROPOLE LTÉE METROPOLE WINDOW CO. LTD. 1859-5157	LA COMPAGNIE DE FENÊTRES MÉTROPOLE LTÉE LES COUPE-FROID ÉCONOMIQUES INC.	82 07 31	Montréal
FERME LUCONAGH (1980) INC. .... 1859-3947	FERME LUCONAGH LTÉE ..... FERME LUCONAGH (1980) INC.	82 07 07	Bonaventure

20255-o

Le directeur,  
HUBERT GAUDRY.

**Délivrance d'un certificat de modification**

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
LES ALARMES SAFTRON LTÉE ..... 1857-4871	82 04 28	82 06 30	Du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 5.
L'AUTRE CINÉMA INC. .... 1845-8893	81 04 27	82 07 06	De la dénomination sociale: GESTIONS PHAÉTON INC.
BAR RESTAURANT CHILE LINDO INC. 1859-1628	82 07 02	82 07 08	Du capital-actions
CRÉATIONS DU FRAISIER INC. .... 1852-1666	81 11 11	82 07 02	Du capital-actions
LES ENTREPRISES DE SERVICES R. W. L. LTÉE 1304-7022	72 08 24	82 06 02	De la dénomination sociale: LE GROUPE ROYAL LEFEBVRE INC.
LES ENTREPRISES P & C BEAUDRY INC. 1307-7011	65 08 13	82 07 02	Du capital-actions
FERME QUINTAL INC. .... 1852-9925	81 12 07	82 06 28	1) Du capital-actions; 2) des dispositions;
LA GALERIE MARCHAND INC. .... 1847-5418	81 06 30	82 07 07	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
GARAGE GERVAIS & FRÈRES INC. .... 1508-6937	77 11 20	82 07 02	1) Du capital-actions; 2) des restrictions à l'activité; 3) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 10.
GESTION CLAUDE MARTIN INC. .... 1848-0244	81 06 25	82 07 06	Du capital-actions
GESTION MARCEL MARTIN INC. .... 1848-0228	81 06 25	82 07 06	Du capital-actions
LE GROUPE D'ENTREPRISES P.P.P. INC. 1857-1216	82 05 12	82 06 29	Du capital-actions
LE GROUPE RESTO INC. .... 1853-8504	82 01 01	82 06 29	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
JUTEAU & RUEL INC. .... 1201-3439	70 09 03	82 06 28	Du capital-actions
MANUFACTURE D'HABITS HULL INC. 1637-9836	81 06 23	82 07 06	De la dénomination sociale: LES HABITS DE GATINEAU-HULL INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
MARCHÉ ST-NORBERT INC. .... 1211-1944	71 02 19	82 06 21	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
MARTIN & ST-JEAN LTÉE ..... 1362-7849	75 04 10	82 07 08	Du capital-actions
<del>1851</del> -3903 QUÉBEC INC. .... 1851-3903	81 10 16	82 06 30	De la dénomination sociale: GESTION J. LANDRY INC.
<del>1853</del> -5971 QUÉBEC INC. .... 1853-5971	81 12 23	82 06 30	De la dénomination sociale: LES PRODUITS BORÉAL INC.
1855-6696 QUÉBEC INC. .... 1855-6696	82 03 05	82 07 06	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES J. & R. SIMARD INC.
1858-2510 QUÉBEC INC. .... 1858-2510	82 05 20	82 06 25	De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS MANNIX INC.; 2) du district: Montréal.
1858-5117 QUÉBEC INC. .... 1858-5117	82 05 31	82 06 30	De la dénomination sociale: MARCHÉ C. HUARD LTÉE
1858-6354 QUÉBEC INC. .... 1858-6354	82 06 08	82 06 22	De la dénomination sociale: MEUNERIE PHILIPPE DALPHOND & FILS INC.
1858-8566 QUÉBEC INC. .... 1858-8566	82 06 15	82 07 02	De la dénomination sociale: BOUTIQUE LE CIRQUE CARREFOUR ALMA INC.
1858-8574 QUÉBEC INC. .... 1858-8574	82 06 15	82 07 02	De la dénomination sociale: BOUTIQUE LE CIRQUE PLACE DU ROYAUME INC.
1858-8582 QUÉBEC INC. .... 1858-8582	82 06 15	82 07 02	De la dénomination sociale: BOUTIQUE LE CIRQUE PLACE LAURIER INC.
NADEAU & FRÈRES, LTÉE ..... 1186-5656	46 10 09	82 07 06	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
NOMENA INC. .... 1849-6851	81 08 20	82 06 14	Du district: Longueuil
ORTHÈSE-PROTHÈSE RIVE SUD INC. .... 1648-2945	80 10 10	82 06 30	1) Du district: Longueuil; 2) du capital-actions; 3) des dispositions; 4) du nombre des administrateurs: minimum 1 et maximum 7.
PLACE-FOR INC. .... 1853-6656	81 12 29	82 06 28	De la dénomination sociale: PLACEFOR INC.
LES PLACEMENTS DOYON & FILS INC. 1630-3083	78 10 04	82 06 30	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
LES PRODUITS INDUSTRIELS ENTREPRISE LTÉE 1353-1561	65 06 02	82 07 07	Du capital-actions
AU PROFIL MASCULIN INC. .... 1630-5112	78 10 17	82 07 02	De la dénomination sociale: GESTION COMMERCIALE PORTNEUF INC.
LES RAMPES DU QUÉBEC INC. .... 1840-5118	80 11 10	82 07 02	De la dénomination sociale: LES INDUSTRIES MELCO CANADA LTÉE
RÉNOVA INC. .... 1167-4215	65 04 14	82 06 30	Du capital-actions
SERVICE DE SURVEILLANCE SAFTRON LTÉE 1857-4764	82 04 28	82 06 30	Du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 5.
SINTEL INC. .... 1845-5188	81 04 23	82 07 02	1) De la dénomination sociale: OCÉANIQUE, SOCIÉTÉ DE COMMUNICATION INC. OCEANIC COMMUNICATIONS CORPORATION INC.; 2) du district: Montréal.
STATION DE SERVICE C. BOUDREAULT INC. 1844-9595	81 04 02	82 07 07	De la dénomination sociale: CENTRE DE SERVICE DU FJORD INC.

20255-o

Le directeur,  
HUBERT GAUDRY.

### Délivrance d'un certificat rectifié/complété

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
CRÉMERIE DES TROIS-RIVIÈRES, LIMITÉE ..... 1166-5494	Continuation	82 05 20	82 07 13

20255-o

Le directeur,  
HUBERT GAUDRY.

## Compagnies (Partie 3) — Loi sur les

### Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ACTION REGAIN ..... 1859-4226	82 07 06	5907, 5 <sup>e</sup> Avenue, Montréal
ASSOCIATION ASTRONAUTIQUE AMATEUR DE MONTRÉAL 1858-9630	82 06 25	1721, Henri-Bourassa, est. app. 7, Montréal
ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE ST-NICOLAS ..... 1858-9903	82 06 29	Châteauguay
ASSOCIATION DE GARDIENNAGE DE BOUCHERVILLE INC. 1858-9564	82 06 25	Boucherville
ASSOCIATION DE MOTO-TOURISME DE COATICOOK ... 1858-9598	82 06 25	Route rurale numéro 3, Coaticook
ASSOCIATION DE SOCCER DE ST-RÉDEMPTEUR INC. .. 1859-4176	82 07 06	1230, 8 <sup>e</sup> Avenue, Saint-Rédempteur
ASSOCIATION DES CITOYENS DE HULL ..... 1858-9572	82 06 25	4, rue Fréchette, Hull
L'ASSOCIATION DES CLUBS DE HOCKEY MINEUR DE ST-BERNARD INC. 1858-9978	82 06 29	1497, rue St-Georges, Saint-Bernard-de-Dorchester
ASSOCIATION DES DANSEURS DU PARC EXTENSION INC. 1858-7618	82 06 18	7977, rue Birnam, Montréal
ASSOCIATIONS DES EMPLOYÉS À POURBOIRES DE LA MAURICIE, A-D-E-P-M 1858-9713	82 06 28	540, des Forges, Trois-Rivières
L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE LA 107E PROMOTION DE POLYTECHNIQUE 1858-9754	82 06 28	Montréal
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE WESTMOUNT SQUARE TENANTS' ASSOCIATION OF WESTMOUNT SQUARE 1855-0756	82 02 23	4150, Sainte-Catherine, ouest, local 600, Montréal
ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE VENISE-EN-QUÉBEC INC. 1858-7832	82 06 18	239, 16 <sup>e</sup> Avenue ouest, Venise-en-Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES EMPLOYÉS DE KIENA INC. 1859-4051	82 07 05	800, d'Youville, bureau 1700, Québec
ASSOCIATION RENAISSANCE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE 1858-9655	82 06 25	240, de l'Église, Saint-Ferdinand
BRIGADE POMPIERS VOLONTAIRES MANCEBOURG .... 1858-1827	82 06 04	Sainte-Hélène-de-Mancebourg
CARNAVAL DE LANDRIENNE INC. .... 1857-7692	82 05 18	Landrienne
CENTRE DE SOUS-TRAITANCE BEAUCE INC. .... 1858-9838	82 06 28	9120, 22 <sup>e</sup> Avenue, Saint-Georges
CENTRE D'INTERVENTION RÉGION 02 DE SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE INC. 1858-7394	82 06 16	Alma
CENTRE MARIAL HOSANNA INC. .... 1857-1562	82 04 27	Route rurale numéro 2, Mont-Laurier
CENTRE-ÉMERSION (MANICOUAGAN) INC. .... 1858-1470	82 06 01	Hauterive
LE CINQUIÈME MONDE ..... 1858-9986	82 06 29	7, rue d'Auteuil, Québec
LE CLUB DU PONT INC. .... 1859-1594	82 06 30	545, avenue du Pont, Alma
CLUB OPTIMISTE DE CHAMBORD ..... 1858-9739	82 06 25	Chambord
CLUB OPTIMISTE ST-HENRI-DE-TAILLON, QUÉBEC INC. 1858-9762	82 06 28	Saint-Henri-de-Taillon
CLUB OPTIMISTE ST-LOUIS DE FRANCE ..... 1856-4336	82 03 30	Saint-Louis-de-France
CLUB SPORTIF ET RÉCRÉATIF ENSO INC. .... 1858-7345	82 06 15	6959, des Écores, Montréal
COMITÉ DE LOISIRS RIVIÈRE-BELL INC. .... 1858-7535	82 06 17	Senneterre
LA CORPORATION DES SECRÉTAIRES DE L'OUTAOUAIS INC. 1856-4468	82 03 30	Hull
CORPORATION DU TRANSPORT ADAPTÉ POUR PERSONNES HANDICAPÉES, SECTEUR ROBERVAL MÉTROPOLITAIN 1858-7824	82 06 18	851, boulevard St-Joseph, Roberval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
COURSUD ..... 1859-1198	82 06 29	169, rue Green, Saint-Lambert
FONDATION CHÂTELAINE DE JONQUIÈRE INC. .... 1858-9531	82 06 25	Jonquière
FONDATION DES BÉNÉFICIAIRES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE SOREL INC. 1857-7122	82 05 13	151, rue Georges, Sorel
GARDERIE LES PETITS PIONNIERS ..... 1856-6380	82 04 02	1890, 12 <sup>e</sup> Avenue, Pointe-aux-Trembles
LE GOLF MUNICIPAL DALLAIRE INC. .... 1858-1777	82 06 03	Rouyn
GROUPE AVENTURE QUÉBEC ..... 1858-3484	82 06 09	Route rurale numéro 1, Lac-Carré
LIGUE DES AMIS DE BLAINVILLE ..... 1858-3864	82 06 14	1009, rue de la Mairie, Blainville
LUNCH CLUB SOLEIL ..... 1858-9457	82 06 23	1680, boulevard Provencher, Brossard
LA MAISON DU TRANSIT (SEPT-ÎLES) ..... 1857-5696	82 05 10	409, avenue Gamache, Sept-Îles
MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE LONGUEUIL INC. .... 1859-1180	82 06 29	885, rue Ste-Hélène, Longueuil
MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE DE ST-HYACINTHE .. 1858-7956	82 06 21	Saint-Hyacinthe
MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE « ALAGI » ..... <i>DEMOCRATIC MOVEMENT « ALAGI »</i> 1858-3625	82 06 08	5609, avenue du Parc, local 3, Montréal
O.T.J. ST-SÉVERIN DE PROULXVILLE INC. .... 1858-9804	82 06 28	100, St-Louis, Proulxville
PRODUCTIONS JOCHO INC. .... 1857-5878	82 05 11	Sherbrooke
PRONAOS « SOLEIL DES APPALACHES » ..... 1858-9507	82 06 23	53, rue Monfette, Victoriaville
LE REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC 1858-1488	82 06 01	1475, rue Bourbonnière, Montréal
RÉSIDENCE LAVAL-DES-RAPIDES INC. .... 1856-9889	82 04 23	538, rue Ampère, Laval
SERVICE D'ENTRAIDE DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE .... 1858-9408	82 06 23	2190, Prud'homme, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
SOCIÉTÉ D'HABITATION DE LABEL-SUR-QUÉVILLON INC. 1858-9796	82 06 28	Label-sur-Quévillon
TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE COURCELLES INC. .... 1857-7296	82 05 14	Courcelles
TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY MIDGET OPTIMISTE DE CHATEAUGUAY INC. 1858-7337	82 06 16	Châteauguay
LA TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU LAC MEMPHRÉMAGOG 1982 INC. 1858-7436	82 06 16	295, Principale ouest, Magog

20255-o

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

## Compagnies étrangères — Loi sur les

### Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé aux corporations suivantes:

Nom de la compagnie ou sa version	Date du nouveau permis
SERVICES DE GESTION MEJ LTÉE ..... 1641-4849	82 07 05
VENTES ET SERVICES MARINES NEW WESTMINSTER LTÉE ..... 1705-7522	82 07 05

20255-o

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

### Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
* LA COMPAGNIE DES ALIMENTS CONTRÔLÉE LTÉE 1160-5300	82 07 06	M. Martin Claude Lepage, 1, boulevard Gamelin, Hull, 1155, boulevard Dorchester district judiciaire de Hull ouest, bureau 3900, Montréal	

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
* LES SPÉCIALITÉS INDUSTRIELLES PANWEST LTÉE 2135-6407	82 07 05	Me Raynold Langlois, 127, rue St-Pierre, Montréal	290, place d'Youville, Montréal, district judiciaire de Montréal

20255-0

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

## Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

### Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LE CONDOMINIUM LE PRESQU'ÎLE INC. ....	82 12 07	500, rue Desnoyers, Pont-Viau, ville de Laval

20256-0

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,*  
district judiciaire de Montréal,  
CLAUDE LEBEAU.

## Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

### Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 4, 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numero de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siege social	Date de constitution	Rapports non produits
1227-9600	A & H AIR AND HYDRAULIC EQUIPMENT INC.	9333, boul. St-Laurent, Montréal	70 09 03	1980 et 1981
1547-2087	ADMIRAL DEVELOPMENT CORPORATION	8251, boul. St-Laurent, Montréal	24 05 57	1977 à 1981 incl.
1364-9520	L'AGENCE B. & B. INC. ....	700, rue Peel, Montréal ....	75 07 30	1977 à 1981 incl.
1365-0916	AGENCE DE PERSONNEL TECHNIQUE DE MONTRÉAL LTÉE MONTRÉAL TECHNICAL PERSONNEL AGENCY LTD.	Montréal .....	51 04 22	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1281-7722	AGENCE DE RÉCLAMATIONS SAUCIER INC.	241, rue Fairmount, Châteauguay	69 11 05	1977 à 1981 incl.
1303-2024	AIR SALES LTD.	Montréal	61 09 05	1977 à 1981 incl.
1366-0782	LES ALIMENTS L'ANSE AUX PIRATES LTÉE <i>PIRATES COVE FOODS LTD.</i>	1, rue St-Jacques, Longueuil	75 07 07	1977 à 1981 incl.
1365-0452	LES ALIMENTS RÉSERVE INC. <i>RESERVE FOODS INC.</i>	200, rue St-Jacques, bur. 701, Montréal	75 04 30	1979, 1980 et 1981
1299-1188	ALRAN REALTY INC.	Montréal	62 06 18	1977 à 1981 incl.
1365-8257	AMÉNAGEMENT DES RIVES ET FORÊTS R.L. INC.	Montréal	75 06 13	1977 à 1981 incl.
1362-5223	LES AMÉNAGEMENTS DIVCO-BELCOURT INC.	5205, boul. Métropolitain est, Montréal	75 04 03	1977 à 1981 incl.
1244-9625	AMEUBLEMENT CHAMPAGNE LIMITÉE	St-Michel (Montréal)	62 04 13	1977 à 1981 incl.
1360-8724	LES AMIS DE LA BONNE COUPE DE STE-MARCELLINE INC.	1210, route 343, Ste-Marcelline-de-Kildare (Joliette)	74 12 17	1978 à 1981 incl.
1549-3331	THE ANGORA MILLS LTD.	Montréal	40 11 15	1977 à 1981 incl.
1365-7838	APPAREILS ÉLECTRIQUES CHÂTEAU INC. <i>CHATEAU ELECTRIC INC.</i>	Montréal	75 06 12	1977 à 1981 incl.
1365-4017	ARMATURES CH. LEFEVRE INC. <i>CH. LEFEVRE ARMATURES INC.</i>	7815, rue Cartier, Montréal	75 05 13	1977 à 1981 incl.
1365-3324	ASPHALTE N.D.G. INC. <i>N.D.G. ASPHALT INC.</i>	996, avenue Régent, Montréal	75 05 07	1977 à 1981 incl.
1365-9339	ASSURANCES RÉAL DÉCARY & ASSOCIÉS INC.	Montréal	75 06 23	1977 à 1981 incl.
1360-6579	BOURMOND LIMITÉE <i>BOURMOND LIMITED</i>	1, place Ville-Marie, bur. 930, Montréal	74 12 06	1977 à 1981 incl.
1365-5964	BOUTIQUE DANILOU INC.	1274, avenue du Mont-Royal est, Montréal	75 05 29	1977 à 1981 incl.
1365-5923	BOUTIQUE D'AVRIL INC.	244, rue Richelieu, St-Jean	75 05 29	1978 à 1981 incl.
1363-1387	BOUTIQUE DISTINCTION INC.	Place Bonaventure, Montréal	75 04 28	1977 à 1981 incl.
1365-9776	BOUTIQUE ODILAINE INC.	Plaza Côte-des-Neiges, Montréal	75 06 26	1977 à 1981 incl.
1366-1723	BOUTIQUE POLY JEANS J.P. INC.	3110, rue Masson, Montréal	75 07 11	1978 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1239-1173	LA BRASSERIE BLAINVILLE INC. ....	Blainville (Terrebonne) ....	70 05 01	1979, 1980 et 1981
1366-1780	LA BRIGADE DE TERREBONNE INC. ....	858, rue Léveillé, Terrebonne	75 07 14	1978 à 1981 incl.
1241-9990	CABANA RACING TEAM INC. ....	St-Constant .....	68 09 03	1977 à 1981 incl.
1365-6145	CAISSE ENREGISTREUSE METRO LTÉE <i>METRO CASH REGISTER LTD.</i>	3300, boul. Rosemont, Montréal	75 05 30	1977 à 1981 incl.
1240-5254	CANDIAC BOWLING INC. ....	Candiac (Laprairie) .....	61 07 13	1977 à 1981 incl.
1365-2151	CANROY LTÉE .....	1362, rue de Gaulle, St-Hubert (Chambly)	75 04 29	1977 à 1981 incl.
1347-4069	CASSE-CROÛTE CORMIER INC. ....	Québec .....	72 06 02	1978 à 1981 incl.
1365-3472	CENTRE CULTUREL DE TERREBONNE	686, rue Léveillé, Terrebonne	75 05 08	1977, 1978, 1980 et 1981
1244-7595	CHALORME INCORPORÉE .....	1010, rue Ste-Catherine ouest, bureau 622, Montréal	71 11 02	1977 à 1981 incl.
1365-0676	CHARCUTERIE AU COCHONNET LTÉE	10214, 5 <sup>e</sup> Avenue, Montréal	75 04 21	1978 à 1981 incl.
1365-2763	CHARCUTERIE DE LÉON (CHOMEDEY) INC. <i>LÉON'S DELICATESSEN (CHOMEDEY) INC.</i>	4415, rue Notre-Dame, Chomedey, ville de Laval	75 05 02	1977 à 1981 incl.
1365-6590	LE CHARROI ALFRED LIMITÉE .....	3912, rue de Bullion, Montréal	75 06 03	1977 à 1981 incl.
1365-8687	CHAUFFAGE ALLARC INC. ....	11379, rue Hébert, Montréal-Nord	75 06 17	1977 à 1981 incl.
1332-4082	LE CLUB DE HOCKEY LES SEIGNEURS DE BOUCHERVILLE INC.	99, place Charles-Lemoyne, bureau 2902, Longueuil	73 06 28	1977 à 1981 incl.
1365-8091	CODAFI DU CANADA LTÉE .....	Bureau 406, Montréal .....	75 06 11	1977 à 1981 incl.
1247-7907	COLE ENTERPRISES INC. ....	Montréal .....	71 09 01	1977 à 1981 incl.
1365-2755	LES COMMUNICATIONS ROSE-MARIE THORN GLEN LTÉE <i>ROSE-MARIE THORN GLEN COMMUNICATIONS LTD.</i>	4130, chemin Trafalgar, Montréal	75 05 02	1978 à 1981 incl.
1365-0346	COMPAGNIE DE CONSTRUCTION DOUBLE « M » LTÉE <i>DOUBLE « M » CONSTRUCTION COMPANY LTD.</i>	8245, avenue Bloomfield, Montréal	75 05 05	1979 et 1981

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1365-1963	LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION ICOMAC LIMITÉE <i>ICOMAC CONSTRUCTION COMPANY LIMITED</i>	3, place Ville-Marie, bur. 123, Montréal	75 04 29	1977 à 1981 incl.
1365-3381	LA COMPAGNIE DE LOCATION DE CAMION DONATO INC. <i>DONATO TRUCK LEASING COMPANY INC.</i>	9292, rue de Reims, Montréal	75 05 08	1978 à 1981 incl.
1365-9032	COMPAGNIE DE RÉCRÉATION ET D'AMÉNAGEMENT CAMERON LTÉE <i>CAMERON RECREATION AND DEVELOPMENT COMPANY LTD.</i>	2050, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 902, Montréal	75 07 10	1977 à 1981 incl.
1365-1856	LA COMPAGNIE DE TRANSPORT J.A.Y. LTÉE <i>J.A.Y. TRANSPORT COMPANY LTD.</i>	63, rue Northview, Montréal-Ouest	75 04 28	1977 à 1981 incl.
1362-9399	LA COMPAGNIE INTERNATIONALE QUENTECH INC. <i>QUENTECH INTERNATIONAL COMPANY INC.</i>	Montréal .....	75 04 15	1977 à 1981 incl.
1362-9407	LES CONCERTS BON GOUT LTÉE ..... <i>TASTEE CONCERTS LTD.</i>	8337, boul. LaSalle, LaSalle	75 04 16	1977 à 1981 incl.
1362-8730	CONFLECTIONS ROBERVAL LTÉE ..... <i>ROBERVAL CONFECTIONS LTD.</i>	Montréal .....	75 04 11	1977, 1978, 1980 et 1981
1365-2359	LES CONSEILLERS AUTOMACH LTÉE <i>AUTOMACH CONSULTANTS LTD.</i>	220, parc Berlioz, app. 411, Verdun	75 04 30	1977 à 1981 incl.
1365-9263	CONSTRUCTION BOLDUC & FILS INC.	815, rue Sauriol, Ste-Dorothée, ville de Laval	75 06 23	1977 à 1981 incl.
1361-8590	CONSTRUCTION C.L.M. INC. ....	5118, rue Beaubien est, Montréal	75 02 18	1977 à 1981 incl.
1366-0170	CONSTRUCTION L.F. INC. ....	4025, boul. Industriel, St-Vincent-de-Paul, ville de Laval	75 06 30	1979, 1980 et 1981
1346-5752	CONSTRUCTION LEMEGO LTÉE ..... <i>LEMEGO CONSTRUCTION LTD.</i>	1, place Ville-Marie, bureau 930, Montréal	73 11 16	1977 à 1981 incl.
1365-3068	LES CONSTRUCTIONS S.A.G. INC. .... <i>S.A.G. CONSTRUCTIONS INC.</i>	1175, ch. du Lac, Léry (Châteauguay)	75 05 05	1978 à 1981 incl.
1368-4675	LA CORPORATION DE LOUAGE ALEXANDER <i>ALEXANDER LEASING CORPORATION</i>	1190, avenue Panama, Brossard (Laprairie)	74 05 30	1977 à 1981 incl.
1282-6020	LA CORPORATION DES VENTES ROBITON LTÉE <i>ROBITON SALES CORPORATION LTD.</i>	Montréal .....	72 01 13	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1359-0245	LES CRÉATIONS R. ET R. INC. ....	189, rue Gentilly, ville de Laval	74 09 09	1978 à 1981 incl.
1325-8934	DAMACO LTÉE ..... <i>DAMACO LTD.</i>	Montréal .....	60 05 19	1977 à 1981 incl.
1361-9838	DISTRIBUTEURS DE L'OUEST DE L'ÎLE INC. <i>WEST ISLAND DISTRIBUTORS INC.</i>	315, avenue Strasbourg, Dollard-des-Ormeaux	75 02 24	1977 à 1981 incl.
1369-4732	DISTRIBUTIONS T.N.R. INC. ....	Ville de Laval .....	74 08 27	1977 à 1981 incl.
1366-1376	DISTRIBUTIONS Y.M. INC. .... <i>Y.M. DISTRIBUTIONS INC.</i>	Montréal .....	75 07 10	1977 à 1981 incl.
1365-3563	P.E.R. DUFOUR INC. ....	1117, Ste-Catherine ouest, bureau 923, Montréal	75 05 09	1977 à 1981 incl.
1244-9575	ÉCOLE DE SKI LE CHAMOIS INC. .... <i>LE CHAMOIS SKI SCHOOL INC.</i>	Ste-Adèle (Terrebonne) ....	68 01 22	1977 à 1981 incl.
1245-3148	CHARLES ELLIOTT CONSTRUCTION INC.	10235, boul. St-Vital, Montréal-Nord	63 07 30	1977 à 1981 incl.
1365-6533	L'ENTREPÔT DU TAPIS DENIS ET PONTON INC.	Iberville .....	75 06 02	1977 à 1981 incl.
1252-0920	LES ENTREPRISES D.R.O.L. INC. .... <i>D.R.O.L. ENTERPRISES INC.</i>	Hudson .....	70 12 23	1977 à 1981 incl.
1332-6632	LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES BAYER INC. <i>BAYER ELECTRIC INC.</i>	471, rue Éveline, Fabreville ville de Laval	73 02 16	1978 à 1981 incl.
1362-1826	LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES N.F.P. INC.	2025, boul. Gouin est, Montréal	75 03 03	1978 à 1981 incl.
1364-8944	ENTREPRISES KEN CARTER INC. .... <i>KEN CARTER ENTERPRISES INC.</i>	1702, rue Marie-Claire, Montréal	75 07 25	1977 à 1981 incl.
1361-7246	LES ENTREPRISES L.V.E. INC. ....	1554, rue Viel, Montréal	75 02 11	1977 à 1981 incl.
1365-1039	LES ENTREPRISES LAPALME & LUSSIER INC.	3500, rue du Parc-Lafontaine, Montréal	75 04 23	1977 à 1981 incl.
1269-4816	LES ENTREPRISES LUCIEN JUTRAS LTÉE	4540, rue Jarry est, St-Léonard	71 06 16	1977 à 1981 incl.
1364-9512	LES ENTREPRISES MICHEL BERGER INC.	St-Hyacinthe .....	75 07 30	1977 à 1981 incl.
1365-0635	LES ENTREPRISES MIRAFIN INC. .... <i>MIRAFIN ENTERPRISES INC.</i>	Montréal .....	75 04 21	1977 à 1981 incl.
1365-8232	LES ENTREPRISES PAYSAGISTES DE CHIBOUGAMAU INC.	Ville de Laval .....	75 06 73	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1366-1954	LES ENTREPRISES PIERRE BOURBONNAIS INC.	6270, rue Le Normand, St-Léonard	75 07 14	1977 à 1981 incl.
1362-0885	LES ENTREPRISES SALENO LTÉE ..... <i>SALENO ENTERPRISES LTD.</i>	5007, avenue Van Horne, Montréal	75 02 26	1978 à 1981 incl.
1194-8684	LES ÉQUIPEMENTS L. B. M. INC. ....	828, rue Notre-Dame, Repentigny (L'Assomption)	70 05 14	1977 à 1981 incl.
1365-9289	ÉTABLISSEMENTS J. KINSBERGEN INC.	3637, boul. Métropolitain est, bureau 806, Montréal	75 06 23	1977 à 1981 incl.
1365-8638	EXCAVATIONS MATT LTÉE .....	303, boul. St-Luc, St-Luc (St-Jean)	75 07 03	1978 à 1981 incl.
1366-2887	EXPLOITATIONS ROUVÈRES INC. ....	5, place Ville-Marie, bureau 1203, Montréal	75 07 22	1978 à 1981 incl.
1245-5192	EXPLORATIONS CHASE LIMITÉE ..... (Libre de responsabilité personnelle) <i>CHASE EXPLORATIONS LIMITED</i> (No personal liability)	800, boul. Dorchester ouest, bur. 2610, Montréal	71 08 10	1977 à 1981 incl.
1259-1152	LES FERMIERS DE LA LIÈVRE LTÉE ...	Route rurale no 1, Ferme-Neuve (Labelle)	71 06 04	1978 à 1981 incl.
1362-9779	LES FILS SYNTHÉTIQUES STANLEY INC. <i>STANLEY SYNTHETIC YARNS INC.</i>	7380, 19 <sup>e</sup> Avenue, Montréal	75 09 15	1977 à 1981 incl.
1362-3525	FILTRO INC. ....	825, avenue Beaumont, Montréal	75 03 13	1978 à 1981 incl.
1371-0827	AUX FOYERS CHALEUREUX INC. ....	Pierrefonds .....	75 01 24	1977 à 1981 incl.
1363-2187	FRANCEMIAM INC. ....	14, Weredale Park, bur. 3, Westmount	75 05 01	1978 à 1981 incl.
1366-2325	GALERIE DE DRAPERIE FAIRVIEW INC. <i>FAIRVIEW DRAPERY GALLERY INC.</i>	Kirkland .....	75 07 16	1977 à 1981 incl.
1360-4616	GALERIE ROBERT ROUILLIER INC. ....	1370, rue Notre-Dame ouest, Montréal	74 11 27	1977 à 1981 incl.
1365-1047	LES GALERIES COATICOOK INC. ....	3555, rue Berri, bureau 902, Montréal	75 04 23	1977 à 1981 incl.
1364-9942	ANDRÉ J. GAUTHIER INC. ....	Montréal .....	75 08 02	1980 et 1981
1366-0543	GESTION AMITHER LTÉE .....	3730, boul. Métropolitain est, bureau 410, Montréal	75 07 04	1978 à 1981 incl.
1366-1046	GESTION J.B.L. INC. .... <i>J.B.L. HOLDINGS INC.</i>	4000, boul. Maisonneuve ouest, bureau 1902, Westmount	75 07 08	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1362-8821	GESTION LOUIS LEFKOVITS INC. .... <i>LOUIS LEFKOVITS HOLDINGS INC.</i>	5269, avenue Durocher, Montréal	75 04 14	1977 à 1981 incl.
1369-2926	GESTION SODET LTÉE .....	8199, rue St-Denis, Montréal	74 08 09	1980 et 1981
1361-2387	GESTION VILLE & VILLAGE INC. .... <i>TOWN &amp; COUNTRY HOLDING INC.</i>	5032, rue Lacordaire, Montréal	75 01 13	1977 à 1981 incl.
1362-8417	M. GOBEIL, DISQUAIRE INC. ....	1848, avenue du Mont-Royal est, Montréal	75 04 10	1977 à 1981 incl.
1251-7603	GOURMET'S PASTRY & DELICATESSEN INC.	2765, avenue Van Horne, Montréal	63 09 04	1977 à 1981 incl.
1361-0324	GOUTTIÈRE G.H. INC. ....	St-Léonard .....	74 12 30	1977 à 1981 incl.
1361-4318	GRISE ET BEAUSOLEIL INC. ....	5020, chemin du Lac, St-Gabriel de Brandon (Berthier)	75 01 27	1977 à 1981 incl.
1365-1708	LE GROUPE M.L.L. INC. ....	84, rue Notre-Dame ouest, bureau 300, Montréal	75 04 25	1979, 1980 et 1981
1330-5784	LE GROUPE NOËL INC. ....	a/s Gervais & Lépine, 276, rue St-Jacques ouest, bureau M-10, Montréal	73 04 26	1980 et 1981
1289-0927	LES HABITATIONS B. M. R. LTÉE ..... <i>B. M. R. HOMES LTD.</i>	Montréal .....	71 02 08	1977 à 1981 incl.
1265-1493	LES HABITATIONS HARVEY LTÉE ..... <i>HARVEY HOMES LTD.</i>	boul. des Hauts-Bois, Ste-Julie (Verchères)	68 09 11	1977 à 1981 incl.
1253-4079	HEPPELL DISTRIBUTION LTÉE .....	Montréal .....	64 08 26	1977 à 1981 incl.
1361-3856	HÔTEL TERRASSE ROYALE INC. .... <i>ROYAL TERRACE HOTEL INC.</i>	Montréal .....	75 01 23	1977 à 1981 incl.
1108-4886	LES HUILES MONTCLAIR INC. .... <i>MONTCLAIR FUELS INC.</i>	6060, rue Sherbrooke est, Montréal	64 08 11	1977 à 1981 incl.
1266-5048	LES HUIT V. INC. .... <i>THE EIGHT V. INC.</i>	Ste-Adèle (Terrebonne) .....	67 08 28	1977 à 1981 incl.
1361-5224	HUSQVARNA (QUÉBEC) LIMITÉE ..... <i>HUSQVARNA (QUÉBEC) LIMITED</i>	Montréal .....	75 01 30	1978 à 1981 incl.
1365-2052	LES IMMEUBLES BESIMCO INC. .... <i>M.S.B. REALTIES INC.</i>	3620, avenue Ridgewood, bur. 203, Montréal	75 04 29	1978 à 1981 incl.
1366-0972	LES IMMEUBLES ÉCHEC INC. ....	465, rue St-Jean, bur. 702, Montréal	75 07 07	1977 à 1981 incl.
1362-9670	IMMEUBLES FAREL INC. ....	5180, avenue Papineau, Montréal	75 04 15	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1365-7895	IMMEUBLES LA RÉSERVE DE ST-BRUNO INC.	5810, ch. Côte-St-Luc, Montréal	75 06 12	1977 à 1981 incl.
1349-1626	LES IMMEUBLES MARIETTE INC. ....	Ste-Mélanie (Joliette) .....	72 09 18	1977 à 1981 incl.
1363-2641	IMMEUBLES MIVILLE INC. ....	149, rue St-Eustache, St-Eustache (Deux-Montagnes)	75 05 05	1977 à 1981 incl.
1267-3620	LES INSTALLATIONS REDMOND LTÉE <i>REDMOND INSTALLATIONS LTD.</i>	34, croissant Sunrise, Pointe-Claire	71 10 18	1980 et 1981
1365-8588	INVESTISSEMENTS ALVAR INC. .... <i>ALVAR INVESTMENTS INC.</i>	Montréal .....	75 06 17	1977 à 1981 incl.
1365-2300	LES INVESTISSEMENTS CANSAB INC. .. <i>CANSAB INVESTMENTS INC.</i>	630, boul. Dorchester ouest, Montréal	75 04 30	1977 à 1981 incl.
1365-2284	LES INVESTISSEMENTS ELAND INC. ... <i>ELAND INVESTMENTS INC.</i>	190, rue St-Paul ouest, Montréal	75 04 30	1977 à 1981 incl.
1365-1971	LES INVESTISSEMENTS ICOMAC LIMITÉE <i>ICOMAC INVESTMENTS LIMITED</i>	3, place Ville-Marie, bur. 123, Montréal	75 04 29	1977 à 1981 incl.
1364-8670	LES INVESTISSEMENTS LEWIS ROSENSTEIN INC. <i>LEWIS ROSENSTEIN INVESTMENTS INC.</i>	1455, rue Sherbrooke ouest, bur. 1706, Montréal	75 07 24	1977 à 1981 incl.
1337-2479	LES INVESTISSEMENTS PROMENADE LTÉE <i>PROMENADE INVESTMENTS LTD.</i>	Montréal .....	72 11 29	1977 à 1981 incl.
1365-9107	INVESTISSEMENTS SOFAL LTÉE .....	Montréal .....	75 06 20	1977, 1980 et 1981
1365-9206	LES INVESTISSEMENTS W.A.F. LTÉE .. <i>W.A.F. INVESTMENT LTD.</i>	615, boul. Dorchester ouest, bur. 1010, Montréal	75 06 23	1978, 1980 et 1981
1365-6509	A.O. JANELLE INC. ....	250, avenue Victoria, Westmount	75 06 02	1977 à 1981 incl.
1365-1203	LES JARDINS DE BRUXELLES INC. .... <i>BRUSSELS' GARDENS INC.</i>	3, place Ville-Marie, bur. 123, Montréal	75 04 24	1977 à 1981 incl.
1365-2250	JOHN H. KEEPING ET ASSOCIÉS LTÉE <i>JOHN H. KEEPING AND ASSOCIATES LTD.</i>	8, avenue Ballantyne sud, Montréal-Ouest	75 04 30	1977 à 1981 incl.
1270-9903	LABORATOIRE MÉDICAL DU NORD INC.	Montréal .....	64 01 21	1977 à 1981 incl.
1334-2274	LABORATOIRES LAMEX LTÉE .....	Montréal .....	72 12 01	1979, 1980 et 1981
1366-2663	R.N. LAPIERRE INC. ....	1224, rue Ste-Catherine ouest, bureau 704, Montréal	75 07 18	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1212-1919	LEDUC CONSTRUCTION INC. ....	Marieville (Rouville) .....	71 04 23	1977 à 1981 incl.
1362-8755	LOCATION DE VÉHICULE SAGUENAY INC. <i>SAGUENAY VEHICULE LEASING INC.</i>	Montréal .....	75 04 17	1977 à 1981 incl.
1365-7010	LOCATION NOVA INC. .... <i>NOVA RENTAL INC.</i>	3000, boul. Pitfield, Montréal	75 06 06	1978 à 1981 incl.
1361-0449	LES LOISIRS QUATRE SAISONS INC. ...	St-Louis-de-Gonzague (Beauharnois)	74 12 30	1977, 1978, 1980 et 1981
1327-0277	LONDON WORSTED CORP. ....	Montréal .....	55 07 29	1977 à 1981 incl.
1367-6606	CLAUDE H. LORTIE LTÉE .....	10, place Côte-Vertu ch. 220, St-Laurent	74 04 04	1978 à 1981 incl.
1365-7770	LUNETTERIE LABELLE LTÉE .....	1623, rue Terrasse-Garnier, Montréal	75 06 11	1977 à 1981 incl.
1366-1475	MACHINERIES MIROLAN LTÉE .....	3, place Bellerive, app. 1404, Chomedey, ville de Laval	75 07 10	1977 à 1981 incl.
1362-9738	MAGASIN DE CAMPAGNE HUDSON LTÉE <i>HUDSON COUNTRY STORE LTD.</i>	Hudson (Vaudreuil) .....	75 04 17	1977 à 1981 incl.
1334-0716	LE MAGAZINE PLAISIRS INC. ....	135, rue Sherbrooke est, bureau 205, Montréal	72 12 13	1977 à 1981 incl.
1362-3228	MARCHÉ E. DUFRESNE INC. ....	4200, Sainte-Catherine est, Montréal	75 03 12	1977 à 1981 incl.
1361-4086	MARCHÉ RÉJANE LAVOIE INC. ....	Longueuil .....	75 01 24	1977, 1978, 1980 et 1981
1134-6301	NORMAN F. MAYNARD & CIE INC. .... <i>NORMAN F. MAYNARD &amp; CO. INC.</i>	441, rue Maisonneuve, St-Jean	72 08 03	1977 à 1981 incl.
1330-8341	MINI-HOCKEY INC. ....	135, rue Sherbrooke est, bureau 1003, Montréal	73 05 11	1977 à 1981 incl.
1360-8708	MODE NOUVEAU MONDE INC. .... <i>NEW WORLD FASHIONS INC.</i>	210, rue St-Jacques ouest, bur. 800, Montréal	74 12 17	1977 à 1981 incl.
1365-9545	LES MONTAGES MÉCANIQUES MIRABEL LTÉE	1010, rue Ste-Catherine ouest, bur. 300, Montréal	75 06 25	1977 à 1981 incl.
1366-2259	MOTEURS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELS MONTRÉAL INC. <i>MONTRÉAL INDUSTRIAL ELECTRIC MOTORS INC.</i>	3899, rue Ste-Catherine est, Montréal	75 07 15	1977 à 1981 incl.
1361-6487	NADACA LTÉE .....	Ville de Laval .....	75 02 26	1977 à 1981 incl.
1365-1005	NOXXECO LTÉE .....	343, rue Deslauriers, St-Laurent	75 05 02	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1366-1574	PAFIS INC. ....	1, place Ville-Marie, 4 bur. 1734, Montréal	75 07 11	1977 à 1981 incl.
1112-3577	PARADIS TÉLÉVISION SERVICE INC. ...	Montréal .....	62 08 09	1977 à 1981 incl.
1362-6585	PAYSAGES POINTE-AUX-TREMBLES INC.	13853, rue Victoria, Pointe-aux-Trembles	75 04 01	1978 à 1981 incl.
1361-2551	PETRO SERVICE INC. ....	LaSalle .....	72 03 01	1977 à 1981 incl.
1359-7646	LES PLACEMENTS A.H.R.D. INC. .... <i>A.H.R.D. INVESTMENTS INC.</i>	Montréal .....	74 10 11	1977 à 1981 incl.
1365-2102	PLACEMENTS C.D.H. INC. .... <i>C.D.H. INVESTMENTS INC.</i>	1231, rue Ste-Catherine ouest, bur. 400, Montréal	75 04 29	1977 à 1981 incl.
1347-8979	LES PLACEMENTS GENDOR LTÉE ..... <i>GENDOR INVESTMENTS LTD.</i>	Boucherville .....	72 03 21	1977 à 1981 incl.
1362-2485	PLANTATION AMIENS INC. .... <i>AMIENS PLANTATION INC.</i>	Montréal .....	75 03 06	1980 et 1981
1146-1373	POINTE CALUMET BOWLING INC. ....	Pointe-Calumet (Deux-Montagnes)	59 03 16	1977 à 1981 incl.
1362-0612	POSEUR DE TAPIS ÉMERAUDE INC. ... <i>EMERALD CARPET LAYER INC.</i>	8809, rue Paquette, LaSalle	75 02 26	1977 à 1981 incl.
1366-2689	PRODUCTIONS BELLE ISLE INC. ....	1418, avenue des Pins, Montréal	75 07 18	1977 à 1981 incl.
1361-6461	LES PRODUCTIONS OPÉRA KERMESSE INC.	1944, rue Alexandre-Desève, Montréal	75 02 06	1977 à 1981 incl.
1365-9248	LES PRODUITS DE PAPIER HABITANT LTÉE <i>HABITANT PAPER PRODUCTS LTD.</i>	160, rue Shannon, Montréal	75 06 23	1977 à 1981 incl.
1366-2770	PUBLIART INC. ....	1400, Rivière-Bayonne sud, Ste-Élizabeth (Joliette)	75 07 22	1977 à 1981 incl.
1364-8886	LES PUBLICATIONS DIÀ-FRE INC. ....	418, rue Sherbrooke est, Montréal	75 07 25	1977 à 1981 incl.
1233-2037	R. & A. PHOTO VISION INC. ....	6616, chemin Fleet, Côte-St-Luc	71 07 28	1977 à 1981 incl.
1365-6525	RÉNOVATIONS L. & M. INC. ....	3, Place Laval, bur. 450, ville de Laval	75 06 02	1977 à 1981 incl.
1365-6863	RÉNOVATIONS QUATRE SAISONS INC. <i>FOUR SEASONS RENOVATIONS INC.</i>	3925, avenue Bannantyne, Verdun	75 06 04	1977 à 1981 incl.
1366-0014	RÉSIDENCE RADISSON DEUX INC. .... <i>RADISSON TWO RESIDENCE INC.</i>	615, boul. Dorchester ouest, bureau 1010, Montréal	75 06 27	1977 à 1981 incl.
1330-5883	RESTAURANT K. M. LTÉE ..... <i>K. M. RESTAURANT LTD.</i>	620, rue Cathcart, Montréal	73 05 10	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1364-9298	RESTAURANT LA FRINGALE INC. ....	2140, avenue de la Métropole, Longueuil	75 07 30	1979, 1980 et 1981
1365-6814	RESTAURATION ODÉON INC. ....	478, rue Craig est, Montréal	75 06 04	1977, 1978 et 1981
1365-9362	LA REVUE LE MONDE DES VOYAGES INC.	3019, rue Sherbrooke est, Montréal	75 06 23	1977 à 1981 incl.
1365-9610	SALAIISON DES SOURCES INC. ....	5938, rue Louis-Hébert, Montréal	75 06 25	1978 à 1981 incl.
1329-9235	SALLE À MANGER ALDEE BISSONNETTE INC.	Iberville .....	73 04 09	1977 à 1981 incl.
1361-8277	SERVICE D'INFORMATIQUE MONOLITH LTÉE MONOLITH COMPUTOR SERVICES LTD.	1170, rue St-Mathieu, Montréal	75 02 17	1977 à 1981 incl.
1360-8104	SERVICES DE MARKETING R. & R. LTÉE R. & R. MARKETING SERVICES LTD.	18, avenue Churchill, Dollard-des-Ormeaux	74 12 13	1977 à 1981 incl.
1365-1245	LES SERVICES D'ENSEMENCEMENT DE MONTRÉAL INC. MONTRÉAL SEEDING SERVICES INC.	7623, rue Édouard, LaSalle	75 04 24	1977 à 1981 incl.
1364-8787	LES SERVICES G.C. (QUÉBEC) INC. .... G.C. SERVICES (QUÉBEC) INC.	505, boul. Dorchester ouest, Montréal	75 07 25	1977 à 1981 incl.
1366-1327	SOCIÉTÉ COMMERCIALE R.A.N. LTÉE R.A.N. TRADING COMPANY LTD.	15, avenue Linton, Dollard-des-Ormeaux	75 10 07	1977 à 1981 incl.
1362-6486	LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION INTER GESTION S.A.I. LTÉE	Ville de Laval .....	75 03 27	1977 à 1981 incl.
1366-1343	SOCIÉTÉ DE GESTION BERIK INC. ....	3555, rue Berri, bureau 902, Montréal	75 07 10	1977 à 1981 incl.
1236-7116	LA SOCIÉTÉ DE GESTION C.E.B. INC.	Montréal .....	69 11 06	1977 à 1981 incl.
1366-1152	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LAFRANCE ET FILS LTÉE	1410, rue Tellier, St-Vincent-de-Paul, ville de Laval	75 07 08	1979, 1980 et 1981
1365-9982	SOTED INC. ....	1255, carré Phillips, bur. 907, Montréal	75 06 27	1977 à 1981 incl.
1361-9945	STATION SERVICE R. CARON INC. .... R. CARON SERVICE STATION INC.	667, promenade Surrey, Baie-d'Urfé	75 09 18	1977 à 1981 incl.
1363-1031	STATION-SERVICE M. & D. INC. .... M. & D. SERVICE STATION INC.	Pincourt (Vaudreuil) .....	75 04 25	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1238-6900	H.B. SUSSMAN ASSOCIATES (QUÉBEC) LIMITED	800, carré Victoria, bureau 612, Montréal	60 12 14	1977 à 1981 incl.
1360-8450	TANNERIE D'ART ALEPINS INC. ....	1640, rue Sherbrooke ouest, bureau 3, Montréal	74 12 16	1977 à 1981 incl.
1360-8138	TAUROMANIE INC. ....	1595, rue St-Hubert, Montréal	74 12 13	1977 à 1981 incl.
1366-1004	TELCORP INC. ....	St-Laurent .....	75 07 07	1977 à 1981 incl.
1330-2823	LES TIMBRES HAWLEWAY LTÉE ..... <i>HAWLEWAY STAMPS LTD.</i>	75, rue Prince, Châteauguay	73 01 26	1979, 1980 et 1981
1362-9415	TOILETTAGE DE CHIEN HOLLINGSWORTH & MELDRUM INC. <i>HOLLINGSWORTH &amp; MELDRUM DOG GROOMING INC.</i>	369, avenue Dorval, Dorval	75 04 16	1977 à 1981 incl.
1362-6569	TOURS DU MEXIQUE INC. .... <i>MEXICO TOURS INC.</i>	1220, rue Peel, Montréal ..	75 03 26	1977 à 1981 incl.
1363-0124	TRADUCTION JSB INC. .... <i>JSB TRANSLATION INC.</i>	700, rue de la Gauchetière ouest, Montréal	75 04 25	1977 à 1981 incl.
1365-3258	TRANSPORT D'ÉCOLIERS ARCHIMÈDE INC.	187, rue Graham, Mont-Royal	75 05 07	1977 à 1981 incl.
1366-1632	TRICASO INC. ....	50, place Crémazie ouest, bur. 705, Montréal	75 01 11	1977 à 1981 incl.
1347-5710	TRU-VEHICLES (QUÉBEC) LTD. ....	2055, rue du Collège, St-Laurent	72 06 12	1977 à 1981 incl.
1364-9041	TUILES INSONORISANTES & CLOISONS J.H.G. INC. <i>J.H.G. SOUND PROOFING TILE &amp; PARTITIONS INC.</i>	Montréal .....	75 07 28	1977 à 1981 incl.
1362-5462	LES TYPOGRAPHES BEAUMONT INC. .	450, avenue Beaumont, Montréal	75 03 21	1978 à 1981 incl.
1362-1214	VAILLANCOURT & MERCIER INC. ....	16, rue Comeau, Maniwaki (Gatineau)	75 02 27	1978 à 1981 incl.
1366-2218	VENTES ET SERVICES U.D.R. INC. .... <i>U.D.R. SALES AND SERVICE INC.</i>	370 A, rue Fleury ouest, Montréal	75 07 15	1978 à 1981 incl.
1366-1848	VENTES MAURICE LAZARUS INC. .... <i>MAURICE LAZARUS SALES INC.</i>	6606, chemin Parkview, Côte-St-Luc	75 07 14	1977 à 1981 incl.

## Avis de reprise d'existence

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
CAMPS ET LOISIRS FAMILIAUX LES TROIS FLECHES INC. .... 1356-5148	82 05 17	Aucune
CENTRE COMMERCIAL DE RIMOUSKI INC. .... 1504-3599	82 07 14	Aucune
LES GALERIES DU CAP LTÉE ..... 1242-9122	82 05 06	Aucune
LACONIAN BROTHERHOOD OF CANADA INC. .... 1522-7377	82 05 28	Changeant sa dénomination sociale en celle de: FRATERNITÉ LACONIENNE DU CANADA INC. — LACONIAN BROTHERHOOD OF CANADA INC.

20255-o

Le directeur,  
HUBERT GAUDRY.

## Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

### Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot

Avis est, par la présente, donné que la corporation municipale de Sainte-Hélène-de-Bagot a l'intention de présenter au ministre des Affaires municipales une requête demandant que le territoire de la corporation municipale de Sainte-Hélène-de-Bagot soit rattaché au territoire de la Municipalité régionale de comté des Maskoutains plutôt qu'au territoire de la Municipalité régionale de comté d'Acton.

Sainte-Hélène-de-Bagot, le 14 juillet 1982.

La secrétaire-trésorière,  
FRANCI NEICAISE.

20333-31-2-o

### Paroisse de Saint-Liboire

La corporation municipale de la paroisse de Saint-Liboire, suivant Règlement no 225 adopté le 22 juin

1982, à l'intention de présenter une requête au ministre des Affaires municipales en vue de demander que le territoire de cette municipalité soit rattaché au territoire de la municipalité régionale de comté des Maskoutains.

La population de Saint-Liboire, suivant le Décret 3307-81 publié à la *Gazette officielle du Québec* du 2 décembre 1981, est de 1 100 âmes.

Le territoire de la municipalité, suivant plan officiel du 19 février 1879 et approuvé par le Département des terres de la couronne le 11 juin 1882, comprend: les lots 1 à 55 inclusivement du rang Saint-Henri, les lots 56 à 133 inclusivement du rang Sainte-Charlotte, les lots 134 à 206 inclusivement du rang Saint-Édouard, les lots 207 à 245 inclusivement et 312 à 330 inclusivement du rang Saint-Patrick, les lots 331 à 422 inclusivement du rang Saint-Georges, les lots 423 à 499 inclusivement du rang Sainte-Madeleine, les lots 500 à 515 inclusivement du Neuvième Rang, les lots 516 à 542 inclusivement du Huitième Rang.

Ces lots sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Liboire.

Saint-Liboire, le 9 juillet 1982.

20196-30-2-o

Le secrétaire-trésorier,  
JEAN-NOËL LEMONDE.

**Village de Saint-Liboire**

La corporation municipale du village de Saint-Liboire, suivant Règlement no 106 adopté le 22 juin 1982, a l'intention de présenter une requête au ministre des Affaires municipales en vue de demander que le territoire de cette municipalité soit rattaché au territoire de la municipalité régionale de comté des Maskoutains.

La population de Saint-Liboire, village, suivant le Décret 3307-81 publié à la *Gazette officielle du Québec* du 2 décembre 1981, est de 640 âmes.

Le territoire de la municipalité, suivant plan préparé le 12 mai 1919 par Fabien Ruel, arpenteur-géomètre, comprend les lots numéros 246 à 311 inclusivement, tous du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Liboire.

Ce territoire est complètement encerclé par celui de la municipalité de la paroisse de Saint-Liboire.

Saint-Liboire, le 9 juillet 1982.

20197-30-2-o

*Le secrétaire-trésorier,*  
JEAN-NOËL LEMONDE.

**Paroisse de Saint-Valérien-de-Milton**

Avis est, par les présentes, donné que la municipalité de la paroisse de Saint-Valérien-de-Milton présentera à l'honorable Jacques Léonard, ministre des Affaires municipales, une requête demandant le rattachement de son territoire à la municipalité régionale de comté des Maskoutains.

Suivant l'article 178 paragraphe 3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et en conséquence, savoir:

1. Les limites territoriales de la municipalité sont les suivantes: borné au nord par la paroisse de Saint-Liboire, la paroisse de Saint-Éphrem-d'Upton, la paroisse de Saint-André-d'Acton; au sud par la paroisse de Sainte-Cécile-de-Milton, la paroisse de Sainte-Puden-tienne; à l'est par Saint-Jean-Baptiste de Roxton; à l'ouest par la paroisse de Saint-Dominique.

2. La population de la municipalité est de 1 665.

Saint-Valérien-de-Milton, le 14 juillet 1982.

20298-31-2-o

*La secrétaire-trésorière,*  
LUCIE PAQUETTE.

**Associations coopératives — Loi sur les****L'ATELIER COOPÉRATIF DE REPRODUCTION DE CLÉS ET DE GRAVURE — LAVAL**

*(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « L'ATELIER COOPÉRATIF DE REPRODUCTION DE CLÉS ET DE GRAVURE — LAVAL » dont le siège social est situé à ville de Laval, QC, circonscription électorale de Fabre.

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD.

20313-o

**CO-OP D'HABITATION « LOGIS D'OR » D'ARMAGH**

*(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « CO-OP D'HABITATION « LOGIS D'OR » D'ARMAGH », dont le siège social est situé à Armagh, QC, circonscription électorale de Bel-lechasse.

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD.

20314-o

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DU MONT-BLEU (HULL)**

*(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION DU MONT-BLEU (HULL) », dont le siège social est situé à Hull, QC, circonscription électorale de Hull.

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD.

20315-o

**COOPÉRATIVE D'HABITATION  
« LA CORNICHE » (MONTRÉAL)**

*(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « LA CORNICHE » (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, circonscription électorale de Gouin.

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives,  
JEAN-MARIE BOUCHARD.*

20316-o

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT  
TOURISTIQUE D'ANTICOSTI**

*(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE D'ANTICOSTI », dont le siège social est situé à Port-Mercier, QC, dans la circonscription électorale de Duplessis.

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives,  
JEAN-MARIE BOUCHARD.*

20278-o

**COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DU CÉGEP  
DE SEPT-ÎLES**

*(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DE SEPT-ÎLES », dont le siège social est situé à Sept-Îles, QC, circonscription électorale de Duplessis.

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives,  
JEAN-MARIE BOUCHARD.*

20279-o

**Avis divers**

**Église de la Fraternité chrétienne**

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 30 avril 1982, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses M. Antoine Roger Parent, prêtre et archevêque, et M. Joseph Tardif, prêtre et prélat domestique, tous deux du 5759, avenue de l'Esplanade, Montréal, dame Marie-Anna Delisle, retraitée, 2300, rue Nicolet, appartement 507, Montréal.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 1 000 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 5759, avenue de l'Esplanade, Montréal, district judiciaire de Montréal.

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives,  
JEAN-MARIE BOUCHARD.*

20255-o

1856-5937

**La Paroisse grecque orthodoxe de la Rive-Sud  
de Montréal  
Greek Orthodox Parish of the South Shore  
of Montréal**

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de l'article 15 de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 10 mai 1982, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses, les membres actuels de « La Paroisse grecque orthodoxe de la Rive-Sud de Montréal — Greek Orthodox Parish of the South Shore of Montréal », déjà constituée en corporation le 6 juillet 1981 en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies.

Le montant auquel seront limités les biens immobiliers de la corporation sera de 5 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation sera à Saint-Hubert, district judiciaire de Montréal.

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives,  
JEAN-MARIE BOUCHARD.*

20255-o

1848-3453

**Ville de Montréal***Rachat d'obligations*

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie légale de la République Fédérale d'Allemagne de l'émission désignée

« 6 % Deutsche Mark Loan of 1972 » (ci-après appelées « obligations ») de la ville de Montréal, QC, Canada.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera le 1<sup>er</sup> septembre 1982, conformément à la section 3 (2) des termes et conditions d'emprunt, les obligations suivantes, payables en monnaie légale de la République Fédérale d'Allemagne, de l'émission ci-dessus mentionnée échéant le 1<sup>er</sup> septembre 1992, énumérées ci-dessous, à 100 % de leur valeur nominale par les intérêts courus à la date de rachat, à savoir:

2 500 obligations au montant de capital de DM 1 000 chacune; numéro de la série: 5; numéros des obligations: 10 001 à 12 500 inclusivement.

500 obligations au montant de capital de DM 5 000 chacune; numéro de la série: 5; numéros des obligations: 52 001 à 52 500 inclusivement.

Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées, au choix du détenteur, en monnaie légale de la République Fédérale d'Allemagne, au bureau principal de Westdeutsche Landesbank Girozentrale, Düsseldorf et/ou à toute autre banque énumérée à la section 6 (2) des termes et conditions d'emprunt, sur présentation et remise desdites obligations avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 1<sup>er</sup> septembre 1982.

À compter du et après le 1<sup>er</sup> septembre 1982, l'intérêt sur les obligations ainsi rappelées pour rachat cessera et les coupons d'intérêt échéant subséquemment à cette date seront nuls.

Montréal, le 22 juin 1982.

Ville de Montréal,  
*Le directeur des finances,*  
FERNAND DENIS, C.A.

20257-o

**Ville de Montréal**

À son assemblée du 19 juillet 1982, le Conseil municipal de la ville de Montréal a, en vertu de l'article 11 de son Règlement 5851 concernant l'annexion de la ville de Pointe-aux-Trembles, désigné, parmi les membres du Conseil de la ville de Pointe-aux-Trembles avant l'annexion, M. Jean-Guy Rouleau au district de Pointe-

aux-Trembles no 55, M. Maurice Vanier au district de la Rousselière no 56, et M. Georges Dancosst au district du Bout-de-l'Île no 57, pour agir respectivement comme conseillers de ces districts de la ville de Montréal jusqu'à la prochaine élection générale.

Montréal, le 19 juillet 1982.

*Le greffier de la ville,*  
MARC BOYER.

20334-o

**La Revue Notre-Dame-du-Cap**

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 10 juin 1982, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses: Poisson, Noël, o.m.i., oblat, 626, Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, G8P 4G9; Langelier, Rosaire, o.m.i., oblat, 626, Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, G8P 4G9; Cyr, André, o.m.i., oblat, 626, Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, G8P 4G9.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 5 000 000.00 \$.

Le siège social de la corporation est à Cap-de-la-Madeleine, district judiciaire de Trois-Rivières.

*Le sous-ministre,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD,  
1858-3641

20255-o

**Municipalité de Saint-François Î.O.**

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 5 juillet 1982, le Conseil de la municipalité de Saint-François Î.O. a adopté le Règlement no 29-082 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Saint-François Î.O., le 12 juillet 1982.

*Le secrétaire-trésorier,*  
ROLAND GOSSELIN.

20258-o

**Succession Francine Blanchette**

Avis public est donné que dame Pauline Allard Blanchette, commerçante, domiciliée au 61, 10<sup>e</sup> Rang à

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, agissant en sa qualité de tutrice à son fils mineur, Denis Blanchette, âgé de seize (16) ans, nommée par acte de tutelle homologué en Cour supérieure du district de Drummond, le 26 janvier 1982, dossier no 405-14-000006-827, ledit enfant mineur étant héritier de sa soeur, Francine Blanchette, en son vivant domiciliée au 61, 10<sup>e</sup> Rang à Notre-Dame-du-Bon-Conseil et décédée le 6 décembre 1981. Dame Pauline Allard Blanchette a accepté, pour et au nom dudit mineur, la succession de ladite Francine Blanchette, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Denis Gariépy, notaire, à Drummondville, 228, rue Hériot, le 4 mars 1982, et enregistré au bureau d'enregistrement de Drummond, le 15 mars 1982, sous le numéro 267041.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant le notaire Denis Gariépy, et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Drummondville, le 9 juillet 1982.

20317-0 *Le procureur.*  
DENIS GARIÉPY, notaire.

---

## Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

---

### La Caisse populaire de Saint-Jean

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 28 mai 1982 par la Caisse populaire de Saint-Jean, changeant son territoire auparavant « les limites de la paroisse, limites de 1925 plus la cité de Saint-Jean » pour celui de « la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu », Québec, le 15 juillet 1982.

20299-0 *Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives.*  
JEAN-MARIE BOUCHARD.

### Caisse populaire La Patrie

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit « La Caisse populaire de La Patrie » et « La Caisse populaire de St-Paul de Scotstown », datée du 27 avril 1982, demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la caisse résultant de cette fusion est « Caisse populaire La Patrie ».

Le siège social de cette caisse est situé à La Patrie dans la circonscription électorale de Mégantic-Compton.

Le territoire dans lequel la caisse a juridiction se définit comme suit: le village de La Patrie et la ville de Scotstown.

Cette caisse sera affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie.

Québec, le 19 juillet 1982.

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD.  
20335-0

---

## Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

---

### Accordés

#### Marguerite Aimée Mykahella Couillard de Lespinay

Par le certificat numéro 82-304 du 8 juillet 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marguerite Aimée Michèle Couillard de Lespinay née le 30 janvier 1945, en celui de Marguerite Aimée Mykahella Couillard de Lespinay.

Sainte-Foy, le 12 juillet 1982.

20256-0 *Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

#### Chantal Marie David de Sauzea

Par le certificat numéro 82-306 du 8 juillet 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Chantal-Marie Beloeil, née le 16 décembre 1952, en celui de Chantal Marie David de Sauzea.

Sainte-Foy, le 9 juillet 1982.

20256-0 *Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

#### Marie Louise Monique Guay

Par le certificat numéro 82-305 du 8 juillet 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom

de Marie Louise Monique Guay, née le 3 octobre 1938, en celui de Marie Louise Monique Guay.

Sainte-Foy, le 9 juillet 1982.

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

20256-o

### Nicole Marie Thérèse Kerjean

Par le certificat numéro 82-308 du 8 juillet 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Nicole Marie-Thérèse Gilliot, née le 11 avril 1939, en celui de Nicole Marie Thérèse Kerjean.

Sainte-Foy, le 12 juillet 1982.

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

20256-o

### Frédéric François Michel Leymarie

Par le certificat numéro 82-307 du 8 juillet 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Frédéric François Michel Fol, né le 9 août 1963, en celui de Frédéric François Michel Leymarie.

Sainte-Foy, le 9 juillet 1982.

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

20256-o

---

## Demandes

---

### Monique Antoni

Avis est donné que Monique Antoni, ménagère, domiciliée et résidant au numéro 4154 de la rue Henri-Julien, en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Monique Bernard.

Montréal, le 25 juin 1982.

*Le procureur de la requérante,*  
SERGE J. OUELLETTE, *avocat.*

20300-31-2-o

### Joseph Mario Claude Berthiaume

Avis est donné que Joseph Mario Claude Berthiaume, étudiant à la polyvalente Les Estacades du Cap-de-la-Madeleine, domicilié et résidant au 55, rue Chamber-

land au Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Mario Claude Thellend.

Cap-de-la-Madeleine, le 6 juillet 1982.

*Les procureurs du requérant,*  
CRÉTE & RICARD.

20248-30-2-o

### Victoire Blouin

Avis est donné que Victoire Blouin, commis comptable, demeurant au numéro 2220, place Melbourne, Vimont, ville de Laval, district de Montréal, H7M 3A3, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Vicky Blouin.

Ce changement de nom n'entraînera aucun changement de nom pour d'autres personnes.

Montréal, le 5 juillet 1982.

*Le procureur de la requérante,*  
RICHARD SANSEACON, *notaire.*

20301-31-2-o

### Maryse Breton

Prenez avis que Maryse Breton, étudiante, résidant et domiciliée au 3743, rue Notre-Dame ouest, ville et district de Montréal, H4C 1P8, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom de famille Breton en celui de Thériault.

Montréal, le 18 juin 1982.

*Les procureurs de la requérante,*

20249-30-2-o ARSENAULT, PELLETIER & GRÉGOIRE.

### Sue Ping Dare

Avis est, par les présentes, donné que Sue Ping Dare, analyste en informatique, domiciliée et résidant au 2418, rue John-Campbell, ville LaSalle, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sally Sue Ping Dare.

Montréal, le 28 mai 1982.

*La requérante,*  
SUE PING DARE.

20170-30-2-o

**Pierre De La Durantaye**

Avis est, par les présentes, donné que Pierre Boisjoli né De La Durantaye, domicilié au 12, carré Champlain, Blainville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom de baptême de De La Durantaye en celui de Boisjoli, nom sous lequel il a vécu et est connu.

Sainte-Thérèse, le 2 juillet 1982.

*Les procureurs du requérant,*  
20250-30-2-0 DORAIS, LAMONTAGNE & DORAIS.

**Nicole Desbiens**

Avis est, par la présente, donné que Nicole Desbiens, domiciliée et résidant au 166, rue Jacques-Lamoureux, ville de Boucherville, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Ninon Desbiens.

Aucune personne ne verra son prénom changé suite au changement de prénom de Ninon Desbiens.

Longueuil, le 5 juillet 1982.

*Les procureurs de la requérante,*  
20201-30-2-0 LAFONTAINE, CHAMBERLAND  
& PARADIS.

**Joseph Terry Ralph François Desmarais**

Avis est, par la présente, donné que Joseph Terry Ralph François Desmarais, domicilié au 8880, boulevard des Mille-Îles, Saint-François, Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Terry Ralph Paul-François Desmarais.

Montréal, le 10 juin 1982.

*Le procureur du requérant,*  
20150-30-2-0 SIDNEY COOPERSTEIN.

Alain Gingras

Avis est, par la présente, donné que Alain Gingras, domicilié et résidant au 6800, 1<sup>er</sup> Avenue, appartement 55, Charlesbourg, comté de Charlesbourg, QC, s'adres-

sera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Alain Guillemette.

Québec, le 15 juillet 1982.

20336-31-2-0

*Le requérant,*  
ALAIN GINGRAS.

**Joseph Roger**

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Roger, domicilié au 20, Mance, appartement 806, cité et district de Hull, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Roger Sabourin.

Hull, le 7 juin 1982.

*Le procureur du requérant,*  
20169-30-2-0 GÉRARD BROUILLETTE, avocat.

**Marie Jeanne d'Arc Margot Latour**

Avis est, par les présentes, donné que Marie Jeanne d'Arc Margot Latour, domiciliée et résidant au 701, Pointe-du-Jour nord, Lavaltrie, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Patricia Alice Andrée-Marguerite Latour.

Joliette, le 16 juillet 1982.

*Les procureurs de la requérante,*  
20302-31-2-0 MES LANDREVILLE, FARIBAUT, THIFFAULT,  
VARIN & BRIND'AMOUR.

**Lucien Legault**

Avis est, par la présente, donné que Lucien Legault, commis à l'expédition, résidant et domicilié au 3285, boulevard du Souvenir, appartement 602, ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lucien Bernard.

Québec, le 5 juillet 1982.

*Le procureur du requérant,*  
20151-30-2-0 ME RICHARD LEBRUN.

**Joseph Arthur Roger Pierre McGurrin**

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Arthur Roger Pierre McGurrin, domicilié et résidant au 11, rue Daniel, Joliette, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Arthur Roger Pierre Goulet, ledit nom devant servir à toutes fins légales.

Joliette, le 15 juin 1982.

*Les procureurs du requérant,*  
LANDREVILLE, FARIBAUT, THIFFAULT,  
20202-30-2-o VARIN & BRIND'AMOUR, *avocats.*

**Claudine Rouleau**

Avis est donné que Claudine Rouleau, infirmière, domiciliée et résidant au 4854, rue Côte-des-Neiges, appartement 1503, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Claudine Belzile.

Montréal, le 7 juillet 1982.

*Les procureurs de la requérante,*  
20203-30-2-o MES PAQUET & CORDEAU.

**Jankel Szyfman**

Prenez avis que Jankel Szyfman, domicilié et résidant au 8, avenue Rosedale à Dollards-des-Ormeaux, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jonathan Shifman.

Son épouse, dame Kathleen Mines, domiciliée à la même adresse, sera susceptible de voir son nom changé suite à la requête.

*Les procureurs du requérant,*  
20204-30-2-o RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER,  
FELDMAN & ROSS.

**Jean Sing Choy Wong**

Avis est, par les présentes, donné que Jean Sing Choy Wong, domicilié au 37, Avenue du Parc à Hull, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin

d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nha-Ling Jean Sing Choy Wong.

Hull, le 6 juillet 1982.

*Le procureur du requérant,*  
20205-30-2-o ME NORMAND AUCLAIR.

**Compagnies — Loi sur les****Demandes de dissolution****ANTONIN DUMONT INC.**

Prenez avis que la compagnie « ANTONIN DUMONT INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 20 juillet 1982.

*Le président,*  
20318-o ANTONIN DUMONT.

**ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU  
DOMAINE ST-LOUIS DE FRANCE INC.**

Prenez avis que la corporation « ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU DOMAINE ST-LOUIS DE FRANCE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Victoriaville, le 21 juin 1982.

*Le procureur de la corporation,*  
20319-o JEAN-GUY PROVENCHER.

**LA BERGERIE DU BOUVIER LTÉE.**

Prenez avis que la compagnie « LA BERGERIE DU BOUVIER LTÉE. », demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 juillet 1982.

*Le procureur de la compagnie,*  
20280-o MICHEL BEAUDRY, *avocat.*

**BEVERINI INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « BEVERINI INC. », constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 juillet 1982.

*Les procureurs de la compagnie,*

HEENAN, BLAIKIE, JOLIN,

20259-o

POTVIN, TRÉPANIÉ, COBBETT.

**BOUTIQUE QUÉBÉCOISE CYBELLE INC.**

Prenez avis que la compagnie « BOUTIQUE QUÉBÉCOISE CYBELLE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 12 juillet 1982.

*Le président de la compagnie,*

M. PAUL DESHARNAIS.

20320-o

**CKL CONSTRUCTION LTÉE**

Prenez avis que la compagnie « CKL CONSTRUCTION LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 juillet 1982.

*Le procureur de la compagnie,*

ME L. LEGAULT.

20321-o

**C.E. CHAMPAGNE LTÉE**

Avis est, par les présentes, donné que « C.E. CHAMPAGNE LTÉE », compagnie ayant son siège social dans la ville de Lachine, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Lachine, le 8 juillet 1982.

*Le procureur de la compagnie,*

GEORGES TREMBLAY.

20260-o

**CONSTRUCTION CYR ET CHEVALIER INC.**

Prenez avis que la compagnie « CONSTRUCTION CYR ET CHEVALIER INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 juillet 1982.

*Le procureur de la compagnie,*

ROGER SIMARD, avocat.

20281-o

**CONSTRUCTION LAURENTIENNE LTÉE**

Avis est donné que « CONSTRUCTION LAURENTIENNE LTÉE », ayant son siège social dans la ville et le district de Sainte-Thérèse, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Thérèse, le 30 juin 1982.

*Le président,*

ROLAND THIBAUT.

20322-o

**DIRECTION ARTISTIQUE FOMAPE INC.**

Prenez avis que la compagnie « DIRECTION ARTISTIQUE FOMAPE INC. », demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 juin 1982.

*Le procureur de la compagnie,*

JACQUES MONGEAU, avocat.

20282-o

**LES ENTREPRISES AQUINA INC.**

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES AQUINA INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 9 juillet 1982.

*Le procureur de la compagnie,*

DANIEL SAINT-PIERRE, notaire.

20261-o

**FABRICATION GÉNÉRALE DE MOULES INC.  
GENERAL MOLD-FAB INC.**

Avis est, par les présentes, donné que conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies, la

compagnie « FABRICATION GÉNÉRALE DE MOULLES INC. — GENERAL MOLD-FAB INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 juillet 1982.

20262-o

*Le président,*  
JEAN-GUY LAROUCHE.

### GESTION INDUSTRIELLE JACQUES BERGEVIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « GESTION INDUSTRIELLE JACQUES BERGEVIN INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 6 avril 1982.

*Les procureurs de la compagnie,*  
DE GRANDPRÉ, COLAS, DESCHÉNES,  
GODIN, PAQUETTE, LASNIER  
& ALARY.

20263-o

### HÔTEL NATIONAL (SAINT-JEAN) INC.

Prenez avis que la compagnie « HÔTEL NATIONAL (SAINT-JEAN) INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 13 juillet 1982.

20323-o

*Le procureur de la compagnie,*  
AIMÉE POULIN LAUZON, *avocat.*

### LES VALEURS LAVAL INC. LAVAL SECURITIES INC.

Prenez avis que la compagnie « LES VALEURS LAVAL INC. — LAVAL SECURITIES INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 juin 1982.

20266-o

*Les procureurs de la compagnie,*  
BARON, PIASETSKI, ABRAMS.

### P.H. LÉVESQUE LTÉE

Prenez avis que la compagnie « P.H. LÉVESQUE LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Normandin, le 6 juillet 1982.

20324-o

*Le procureur de la compagnie,*  
JEAN-JOSEPH TURCOTTE, *notaire.*

### LOISIRS & CINÉMA IBERVILLE

Prenez avis que la compagnie « LOISIRS & CINÉMA IBERVILLE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 21 juin 1982.

20283-o

*Le procureur de la compagnie,*  
LUCILLE BRISSON, *avocate.*

### MÉGAR INC.

Prenez avis que la compagnie « MÉGAR INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Lévis, le 9 juillet 1982.

20337-o

*Le procureur de la compagnie,*  
ME PAUL ROY.

### O'BRIEN EXPLORATIONS LIMITED

Prenez avis que la compagnie « O'BRIEN EXPLORATIONS LIMITED » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Ottawa, le 1<sup>er</sup> avril 1982.

20265-o

*Les procureurs de la compagnie,*  
MACDONALD, AFFLECK.

### LA QUINCAILLERIE DU VILLAGE INC.

Prenez avis que la compagnie « LA QUINCAILLERIE DU VILLAGE INC. » demandera au ministre des Insti-

tutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Baie-Saint-Paul, le 22 décembre 1981.

20264-o

*La secrétaire,*  
ÉDITH SIMARD.

### SOBLAC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « SOBLAC INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Sherbrooke, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 30 juin 1982.

20325-o

*Le procureur de la compagnie,*  
MICHEL BESSETTE, *avocat.*

### SOUVENIR LAND DEVELOPMENT CO. LTD.

Avis est, par les présentes, donné que « SOUVENIR LAND DEVELOPMENT CO. LTD. », corporation constituée selon la Loi sur les compagnies, ayant son siège social et principal bureau dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 juillet 1982.

*Les procureurs de la compagnie,*  
CHAIT, SALOMON, GELBER, REIS, BRONSTEIN,  
20326-o LITVACK, ECHENBERG & LIPPER.

### TABAGIE STE-ADELE INC.

Prenez avis que la compagnie « TABAGIE STE-ADELE INC. » dont le siège social est situé à Sainte-Adèle, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Adèle, le 15 juillet 1982.

20284-o

*Le procureur de la compagnie,*  
CAROL BRUNET, *notaire.*

## Curatelle publique — Loi sur la

### Succession Réjean Carignan

Succession de Carignan, Réjean, en son vivant du 502, rue Mercier, appartement 4, Asbestos, décédé le 30 juin 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse  
Case postale 51  
Montréal, QC  
H4Z 1J6

20327-o

### Succession Daniel Fontaine

Succession de Fontaine, Daniel, en son vivant de Chute-Saint-Philippe, R.R. no 3, comté de Labelle, décédé le 19 avril 1982.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse  
Case postale 51  
Montréal, QC  
H4Z 1J6

20328-o

### Succession Roland Gauvin

Succession de Gauvin, Roland, en son vivant du 3555, McCartney, appartement 11, Sainte-Foy, décédé le 9 mars 1982.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse

ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse  
Case postale 51  
Montréal, QC  
H4Z 1J6

20285-0

### Succession Marcel Laporte

Succession de Laporte, Marcel, en son vivant du 480, rue L'Assomption, Repentigny, décédé le 22 août 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse  
Case postale 51  
Montréal, QC  
H4Z 1J6

20286-0

### Succession Denis Proulx

Succession de Proulx, Denis, en son vivant du 2585, rue Everett, Montréal, décédé le 24 octobre 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse  
Case postale 51  
Montréal, QC  
H4Z 1J6

20287-0

## Demande(s) à la Législature

### Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Prenez avis que la ville de Saint-Bruno-de-Montarville s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa prochaine session pour l'adoption d'une loi privée ayant pour objet:

1. de modifier sa charte dans le but de l'autoriser à:

a) acquérir de gré à gré ou par expropriation tout immeuble dont l'acquisition est jugée appropriée pour fins de réserve foncière ou d'habitation et pour les travaux connexes à ces fins, ainsi que tout immeuble désuet ou dont l'occupation est nocive;

b) détenir, louer et administrer les immeubles acquis en vertu du paragraphe précédent. Elle pourra ainsi aménager ces immeubles et y installer les services publics nécessaires. Elle pourra également démolir ou restaurer les bâtiments ou autres ouvrages y érigés ou y construire de nouveaux bâtiments pour fins d'habitation, de loisirs, de récréation et autres fins accessoires. Elle pourra les aliéner aux conditions qu'elle déterminera avec l'approbation de la Commission municipale du Québec, pourvu que le prix d'aliénation soit suffisant pour couvrir toutes les dépenses relatives à l'immeuble.

2. De modifier l'article 460 de la Loi sur les cités et villes, quant à elle, aux fins de l'autoriser à:

a) réglementer ou prohiber les jeux de boules (pin ball machines), les jeux de billard, pool, trou-madame, quilles, bagatelle, les salles de tirs, les jeux électroniques et les arcades de jeux;

b) réglementer les boutiques où l'on vend ou offre en vente des marchandises à caractère érotique et réglementer les salons de massage.

Saint-Bruno-de-Montarville, le 14 juillet 1982.

20253-30-4-0

*Le greffier,*  
HÉLÈNE DRAPEAU, *notaire.*

## Liquidation des compagnies — Loi sur la

### Coopérative artisanale de l'Outaouais

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative « Coopérative artisanale de l'Outaouais », tenue le 15 juin 1982, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que mesdames Pauline Brunet et Alma Cousineau et M. Vital St-Onge soient nommés liquidateurs.

20338-0

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives.*  
JEAN-MARIE BOUCHARD.

---

**Ministères — Avis concernant les**


---

**Énergie et Ressources**


---

**Cadastres**


---

**Village d'Acton-Vale**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 12-91 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Remplacer: les lots 12-83 à 12-87 et une partie du lot 12-82 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Acton-Vale, village d'  
Division d'enregistrement: Bagot  
Municipalité: la ville d'Acton-Vale

Québec, le 10 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246758

20277-o

**Canton d'Ascot**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Remplacer: une partie du lot 24A-4, rang VI, comme en date du 22 décembre 1981 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 mai 1982. Cet avis corrige celui paru le 27 février 1982, année 114, numéro 09, page 2076.

Cadastre: Ascot, canton d'  
Division d'enregistrement: Sherbrooke  
Municipalité: Fleurimont

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246667

20277-o

**Canton d'Ascot**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 15A-524 à 15A-531, rang VII, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 mai 1982.

Remplacer: les lots 15A-377 à 15A-379, 15A-399 à 15A-407, et une partie du lot 15A-398, rang VII, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 mai 1982.

Cadastre: Ascot, canton d'  
Division d'enregistrement: Sherbrooke  
Municipalité: la ville de Sherbrooke

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
245612

20277-o

**Canton de Buckingham**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 12A-200, rang IV, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Remplacer: 12-A-143-23, 12-A-140, 12-A-141, 12-A-195, 12-A-142-36 et une partie des lots 12-A-139-2, 12-A-143, 12-A-142, 12-A-139, rang IV, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Cadastre: Buckingham, canton de  
Division d'enregistrement: Papineau  
Municipalité: la ville de Buckingham

Québec, le 15 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246939

20277-o

**Paroisse de Charlesbourg**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1105 et 1106 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Remplacer: les lots 728-8, 728a-4 et une partie des lots 728 et 728a en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Charlesbourg, paroisse de  
Division d'enregistrement: Québec  
Municipalité: la ville de Charlesbourg

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247973

20277-o

### Paroisse de Charlesbourg

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1104 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Remplacer: une partie du lot 667 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Charlesbourg, paroisse de  
Division d'enregistrement: Québec  
Municipalité: la ville de Charlesbourg

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247817

20277-o

### Paroisse de Charlesbourg

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 666-91, 666-92 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Remplacer: le lot 666-77 et une partie des lots 666-78 et 666-82 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Charlesbourg, paroisse de  
Division d'enregistrement: Québec  
Municipalité: la ville de Charlesbourg

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247782

20277-o

### Canton de Chatham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 648-286 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1982.

Remplacer: les lots 648-122 et 648-123 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1982.

Cadastre: Chatham, canton de  
Division d'enregistrement: Argenteuil  
Municipalité: la ville de Lachute

Québec, le 25 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247251

20277-o

### Canton de Chertsey

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 57, rang IV, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1982.

Remplacer: les lots 16-A-1, 16-A, 16-B-1, 16-B, 17-1 et une partie du lot 17, rang IV, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1982.

Cadastre: Chertsey, canton de  
Division d'enregistrement: Montcalm  
Municipalité: canton de Chertsey

Québec, le 18 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246507

20277-o

**Village de Côte-Saint-Louis**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 373 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Remplacer: les lots 12-14-23-1, 12-14-23-2, 12-14-23 et une partie des lots 12-14 et 12 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Cadastre: Côte-Saint-Louis, village de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 5 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092748

20277-o

**Village de Coteau-Landing**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 96-39 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1982.

Remplacer: les lots 96-37, 96-38 et une partie du lot 96-36 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1982.

Cadastre: Coteau-Landing, village de  
Division d'enregistrement: Soulanges  
Municipalité: village de Coteau-Landing

Québec, le 25 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092078

20277-o

**Village de Côte-Saint-Louis**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 372 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 23 juin 1982.

Remplacer: les lots 8-B-1, 209-77-3, 209-78-3, 209-79-3, 209-80-1, 209-81-1-1, 209-81-2-1, 209-81-3-1, 209-81-3, 209-83-1, 209-84-1, 347-1, une partie des lots 8-B, 8, 209-81-1, 209-81-2, 209-76-2, 209-76-3, 209-76, 209-77-1, 209-77-2, 209-77, 209-78-1, 209-78-2, 209-78, 209-79-1, 209-79-2, 209-79 à 209-81, 209-88, 209, 275A-1, 275A, 276A-1, 276A, 276-1, 276, 347 et la partie restante des lots 209-83 à 209-87 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 23 juin 1982.

Cadastre: Côte-Saint-Louis, village de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 5 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092702

20277-o

**Canton de Cranbourne**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 863 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 318 et 342 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 juin 1982.

Cadastre: Cranbourne, canton de  
Division d'enregistrement: Dorchester  
Municipalité: la paroisse de Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin

Québec, le 5 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246989

20277-o

**Canton de Desrobarts**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: une partie du lot 1, rang A, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1982.

Cadastre: Desroberts, canton de  
Division d'enregistrement: Rouyn-Noranda  
Municipalité: terr. non organisés, M.R.C.  
de Vallée-de-l'Or

Québec, le 22 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247153

20277-o

### Canton d'Egan

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 72-2, rang IV, en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Remplacer: le lot 72-1, rang IV, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Egan, canton d'  
Division d'enregistrement: Gatineau  
Municipalité: Montcerf

Québec, le 16 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
244152

20277-o

### Canton de Grantham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 309-60, rang V, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juillet 1982.

Remplacer: les lots 309-49, 309-55, rang V, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juillet 1982.

Cadastre: Grantham, canton de  
Division d'enregistrement: Drummond  
Municipalité: Grantham-Ouest

Québec, le 8 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247642

20277-o

### Village d'Hochelaga

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 244 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1982.

Remplacer: le lot 166-239 et une partie du lot 166 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1982.

Cadastre: Hochelaga, village d'  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 15 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092647

20277-o

### Village d'Hochelaga

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 22-757 et 22-758 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Remplacer: une partie des lots 22-195 à 22-197 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Cadastre: Hochelaga, village d'  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092283

20277-o

### Canton d'Howard

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 32-227, 32-228 et 32-231, rang III, en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Ajouter: les lots 32-229, 32-230, rang III, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Remplacer: les lots 32-122, 32-123, 32-129, 32-130 et 32-142, rang III, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Cadastre: Howard, canton d'  
Division d'enregistrement: Argenteuil  
Municipalité: Saint-Adolphe-d'Howard

Québec, le 14 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247536

20277-o

### Canton d'Howard

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 22-5, rang II, en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Remplacer: une partie du lot 22-4, rang II, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Cadastre: Howard, canton d'  
Division d'enregistrement: Argenteuil  
Municipalité: Saint-Adolphe-d'Howard

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246962

20277-o

### Canton d'Howard

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1B-29, rang II, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1982.

Remplacer: les lots 1B-3, 1B-4, 1B-14 et d'une partie des 1B-12, 1B-15, rang II, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1982.

Cadastre: Howard, canton d'  
Division d'enregistrement: Argenteuil  
Municipalité: Saint-Adolphe-d'Howard

Québec, le 25 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246993

20277-o

### Canton de Hull

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2-124, rang VII, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Remplacer: les lots 2-104 à 2-123, rang VII, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Cadastre: Hull, canton de  
Division d'enregistrement: Gatineau  
Municipalité: la ville de Gatineau

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246782

20277-o

### Canton de Hull

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 1C-52 à 1C-54, 2B-1 à 2B-16, 2B-18, 2B-19 et une partie des lots 1C-51, 2B-17, rang VIII, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Cadastre: Hull, canton de  
Division d'enregistrement: Gatineau  
Municipalité: la ville de Gatineau

Québec, le 17 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247460

20277-o

**Canton de Jonquière**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 16B-2, 16B-3, 16A-5 à 16A-7, 17-2, 17-3, rang Sud, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Cadastre: Jonquière, canton de  
Division d'enregistrement: Chicoutimi  
Municipalité: canton de Kénogami

Québec, le 15 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246104

20277-o

**Paroisse de La Visitation-de-la-Pointe-du-Lac**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 111-3 à 111-11, 111-13 à 111-20, 111-25 à 111-35, 111-37 à 111-46 et une partie des lots 111-1, 111-2, 111-12, 111-21 à 111-24, 111-36, 111-47 et 111-48 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1982.

Cadastre: La Visitation-de-la-Pointe-du-Lac,  
paroisse de  
Division d'enregistrement: Trois-Rivières  
Municipalité: Pointe-du-Lac

Québec, le 21 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246789

20277-o

**Village de Labelle**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 319, 320 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1982.

Remplacer: les lots 74, 75, 76, 76-1 et une partie des lots 73, 77, 77-1 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1982.

Cadastre: Labelle, village de  
Division d'enregistrement: Labelle  
Municipalité: Labelle

Québec, le 8 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246966

20277-o

**Paroisse de Lachine**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 878-144 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Remplacer: le lot 878-125 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Cadastre: Lachine, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la cité de Dorval

Québec, le 5 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092664

20277-o

**Village de Lennoxville**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 376-218 à 376-223 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 mai 1982.

Remplacer: les lots 376-180 à 376-188 et une partie du lot 376-189 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 mai 1982.

Cadastre: Lennoxville, village de  
Division d'enregistrement: Sherbrooke  
Municipalité: la ville de Sherbrooke

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
245613

20277-o

**Ville de Lévis (quartier Lauzon)**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 750 à 752 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 juin 1982.

Remplacer: les lots 391 à 393, 393-A, 394, 394-1, 394-2, à 394-3, 394-4, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 477, 478, 479, 480, 480-1, 480-2, 481, 481-1, 481-2, 482, 483, 484, 485, 487, 487-1, 487-2, 748 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 juin 1982.

Cadastre: Lévis, ville de (quartier Lauzon)  
Division d'enregistrement: Lévis  
Municipalité: la ville de Lévis

Québec, le 7 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
20277-o 246707

**Paroisse de Longue-Pointe**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 29-1572 à 29-1589 et 33-26 à 33-28 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 23 juin 1982.

Remplacer: les lots 29-1429 à 29-1438, 29-1444 à 29-1447, 29-1451 à 29-1453, 33-1 à 33-3 et une partie des lots 29-1428, 29-1442, 29-1443 et la partie restante des lots 29-1448 à 29-1450 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 23 juin 1982.

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 5 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
20277-o 092254

**Paroisse de Longue-Pointe**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 420-684 et 420-685 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1982.

Remplacer: le lot 420-59 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1982.

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: La ville d'Anjou

Québec, le 21 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092943

**Paroisse de Longue-Pointe**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 404-1473 à 404-1475 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Remplacer: les lots 404-1042 à 404-1045 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092099

**Paroisse de Longue-Pointe**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 404-1476 à 404-1489 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Remplacer: les lots 404-1258 à 404-1274 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Montréal  
Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092502

20277-o

**Canton de Lussier**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots A-82, A-83, A-85, A-86, A-88, A-89, bloc A, K-216, K-230 à K-238, K-261 à K-271, bloc K, et une partie des lots A-84, A-87 bloc A et K-220, K-240, bloc K, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1982.

Cadastre: Lussier, canton de  
Division d'enregistrement: Montcalm  
Municipalité: Saint-Donat

Québec, le 22 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246604

20277-o

**Canton de Lussier**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots K-191 à K-197, bloc K, K-208, K-209, K-210, K-217 du bloc K, et une partie des lots K-52, K-179, bloc K et deux parties du lot K-180, bloc K, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1982.

Cadastre: Lussier, canton de  
Division d'enregistrement: Montcalm  
Municipalité: Saint-Donat

Québec, le 21 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246605

20277-o

**Ville de Magog**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1689 et 1690 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Remplacer: les lots 218-1, 219-1, 1678-2, 1678-3 et une partie des lots 216 à 219, et deux parties du lot 1678, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Cadastre: Magog, ville de  
Division d'enregistrement: Stanstead  
Municipalité: la cité de Magog

Québec, le 14 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247404

20277-o

**Cité de Montréal (quartier Sainte-Anne)**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1936 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 1664, 1665 et 1668 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1982.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Sainte-Anne)  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 21 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092675

20277-o

**Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: une partie du lot 1720-215 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1982.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)  
 Division d'enregistrement: Montréal  
 Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 21 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
 BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
 092865

20277-o

#### **Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 2060 et 2061 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Remplacer: les lots 1460-19 à 1460-23 et une partie des lots 1460-18 et 1460 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)  
 Division d'enregistrement: Montréal  
 Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 15 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
 BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
 092538

20277-o

#### **Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2064 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Remplacer: une partie du lot 1842 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)  
 Division d'enregistrement: Montréal  
 Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 21 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
 BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
 092749

20277-o

#### **Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2062 en vertu des dispositions des articles 2174a du Code civil et 7 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1), dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Annuler: les lots 1311, 1312, 1314, 1315, 1316 et une partie des lots 1310 et 1317 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)  
 Division d'enregistrement: Montréal  
 Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 16 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
 BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
 091740

20277-o

#### **Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2063 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Remplacer: les lots 1639-60, 1639-61, 1639-62 et une partie du lot 1639 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)  
 Division d'enregistrement: Montréal  
 Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 15 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
 BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
 092449

20277-o

#### **Cité de Montréal (quartier Saint-Louis)**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1124 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 903-2, 903-3 et 903 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 juin 1982.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Louis)  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 15 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092515

20277-o

### Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 4932 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 juin 1982.

Remplacer: les lots 4275-4, 4275-5, 4275-6, 4276-4, 4276-5, 4276-6, 4277-3, 4277-4, 4278-4, 4278-5 et parties des lots 4275 à 4278 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 juin 1982.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Verdun

Québec, le 21 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092661

20277-o

### Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 119-146 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Remplacer: une partie des lots 119-49, 119-50 et 119-51 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Saint-Pierre

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092321

20277-o

### Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 4933 et 4934 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1982.

Remplacer: les lots 2642 à 2673 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1982.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 5 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092727

20277-o

### Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 4885-1702 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 juin 1982.

Remplacer: le lot 4885-1701 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 juin 1982.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la cité de Côte-Saint-Luc

Québec, le 21 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092697

20277-o

**Municipalité de la paroisse de Montreal**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 4740-533 à 4740-539 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Remplacer: les lots 4740-427 à 4740-430, 4740-530 à 4740-532 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Verdun

Québec, le 2 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092474

20277-o

**Canton de Morin**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 31-43, 31-44, rang III, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Remplacer: les lots 31-29, 31-31, rang III, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Cadastre: Morin, canton de  
Division d'enregistrement: Argenteuil  
Municipalité: Morin-Heights

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246797

20277-o

**Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Remplacer: les lots 69-379 à 69-390 et une partie du lot 69 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code

civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 22 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de  
Division d'enregistrement: L'Assomption  
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 25 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092937

20277-o

**Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 238 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Remplacer: les lots 39-65, 39-99 et une partie du lot 39 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de  
Division d'enregistrement: L'Assomption  
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092745

20277-o

**Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 236 et 237 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Remplacer: les lots 69-372, 69-373, une partie des lots 69-371, 69 et la partie restante du lot 69-374 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de

Division d'enregistrement: L'Assomption  
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

092740

20277-o

**Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 235 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Remplacer: le lot 69-375-1 et une partie des lots 69-374, 69-375 et 69 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de  
Division d'enregistrement: L'Assomption  
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

092739

20277-o

**Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 76-191 à 76-194 et 78-291 à 78-295 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 23 juin 1982.

Remplacer: les lots 76-163 à 76-165, 78-269, 78-270, 78-284 et 78-285 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 23 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de

Division d'enregistrement: L'Assomption  
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 28 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

092425

20277-o

**Paroisse de Notre-Dame-de- L'Assomption-de-Repentigny**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 33-180 et 33-181 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Remplacer: les lots 33-117 et 33-118 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de  
Division d'enregistrement: L'Assomption  
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

092314

20277-o

**Paroisse de Notre-Dame-de- L'Assomption-de-Repentigny**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 50-334 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1982.

Remplacer: une partie du lot 50-262 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de

Division d'enregistrement: L'Assomption  
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 8 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092683

20277-o

### **Paroisse de Notre-Dame-de-Québec (la banlieue)**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 186, 187, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Remplacer: les lots 146-27, 146-30 et deux parties du lot 146 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-Québec (la banlieue),  
paroisse de  
Division d'enregistrement: Québec  
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 15 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247613

20277-o

### **Paroisse de Notre-Dame-de-Québec (la banlieue)**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 188 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Remplacer: le lot 62-10 et une partie du lot 62 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-Québec (la banlieue),  
paroisse de  
Division d'enregistrement: Québec  
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 14 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247480

20277-o

### **Paroisse de Notre-Dame-de-Québec (la banlieue)**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 185 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Remplacer: le lot 50-10-1 et une partie des lots 50-10-2, 50-10, 50 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-Québec (la banlieue),  
paroisse de  
Division d'enregistrement: Québec  
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 14 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247022

20277-o

### **Paroisse de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1612 à 1616 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 1295, 1296, 1296-248 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, paroisse de  
Division d'enregistrement: Saint-Hyacinthe  
Municipalité: la ville de Saint-Hyacinthe

Québec, le 10 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246950

20277-o

### **Paroisse de Pointe-Claire**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 141-125 à 141-127 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Remplacer: les lots 114-108, 141-122 et 141-123 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Cadastre: Pointe-Claire, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Kirkland

Québec, le 5 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092663

20277-o

### **Paroisse de Pointe-Claire**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 12-467 à 12-492 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1982.

Remplacer: une partie du lot 12-424 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1982.

Cadastre: Pointe-Claire, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la cité de Beaconsfield

Québec, le 15 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092540

20277-o

### **Paroisse de Pointe-Claire**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 141-128 à 141-130 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Remplacer: les lots 141-63 à 141-65 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Cadastre: Pointe-Claire, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Kirkland

Québec, le 5 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092662

20277-o

### **Cité de Québec (quartier Saint-Roch)**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 4577 et 4578 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Remplacer: les lots 626, 630 et une partie des lots 624, 625, 631 et 710 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Québec, cité de (quartier Saint-Roch)  
Division d'enregistrement: Québec  
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247870

20277-o

### **Cité de Québec (quartier Montcalm)**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 4576 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Remplacer: le lot 4368-91 et une partie du lot 4368 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Québec, cité de (quartier Montcalm)  
Division d'enregistrement: Québec  
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247614

20277-o

**Cité de Québec (quartier Saint-Jean)**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 4575 en vertu des dispositions des articles 2174*b* du Code civil et 7 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1) dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982. \*

Remplacer: le lot 3387 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Québec, cité de (quartier Saint-Jean)

Division d'enregistrement: Québec

Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247369

20277-o

**Paroisse de Rivière-des-Prairies**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 162-425 et 162-426 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 mai 1982.

Remplacer: les lots 162-6, 162-7, 162-9 à 162-12 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 mai 1982.

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de

Division d'enregistrement: Montréal

Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092050

20277-o

**Paroisse de Rivière-des-Prairies**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 125-74 à 125-81 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 juin 1982.

Remplacer: les lots 125-69-1 à 125-69-10 et la partie restante du lot 125-69 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 juin 1982.

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de

Division d'enregistrement: Montréal

Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 16 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092413

20277-o

**Canton de Rousseau**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 12, rang A, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Annuler: une partie du lot 61, rang IX, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Rousseau, canton de

Division d'enregistrement: Abitibi

Municipalité: Baie-James

Québec, le 11 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246069

20277-o

**Ville de Rouyn**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 1644 à 1660, 1692 à 1704, 1711 à 1738, 1762 à 1781, 1954, 1955, 1956, 1974, 1975 ainsi qu'une partie des lots 1963, 1964, 1965 et la partie restante des lots 1957 et 1966 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Cadastre: Rouyn, ville de  
Division d'enregistrement: Rouyn-Noranda  
Municipalité: la cité de Rouyn

Québec, le 7 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
245894

20277-o

### **Paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 23-13-2, rang I, canton de Morin, en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Remplacer: le lot 23-13-1, rang I, canton de Morin, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Adèle-d'Abercrombie, paroisse de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: la ville de Saint-Adèle

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092417

20277-o

### **Paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 9-30 et 9-31, rang IX, canton d'Abercrombie, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mars 1982.

Remplacer: les lots 9-3-2 et 9-5 et une partie du lot 9-3, rang IX, canton d'Abercrombie, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mars 1982.

Cadastre: Sainte-Adèle-d'Abercrombie, paroisse de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: village de Mont-Rolland

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
091648

20277-o

### **Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 91 à 97, rang IV, canton de Beresford, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 3 et 4, rang IV, canton de Beresford, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Sainte-Agathe-des-Monts, paroisse de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: village de Sainte-Agathe-Sud

Québec, le 28 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092640

20277-o

### **Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 68-83, rang IV, canton de Beresford, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 6B-6, 6B-7, 6B-27, 6B-28, et partie des lots 6B-5 et 6B-29, rang IV, canton de Beresford, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Agathe-des-Monts, paroisse de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: village de Sainte-Agathe-Sud

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092195

20277-o

### **Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 12A-473, rang IV, canton de Beresford, en vertu des dispositions de l'article 2174b du

Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Remplacer: les lots 12A-61-2, 12A-62-2 et une partie des lots 12A-61 à 12A-63, rang IV, canton de Beresford, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Agathe-des-Monts, paroisse de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: la ville de Sainte-Agathe-des-Monts  
Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092412

20277-o

### Paroisse de Saint-Alban-d'Alton

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 22-63 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Remplacer: une partie du lot 22-35 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Cadastre: Saint-Alban-d'Alton, paroisse de  
Division d'enregistrement: Portneuf  
Municipalité: village de Saint-Marc-des-Carières

Québec, le 14 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247414

20277-o

### Paroisse de Saint-Alexis

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 487 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 98-A-1, 98-A-2, 98-A, 98-95 et une partie du lot 98 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Cadastre: Saint-Alexis, paroisse de  
Division d'enregistrement: Chicoutimi  
Municipalité: La ville de La Baie

Québec, le 10 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
244361

20277-o

### Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 270-33-38, 270-34-63 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Remplacer: les lots 270-33-15, 270-34-47 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette,  
paroisse de  
Division d'enregistrement: Québec  
Municipalité: la ville de Val-Bélair

Québec, le 6 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247814

20277-o

### Paroisse de Saint-André-Avellin

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 416-4-1 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1982.

Cadastre: Saint-André-Avellin, paroisse de  
Division d'enregistrement: Papineau  
Municipalité: village de Saint-André-Avellin

Québec, le 7 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
248037

20277-o

**Paroisse de Saint-Andrews**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: une partie du lot 730-7 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Cadastre: Saint-Andrews, paroisse de  
Division d'enregistrement: Argenteuil  
Municipalité: la paroisse de Saint-André-d'Argenteuil  
Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246911

20277-o

**Paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 86-106 et 86-107 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: le lot 86-11 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Anne-des-Plaines, paroisse de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines  
Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092126

20277-o

**Paroisse de Saint-Antoine-de-Lavaltrie**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 155-15 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1982.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Lavaltrie, paroisse de  
Division d'enregistrement: Berthier  
Municipalité: la paroisse de Saint-Antoine-de-Lavaltrie  
Québec, le 18 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247874

20277-o

**Paroisse de Saint-Athanase**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 249-40, 249-30 à 249-33 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1982.

Cadastre: Saint-Athanase, paroisse de  
Division d'enregistrement: Iberville  
Municipalité: la paroisse de Saint-Athanase

Québec, le 25 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247661

20277-o

**Paroisse de Saint-Bruno**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: une partie du lot 74-19 et la partie restante du lot 74-88 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 avril 1982.

Cadastre: Saint-Bruno, paroisse de  
Division d'enregistrement: Chambly  
Municipalité: ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Québec, le 28 avril 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246735

20277-o

**Paroisse de Saint-Colomban**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 238-6 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1982.

Remplacer: le lot 238-4 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1982.

Cadastre: Saint-Colomban, paroisse de  
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes  
Municipalité: la paroisse de Saint-Colomban

Québec, le 28 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092593

20277-o

#### **Paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 162-12 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1982.

Remplacer: une partie du lot 162-6 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1982.

Cadastre: Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, paroisse de  
Division d'enregistrement: Québec  
Municipalité: la paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport

Québec, le 25 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246768

20277-o

#### **Paroisse de Saint-Étienne-de-Lauzon**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 207-13 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1982.

Cadastre: Saint-Étienne-de-Lauzon, paroisse de  
Division d'enregistrement: Lévis  
Municipalité: Saint-Étienne

Québec, le 16 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247443

20277-o

#### **Paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 32-387 et 32-388 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Remplacer: le lot 32-306 et une partie du lot 32-305 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Cadastre: Sainte-Famille-de-Boucherville, paroisse de  
Division d'enregistrement: Chambly  
Municipalité: la ville de Boucherville

Québec, le 17 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246290

20277-o

#### **Paroisse de Sainte-Flore**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 134-478-6 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1982.

Remplacer: une partie des lots 134-478-3 et 134-478-4 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Flore, paroisse de  
Division d'enregistrement: Shawinigan  
Municipalité: la ville de Grand-Mère

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246687

20277-o

**Paroisse de Saint-François-de-Sales**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 5-286 à 5-299, 6-304 à 6-310 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Remplacer: les lots 5-157 et 6-184 et une partie des lots 5-156, 5-158 à 5-161, 5-168 à 5-170, 6-183, 6-185 à 6-188 et 6-257 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Cadastre: Saint-François-de-Sales, paroisse de  
Division d'enregistrement: Laval  
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 5 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092371

20277-o

**Paroisse de Sainte-Geneviève**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 133-126 à 133-135, 139-125 à 139-144, 140-135 et 140-136 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Remplacer: les lots 133-82, 133-119 à 133-125, 139-106 à 139-124 et 140-126 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Geneviève, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Pierrefonds

Québec, le 21 mai 1982

*Pour le sous-ministre*  
BENOÎT GRIMARD A.-G.  
092153

20277-o

**Paroisse de Saint-Guillaume-d'Upton**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annulation des lots 721 à 723, rang IV, et intégration au lot 724, rang IV qui est corrigé en vertu des

dispositions des articles 2174a et 2174 du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Saint-Guillaume-d'Upton, paroisse de  
Division d'enregistrement: Yamaska  
Municipalité: la paroisse de Saint-Guillaume

Québec, le 12 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247054

20277-o

**Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 481-388 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Remplacer: le lot 481-53 et une partie du lot 481-54 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de  
Division d'enregistrement: L'Assomption  
Municipalité: la ville de Mascouche

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092439

20277-o

**Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 483-181 à 483-184 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 juin 1982.

Remplacer: les lots 483-139 et 483-140 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 juin 1982.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de  
Division d'enregistrement: L'Assomption  
Municipalité: la ville de Mascouche

Québec, le 14 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092500

20277-o

### Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 343-3-2 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Remplacer: une partie du lot 343-3-1 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de  
Division d'enregistrement: L'Assomption  
Municipalité: la ville de Mascouche

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092079

20277-o

### Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 783-152 et 783-153 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1982.

Remplacer: les lots 783-60 et 783-147 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1982.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de  
Division d'enregistrement: l'Assomption  
Municipalité: la ville de Mascouche

Québec, le 8 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092732

20277-o

### Paroisse de Saint-Hippolyte

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 25B-43, rang XI, canton de Kilkenny, en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: le lot 25B-39, rang XI, canton de Kilkenny, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Saint-Hippolyte, paroisse de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: la paroisse de Saint-Hippolyte

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092347

20277-o

### Paroisse de Saint-Hubert

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 86-457 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1982.

Remplacer: les lots 86-259, 86-456 et la partie restante du lot 86-258 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1982.

Cadastre: Saint-Hubert, paroisse de  
Division d'enregistrement: Chambly  
Municipalité: la ville de Carignan

Québec, le 17 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246225

20277-o

### Paroisse de Saint-Hubert

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 158-1287, 158-1288 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1982.

Remplacer: les lots 158-422 à 158-426 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1982.

Cadastre: Saint-Hubert, paroisse de  
Division d'enregistrement: Chambly  
Municipalité: la ville de Saint-Hubert

Québec, le 23 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247977

20277-o

### Paroisse de Saint-Isidore

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 258-35 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1982.

Remplacer: une partie du lot 258-11 et la partie restante du lot 258-10 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1982.

Cadastre: Saint-Isidore, paroisse de  
Division d'enregistrement: Laprairie  
Municipalité: la paroisse de Saint-Isidore

Québec, le 25 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246840

20277-o

### Paroisse de Saint-Isidore

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 694 à 696 en vertu des dispositions des articles 2174b du Code civil et 7 de la loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1) dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 548 et 412 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 juin 1982.

Cadastre: Saint-Isidore, paroisse de  
Division d'enregistrement: Dorchester  
Municipalité: la paroisse de Saint-Isidore

Québec, le 5 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247359

20277-o

### Paroisse de Saint-Jean-Chrysostome

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 576 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 192 et 192-88 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1982.

Cadastre: Saint-Jean-Chrysostome, paroisse de  
Division d'enregistrement: Lévis  
Municipalité: la ville de Saint-Jean-Chrysostome

Québec, le 10 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247019

20277-o

### Paroisse de Saint-Jérôme

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 231-495 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Remplacer: le lot 231-104 et une partie du lot 231-103 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Cadastre: Saint-Jérôme, paroisse de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: village de Lafontaine

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092214

20277-o

**Village de Saint-Jérôme**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 490-82 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Remplacer: les lots 490-24, 490-25, 490-64, 490-65 et une partie des lots 490-23 et 490-63 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Saint-Jérôme, village de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: la ville de Saint-Jérôme

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092209

20277-o

**Paroisse de Saint-Joseph-des-Cèdres**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 239-1, 239-2, 241-2, 241-3, 241-4, 242-11 à 242-16, 242-19 à 242-23, 243-2 à 243-5 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 juin 1982.

Cadastre: Saint-Joseph-des-Cèdres, paroisse de  
Division d'enregistrement: Soulanges  
Municipalité: la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges

Québec, le 15 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
091989

20277-o

**Paroisse de Saint-Joseph-du-Lac**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 26-67 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 juin 1982.

Remplacer: les lots 26-51 et 26-52 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 juin 1982.

Cadastre: Saint-Joseph-du-Lac, paroisse de  
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes  
Municipalité: village de Pointe-Calumet

Québec, le 15 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092483

20277-o

**Paroisse de Sainte-Julienne**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 243-105 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 juin 1982.

Remplacer: les lots 243-80, 243-81 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 juin 1982.

Cadastre: Sainte-Julienne, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montcalm  
Municipalité: la paroisse de Sainte-Julienne

Québec, le 5 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247324

20277-o

**Paroisse de Saint-Laurent**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2685 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1982.

Remplacer: le lot 640-40-1 et une partie des lots 640-40 et 640 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1982.

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 21 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092731

20277-o

**Paroisse de Saint-Laurent**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2684 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1982.

Remplacer: les lots 465-654, 465-655, 465-656, 465-657, et une partie du lot 465 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1982.

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Saint-Laurent

Québec, le 21 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092720

20277-o

**Paroisse de Saint-Laurent**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 614-477 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Remplacer: le lot 614-431 et une partie du lot 614-8 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Mont-Royal

Québec, le 5 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
093015

20277-o

**Paroisse de Saint-Laurent**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 128-19 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Remplacer: le lot 128-3 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Saint-Laurent

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092111

20277-o

**Paroisse de Saint-Laurent**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 97-307 et 97-308 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Remplacer: la partie restante des lots 97-238 et 97-239 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Saint-Laurent

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092112

20277-o

**Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 23-128 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 23-23 et 23-24 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Saint-Louis-de-Terrebonne, paroisse de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: la ville de Bois-des-Fillion

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092170

20277-o

**Paroisse de Sainte-Marguerite**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot B-901, bloc B, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Remplacer: les lots B-139 à B-141, bloc B, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Cadastre: Sainte-Marguerite, paroisse de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: la ville d'Estérel

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092198

20277-o

**Paroisse de Saint-Martin**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 261-1062 à 261-1067 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1982.

Remplacer: les lots 261-99 à 261-102 et 261-529 à 261-532 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1982.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de  
Division d'enregistrement: Laval  
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092338

20277-o

**Paroisse de Saint-Martin**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 339-3-61 à 339-3-70 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Remplacer: les lots 339-3-50 à 339-3-57 et une partie du lot 339-3-49 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de  
Division d'enregistrement: Laval  
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 5 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
093035

20277-o

**Paroisse de Saint-Martin**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 256-702 à 256-705, 258-125 à 258-128 et 702-13 à 702-16 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 22 juin 1982.

Remplacer: les lots 256-671, 256-672, 258-122, 258-123 et 702-10 et 702-11 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 22 juin 1982.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de  
Division d'enregistrement: Laval  
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 5 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092617

20277-o

**Paroisse de Sainte-Martine**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 488 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 90 et 91 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Annuler: le lot 91-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Sainte-Martine, paroisse de  
Division d'enregistrement: Châteauguay  
Municipalité: Saint-Paul-de-Châteauguay

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
241973

20277-o

### Paroisse de Saint-Maurice

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 278-73 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 278-26, 278-51, 278-52 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1982.

Cadastre: Saint-Maurice, paroisse de  
Division d'enregistrement: Champlain  
Municipalité: la paroisse de Saint-Louis-de-France

Québec, le 23 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246066

20277-o

### Paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 113-7 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1982.

Remplacer: le lot 113-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1982.

Cadastre: Saint-Michel-de-Vaudreuil, paroisse de  
Division d'enregistrement: Vaudreuil  
Municipalité: la ville de Vaudreuil

Québec, le 25 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092579

20277-o

### Paroisse de Saint-Paul-l'Ermitte

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 255-41 à 255-44 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Remplacer: les lots 255-2 et 255-3 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: Saint-Paul-l'Ermitte, paroisse de  
Division d'enregistrement: L'Assomption  
Municipalité: la ville de Le Gardeur

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092352

20277-o

### Paroisse de Saint-Paul-l'Ermitte

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 375 et 376 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 97, 98, 99, 111 et 112 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Cadastre: Saint-Paul-l'Ermitte, paroisse de  
Division d'enregistrement: L'Assomption  
Municipalité: la ville de Le Gardeur

Québec, le 14 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092874

20277-o

### Paroisse de Sainte-Rose

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 95-105 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1982.

Remplacer: une partie du lot 95-87 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1982.

Annuler: une partie du lot 95-87 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1982.

Cadastre: Sainte-Rose, paroisse de  
Division d'enregistrement: Laval  
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 25 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092291

20277-0

### Paroisse de Sainte-Rose

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 119-145 à 119-147, 120-1-233 à 120-1-235, 120-2-221 à 120-2-225 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Remplacer: les lots 119-97, 119-98, 120-1-193 à 120-1-195, 120-2-170 à 120-2-173, 120-2-180 à 120-2-182, une partie des lots 119-67, 119-93, 120-2-165 et la partie restante du lot 119-90 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Rose, paroisse de  
Division d'enregistrement: Laval  
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092291

20277-0

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 50-86-88 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1982.

Remplacer: une partie du lot 50-86-1 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1982.

Cadastre: Sainte-Rose, paroisse de  
Division d'enregistrement: Laval  
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 18 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092246

20277-0

### Paroisse de Saint-Sauveur

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 342-46, rue, 342-47, rue, 572 à 575 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 342-19, 342-20, 342-28, 344 et deux parties du lot 343 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Saint-Sauveur, paroisse de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: village de Saint-Sauveur-des-Monts

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092695

20277-0

### Paroisse de Sainte-Sophie

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 227-1 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Sophie, paroisse de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: Sainte-Sophie

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092221

20277-0

**Village de Sainte-Thérèse**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 275 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Remplacer: une partie du lot 252-6 et une partie des lots 242 à 252 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse, village de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: la ville de Sainte-Thérèse

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092262

20277-o

**Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 772-227 à 772-234 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Ajouter: les lots 772-235 à 772-262 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Remplacer: les lots 772-154 à 772-161, 772-163 à 772-165, 772-183 à 772-206, 772-215 à 772-224 et une partie des lots 772-153 à 772-166 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: la ville de Blainville

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092746

20277-o

**Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 770-110 et 770-111 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Remplacer: les lots 770-20 et 770-28 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: la ville de Blainville

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092642

20277-o

**Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 928-126 et 928-127 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Remplacer: les lots 928-65 à 928-68 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: la ville de Rosemère

Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092462

20277-o

**Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 99-158 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de  
 Division d'enregistrement: Terrebonne  
 Municipalité: la ville de Boisbriand  
 Québec, le 28 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
 BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
 092563

20277-o

#### Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 102-619 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 102-285 et 102-287 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de  
 Division d'enregistrement: Terrebonne  
 Municipalité: la ville de Boisbriand  
 Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
 BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
 092189

20277-o

#### Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 231-67 et 231-68 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 231-31 et 231-32 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de  
 Division d'enregistrement: Terrebonne  
 Municipalité: la ville de Sainte-Thérèse  
 Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
 BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
 092370

20277-o

#### Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 35-71 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 35-3-1, 35-14 et une partie des lots 35-3 et 35-13 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de  
 Division d'enregistrement: Terrebonne  
 Municipalité: la ville de Rosemère  
 Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
 BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
 092377

20277-o

#### Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 102-620 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 102-488, 102-489, 102-490, 102-487-2 et une partie du lot 102-487 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de  
 Division d'enregistrement: Terrebonne  
 Municipalité: la ville de Boisbriand  
 Québec, le 9 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
 BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
 092387

20277-o

#### Paroisse de Saint-Tite

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 211-10, 211-11 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Remplacer: le lot 211-5 et une partie du lot 211-2 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Cadastre: Saint-Tite, paroisse de  
Division d'enregistrement: Shawinigan  
Municipalité: la paroisse de Saint-Tite

Québec, le 14 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246980

20277-o

### Paroisse de Saint-Vincent-de-Paul

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 489-116-5 à 489-116-8 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Remplacer: les lots 489-116-1 et 489-116-2 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Cadastre: Saint-Vincent-de-Paul, paroisse de  
Division d'enregistrement: Laval  
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 6 juillet 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092758

20277-o

### Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 419-825 et 419-826 (rue) en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Remplacer: le lot 419-653 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la cité de Saint-Léonard

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092098

20277-o

### Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 442-839 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Remplacer: les lots 442-17-2, 442-18-1, 442-18, 442-19, 442-56, 442-57-1, 442-57, 442-58-1, ainsi qu'une partie des lots 442-17 et 442-58 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de  
Division d'enregistrement: Montréal  
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092075

20277-o

### Ville de Sherbrooke (quartier Est)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 4-348 à 4-353 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 mai 1982.

Remplacer: le lot 4-346 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 mai 1982.

Cadastre: Sherbrooke, ville de (quartier Est)  
Division d'enregistrement: Sherbrooke  
Municipalité: la ville de Sherbrooke

Québec, le 21 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246648

20277-o

**Ville de Sherbrooke (quartier Sud)**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1494-348 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1982.

Remplacer: une partie du lot 1494-346 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1982.

Cadastre: Sherbrooke, ville de (quartier Sud)  
Division d'enregistrement: Sherbrooke  
Municipalité: la ville de Sherbrooke

Québec, le 15 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247034

20277-o

**Canton de Sicotte**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: une partie du lot 1, rang C, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Sicotte, canton de  
Division d'enregistrement: Gatineau  
Municipalité: canton de Grand-Remous

Québec, le 16 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247159

20277-o

**Canton de Stratford**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 16-33 à 16-35, rang VII S.-O., en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 mai 1982.

Ajouter: le lot 16-36, rang VII sud-ouest, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 mai 1982.

Remplacer: les lots 16-5, 16-6, 16-12 à 16-14, rang VII sud-ouest, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 mai 1982.

Cadastre: Stratford, canton de  
Division d'enregistrement: Wolfe  
Municipalité: canton de Stratford

Québec, le 25 mai 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246719

20277-o

**Canton de Templeton**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 11b-2-32, rang VIII, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Remplacer: les lots 11b-2-18, 11b-2-19, rang VIII, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Cadastre: Templeton, canton de  
Division d'enregistrement: Hull  
Municipalité: Val-des-Monts

Québec, le 10 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
244333

20277-o

**Canton de Templeton**

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 12A-96, 12A-95, rang VIII, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Remplacer: les lots 12a-30, 12a-31, 12a-32, 12a-33, rang VIII, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Cadastre: Templeton, canton de  
Division d'enregistrement: Hull  
Municipalité: Val-des-Monts

Québec, le 10 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
244332

20277-o

### Canton de Templeton

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 12a-97, rang VIII, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Remplacer: les lots 12a-8, 12a-9, rang VIII, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1982.

Cadastre: Templeton, canton de  
Division d'enregistrement: Hull  
Municipalité: Val-des-Monts

Québec, le 10 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
244331

20277-o

### Canton de Tremblay

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 26C-38 à 26C-42, 27B-205 à 27B-214, 27B-216, 27B-217, 27C-80 à 27C-92 et une partie du lot 27B-198, rang III, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Cadastre: Tremblay, canton de  
Division d'enregistrement: Chicoutimi  
Municipalité: la ville de Chicoutimi

Québec, le 15 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247149

20277-o

### Canton de Ware

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 569 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 20, 21, rang I, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1982.

Cadastre: Ware, canton de  
Division d'enregistrement: Dorchester  
Municipalité: la ville de Lac-Etchemin

Québec, le 14 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
246729

20277-o

### Canton de Wickham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 109-166 et 108-178 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 22 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 108-45, 108-46, 109-25 et 109-26 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 22 juin 1982.

Cadastre: Wickham, canton de  
Division d'enregistrement: Drummond  
Municipalité: la ville de Drummondville

Québec, le 25 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247109

20277-o

### Canton de Wickham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 101-31, rang II, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1982.

Remplacer: le lot 101-14 et une partie du lot 101-13, rang II, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1982.

Cadastre: Wickham, canton de  
Division d'enregistrement: Drummond  
Municipalité: la ville de Drummondville

Québec, le 17 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
247339

20277-o

### Canton de Wolfe

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot A-169 du bloc A en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1982.

Cadastre: Wolfe, canton de  
Division d'enregistrement: Terrebonne  
Municipalité: Saint-Faustin

Québec, le 28 juin 1982.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOÎT GRIMARD, A.-G.  
092536

20277-o

## Divers

### Intention de révoquer une concession minière

Avis vous est donné, par les présentes, ainsi qu'à toute personne qui pourrait détenir les droits de propriété dans cette concession, que la concession minière numéro 10 pour les métaux supérieurs (graphite), souterraine seulement, sera révoquée par le Gouvernement du Québec si, dans les 90 jours de cet avis, vous ne pouvez prouver que des travaux d'exploration ou d'exploitation minière ont été effectués durant les dix dernières années sur les immeubles suivants:

Les lots quinze (15), seize (16) et dix-sept (17) du rang Six (VI) nord de l'arpentage primitif du canton d'Amherst, circonscription électorale de Labelle et Papineau.

Cet avis est donné en vertu des articles 234 et 235 de la Loi sur les mines (L.R.Q., c. M-13).

Québec, le 26 janvier 1982.

*Le sous-ministre associé (mines),*  
20182-30-2-o CHARLES-E. BEAULIEU.

## Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

### Changement de siège social (Article 2)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations, il a approuvé le règlement de changement de siège social suivant:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DE LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL 1641-4492	82 07 14	9855, boulevard Saint-Michel, local 1, Montréal-Nord

20255-o

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

## Régie des marchés agricoles du Québec

### Association des emballeurs d'oignons du Québec Accréditation

Avis est, par les présentes, donné que, par Décision numéro 3442 rendue le 14 juillet 1982, la Régie des marchés agricoles du Québec a rendu l'ordonnance qui suit sur une demande d'accréditation de l'Association des emballeurs d'oignons du Québec pour les fins prévues à l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles.

*Le secrétaire,*  
ME GILLES LE BLANC.

### Ordonnance 3442

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, la Régie des marchés agricoles du Québec décrète ce qui suit:

1. Pour les fins de la présente ordonnance, les expressions et mots suivants signifient ou désignent:

a) « Association »: l'Association des emballeurs d'oignons du Québec, corporation légalement constituée sous l'autorité de la Loi sur les syndicats professionnels, ayant son siège social à Saint-Rémi, comté de Napierville;

b) « Plan conjoint »: le Plan conjoint des producteurs d'oignons du Québec tel que publié à la *Gazette officielle du Québec* le 30 décembre 1980 et modifié par règlement publié le 18 mars 1981.

2. L'Association est accréditée pour représenter, aux fins prévues à l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, les emballeurs d'oignons du Québec dans leurs relations avec le plan conjoint.

3. La présente ordonnance entre en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

20339-o

## Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

### CARREFOUR JEUNESSE ROSEMONT

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 74 et 120 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes, en date du 9<sup>e</sup> jour de juillet 1982, convertissant la corporation « CARREFOUR JEUNESSE ROSEMONT », constituée le 4 mai 1921, en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, et ayant des objets similaires à ceux d'un établissement institué en vertu du chapitre précité, en un établissement public sous le nom de « CARREFOUR JEUNESSE ROSEMONT ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement sera à Montréal, district judiciaire de Montréal.

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD.

20255-o

1269-1523

### CENTRE D'ACCUEIL DES LAURENTIDES

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 74, 119 et 120 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes, en date du 2<sup>e</sup> jour de juillet 1982, fusionnant et convertissant « CENTRE D'ACCUEIL GODEFROY LAVIOLETTE » constituée le 19 janvier 1965, « CENTRE ÉDUCATIF ET DE PLEIN-AIR LA CALÈCHE INC. » constituée le 2 septembre 1971, les lettres patentes précitées ayant été émises en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, en un établissement public sous le nom de « CENTRE D'ACCUEIL DES LAURENTIDES ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement sera à Sainte-Agathe-des-Monts, district judiciaire de Terrebonne.

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD.

20255-o

1859-1651

**CENTRE HOSPITALIER PIERRE-BOUCHER**

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de l'article 66 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires à la corporation « CENTRE HOSPITALIER PIERRE-BOUCHER », en date du 13 juillet 1982, modifiant les lettres patentes émises le 17 août 1977.

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives.*

JEAN-MARIE BOUCHARD.

20255-o

1479-0513

**CENTRE LOCAL DE SERVICES  
COMMUNAUTAIRES SAMUEL  
DE CHAMPLAIN**

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de l'article 66 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires à la corporation « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE SAMARITECH », en date du 9 juillet 1982, modifiant les lettres patentes émises le 12 mars 1975, en changeant la dénomination sociale en celle de « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SAMUEL DE CHAMPLAIN ».

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives.*

JEAN-MARIE BOUCHARD.

20255-o

1361-6776

**FOYER ST-PAUL DE BERRY INC.  
ST. PAUL'S REST HOME OF BURY INC.**

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38) et de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires à la corporation « ST. PAUL'S REST HOME OF BURY INC. », en date du 9 juillet 1982, modifiant les lettres patentes émises le 67 08 18, changeant sa dénomination sociale en celle de « FOYER ST-PAUL DE BERRY INC. — ST. PAUL'S REST HOME OF BURY INC. ».

*Le directeur.*  
HUBERT GAUDRY.

20255-o

1241-8745

**Sociétés coopératives agricoles —  
Loi sur les****SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE  
RÉGIONALE DE LYSTER**

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a confirmé l'acte d'accord intervenu le 2 juin et le 1<sup>er</sup> juin 1982, entre « SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE SAINTE-ANASTASIE DE LYSTER » et « SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LE D'INVERNESS », prévoyant la fusion de ces deux sociétés coopératives agricoles sous le nom de « SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE RÉGIONALE DE LYSTER », dont le siège social est situé à Lyster, circonscription électorale de Lotbinière.

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives.*

JEAN-MARIE BOUCHARD.

20329-o

**Soumissions — Demandes de****Ville de l'Ancienne-Lorette**

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de l'Ancienne-Lorette » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 693 000 \$ d'obligations de la ville de l'Ancienne-Lorette datées du 15 septembre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15 % ni supérieur à 17½ % payable semi-annuellement les 15 mars et 15 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 17 août 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions  
Division des obligations  
Édifice Cook-Chauveau  
20, avenue Chauveau  
Québec, G1R 4J3

(téléx: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1982.

Tableau d'amortissement — 1 693 000 \$

Année	Capital
15 septembre 1983 .....	63 000 \$
15 septembre 1984 .....	66 000

Année	Capital
15 septembre 1985 .....	73 000 \$
15 septembre 1985 .....	715 000 (à renouveler)
15 septembre 1987 .....	776 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de l'Ancienne-Lorette s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 1 603 000 \$; V-157 — 90 000 \$ acquisition d'un réseau d'aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 17 août 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 17 août 1982 à 17 h, à l'hôtel de ville, 1575, rue Turmel, ville de l'Ancienne-Lorette, comté de La Peltrie, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de l'Ancienne-Lorette, le 21 juillet 1982.

*Le greffier,*  
GABRIEL MICHAUD.

Hôtel de ville  
1575, rue Turmel  
ville de l'Ancienne-Lorette  
comté de La Peltrie, QC, G2E 3J5  
téléphone: 872-9811, code 418

20353-0

## Ville de Bromptonville (Johnson)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Bromptonville » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 315 000 \$ d'obligations de la ville de Bromptonville datées du 7 septembre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15 % ni supérieur à 17½ % payable semi-annuellement les 7 mars et 7 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mercredi 18 août 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions  
Division des obligations  
Édifice Cook-Chauveau  
20, avenue Chauveau  
Québec, G1R 4J3 (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 septembre 1982.

Tableau d'amortissement — 315 000 \$

Année	Capital
7 septembre 1983 .....	3 000 \$
7 septembre 1984 .....	4 000
7 septembre 1985 .....	5 000
7 septembre 1986 .....	5 000
7 septembre 1987 .....	6 000
7 septembre 1987 .....	292 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Bromptonville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 septembre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 451 — 192 000 \$; 454 — 70 000 \$ aqueduc, égouts, etc.; 464 — 53 000 \$ coût add. au Régl. 438.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mercredi 18 août 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 18 août 1982 à 19 h, à l'hôtel de ville, 133, rue Laval, ville de Bromptonville, comté de Johnson, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Bromptonville, comté de Johnson, le 20 juillet 1982.

*Le secrétaire-trésorier,*  
MICHEL DUPONT.

Hôtel de ville  
133, rue Laval  
ville de Bromptonville  
comté de Johnson, QC, J0B 1H0  
téléphone: 846-2758, code 819 20354-0

#### **Ville de Candiac** (Laprairie)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par la soussignée mademoiselle Hélène Sentenne, secrétaire-trésorière, à l'hôtel de ville, 9, boulevard Montcalm, ville de Candiac, comté de Laprairie, Québec, jusqu'à 15 h, le lundi 16 août 1982 et l'adjudication se fera à 20 h, le même jour au même endroit, pour l'achat de 2 450 000 \$ d'obligations de la ville de Candiac datées du 15 septembre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15 % ni supérieur à 17½ % payable semi-annuellement les 15 mars et 15 septembre de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1982.

Tableau d'amortissement — 2 450 000 \$

Année	Capital
15 septembre 1983 .....	56 000 \$

Année	Capital
15 septembre 1984 .....	64 000 \$
15 septembre 1985 .....	72 000
15 septembre 1985 .....	1 065 000 (à renouveler)
15 septembre 1987 .....	1 193 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Candiac s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 118 — 43 000 \$; 131 — 636 000 \$ renouvellement d'emprunt; 305 — 154 000 \$ achat d'une auto-pompe; 320 — 37 000 \$ éclairage de rue; 321 — 660 000 \$ const. d'un garage municipal; 325 — 920 000 \$ aqueduc, égout, voirie.

Les soumissions seront ouvertes à 15 h, le lundi 16 août 1982 et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 h, le même jour, à l'hôtel de ville, 9, boulevard Montcalm, ville de Candiac, comté de Laprairie, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Candiac, comté de Laprairie, le 22 juillet 1982.

*La secrétaire-trésorière,*  
MADEMOISELLE HÉLÈNE SENTENNE.

Hôtel de ville  
9, boulevard Montcalm  
ville de Candiac  
comté de Laprairie, QC, J5R 3L5  
téléphone: 659-9677, code 514 20355-0

## Ville de Chibougamau (Ungava)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Chibougamau » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 2 673 000 \$ d'obligations de la ville de Chibougamau datées du 15 septembre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 15 mars et 15 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 16 août 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions  
Division des obligations  
Édifice Cook-Chauveau  
20, avenue Chauveau  
Québec, G1R 4J3 (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1982.

Tableau d'amortissement — 2 673 000 \$

Année	Capital
15 septembre 1983 .....	84 000 \$
15 septembre 1984 .....	91 000
15 septembre 1985 .....	100 000
15 septembre 1985 .....	1 220 000 (à renouveler)
15 septembre 1987 .....	1 178 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Chibougamau s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 146 — 239 000 \$; 154 — 446 000 \$ renouvellements d'emprunt; 182 — 500 000 \$ aqueduc, égouts, voirie, éclairage; 242 — 193 000 \$ coût exc. de divers règlements et autres travaux d'aqueduc, égouts, voirie; 262 — 295 000 \$ travaux station de surpression et d'aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 16 août 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 16 août 1982 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 650, 3<sup>e</sup> Rue, ville de Chibougamau, comté d'Ungava, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Chibougamau, comté d'Ungava, le 19 juillet 1982.

*Le greffier,*  
JEAN FRASER.

Hôtel de ville  
650, 3<sup>e</sup> Rue  
ville de Chibougamau  
comté d'Ungava, QC, G8P 1P1  
téléphone: 748-2688, code 418

20303-0

## Ville de Farnham (Iberville)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Farnham » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 694 000 \$ d'obligations de la ville de Farnham datées du 15 septembre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 15 mars et 15 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 17 août 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions  
Division des obligations  
Édifice Cook-Chauveau  
20, avenue Chauveau  
Québec, G1R 4J3 (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1982.

Tableau d'amortissement — 1 694 000 \$

Année	Capital
15 septembre 1983 .....	70 000 \$
15 septembre 1984 .....	81 000
15 septembre 1985 .....	91 000
15 septembre 1985 .....	725 000 (à renouveler)
15 septembre 1987.....	727 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Farnham s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 359 500 \$; 451-3S — 8 000 \$; 522-3S — 62 500 \$; 523-3S — 50 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; 525-3S — 125 000 \$ conduite d'eau et poste de pompage; 526-3S — 102 000 \$ tr. à la centr. de trait. d'eau; 528-3S — 56 000 \$ prog. amél. de quart.; 543-3S — 88 500 \$ const. d'un entrepôt; 544-3S — 38 500 \$; 545-3S — 13 000 \$ hon. prof.; 548-3S — 11 000 \$ ach. de terrains; 549-3S — 46 300 \$ aq. ég.; 551-3S — 23 000 \$ hon. prof.; 552-3S — 113 000 \$ coût exc. de div. règl.; 55-3S — 4 500 \$ frais de ref.; 557-3S — 40 000 \$ amél. de quart.; 563-3S — 375 000 \$ cond. d'eau et poste de pomp.; 574-3S — 35 000 \$ frais de ref.; 575-3S — 132 700 \$ coût exc. de div. règl.; 578-3S — 10 500 \$ frais de ref..

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 17 août 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 17 août 1982 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 477, rue Hôtel-de-ville, ville de Farnham, comté d'Iberville, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Farnham, comté d'Iberville, le 20 juillet 1982.

Le greffier,  
J.B. LUNEAU.

Hôtel de ville  
477, rue Hôtel-de-ville  
ville de Farnham  
comté d'Iberville, QC, J2N 2H3  
téléphone: 293-3178, code 514 20356-0

### Municipalité de Fleurimont (Saint-François)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la municipalité de Fleurimont » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 768 000 \$ d'obligations de la municipalité de Fleurimont datées du 15 septembre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15 % ni supérieur à 17½ % payable semi-annuellement les 15 mars et 15 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 17 août 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions  
Division des obligations  
Édifice Cook-Chauveau  
20, avenue Chauveau  
Québec, G1R 4J3 (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1982.

Tableau d'amortissement — 768 000 \$

Année	Capital
15 septembre 1983 .....	30 000 \$
15 septembre 1984 .....	33 000
15 septembre 1985 .....	35 000
15 septembre 1986 .....	37 000
15 septembre 1987 .....	41 000
15 septembre 1987 .....	592 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité de Fleurimont s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 101 — 1 500 \$; 122 — 21 500 \$; 124 — 52 500 \$; 130 — 243 000 \$; 133-A — 36 700 \$; 134 — 99 000 \$; 139 — 255 300 \$; 141 — 58 500 \$ renouvellements d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 17 août 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 17 août 1982 à 16 h, à l'hôtel de ville, 1735, chemin Galvin, municipalité de Fleurimont, comté de Saint-François, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Fleurimont, comté de Saint-François, le 19 juillet 1982.

*Le secrétaire-trésorier,*  
ROGER CARON.

Hôtel de ville  
1735, chemin Galvin  
municipalité de Fleurimont  
comté de Saint-François, QC, J1G 3E7  
téléphone: 565-9954, code 819 20304-0

### Ville de Forestville (Saguenay)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumis-

sions pour obligations de la ville de Forestville » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 226 000 \$ d'obligations de la ville de Forestville datées du 15 septembre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15 % ni supérieur à 17½ % payable semi-annuellement les 15 mars et 15 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 16 août 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions  
Division des obligations  
Édifice Cook-Chauveau  
20, avenue Chauveau  
Québec, G1R 4J3 (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1982.

Tableau d'amortissement — 226 000 \$

Année	Capital
15 septembre 1983 .....	15 000 \$
15 septembre 1984 .....	17 000
15 septembre 1985 .....	18 000
15 septembre 1986 .....	19 000
15 septembre 1987 .....	21 000
15 septembre 1987.....	136 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Forestville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 62 — 133 000 \$; 38 — 93 000 \$ renouvellements d'emprunts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représen-

tant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 16 août 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 16 août 1982 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 1, 2<sup>e</sup> Avenue, ville de Forestville, comté de Saguenay, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Forestville, comté de Saguenay, le 19 juillet 1982.

*Le secrétaire-trésorier,*  
RAYMOND JONCAS.

Hôtel de ville  
1, 2<sup>e</sup> Avenue  
ville de Forestville  
comté de Saguenay, QC, G0T 1E0  
téléphone: 587-2285, code 418 20305-0

#### **Île-du-Havre-Aubert** (Îles-de-la-Madeleine)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de l'Île-du-Havre-Aubert » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 382 000 \$ d'obligations de l'Île-du-Havre-Aubert datées du 15 septembre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15 % ni supérieur à 17½ % payable semi-annuellement les 15 mars et 15 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 16 août 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions  
Division des obligations  
Édifice Cook-Chauveau  
20, avenue Chauveau  
Québec, G1R 4J3 (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1982.

Tableau d'amortissement — 382 000 \$

Année	Capital
15 septembre 1983 .....	4 000 \$
15 septembre 1984 .....	6 000
15 septembre 1985 .....	6 000

Année	Capital
15 septembre 1986 .....	6 000 \$
15 septembre 1987 .....	8 000
15 septembre 1987.....	352 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la caisse populaire du Havre-Aubert, Île-du-Havre-Aubert, comté des Îles-de-la-Madeleine, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

L'Île-du-Havre-Aubert s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 19 — 95 000 \$; 27 — 95 000 \$ renouvellements d'emprunt; 19 — 91 500 \$; 27 — 91 500 \$ renouvellements d'emprunt; 82-89 — 9 000 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 16 août 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 16 août 1982 à 19 h 30, au bureau municipal, rue Principale, Île-du-Havre-Aubert, comté des Îles-de-la-Madeleine, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Île-du-Havre-Aubert, comté des Îles-de-la-Madeleine, le 20 juillet 1982.

*Le secrétaire-trésorier,*  
LÉON REID.

Bureau municipal  
rue Principale  
case postale 36  
Île-du-Havre-Aubert  
comté des Îles-de-la-Madeleine, QC, G0B 1J0  
téléphone: 937-5205 ou 937-5570, code 418 20357-0

**Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne**  
(Terrebonne)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 748 000 \$ d'obligations de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne datées du 7 septembre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15 % ni supérieur à 17½ % payable semi-annuellement les 7 mars et 7 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mercredi 18 août 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions  
Division des obligations  
Édifice Cook-Chauveau  
20, avenue Chauveau  
Québec, G1R 4J3 (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 septembre 1982.

Tableau d'amortissement — 748 000 \$

Année	Capital
7 septembre 1983 .....	36 000 \$
7 septembre 1984 .....	42 000
7 septembre 1985 .....	46 000
7 septembre 1986 .....	52 000
7 septembre 1987 .....	58 000
7 septembre 1987 .....	514 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 septembre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 321 600; 576 (576-1) (576-2) — 219 700 \$ acquisition de lots; 621 — 28 100 \$; 658 — 17 200 \$; 661 — 21 200 \$ aqueduc, égouts; 691 — 79 800 \$; 694 — 60 400 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mercredi 18 août 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 18 août 1982 à 20 h, à l'hôtel de ville, 4580, croissant Dauphin, paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, comté de Terrebonne, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, comté de Terrebonne, le 19 juillet 1982.

*Le secrétaire-trésorier,*  
PIERRE YVES VERMETTE.

Hôtel de ville  
4580, croissant Dauphin  
paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne  
comté de Terrebonne, QC. J0N 1N0  
téléphone: 471-1123, code 514 20306-0

**Paroisse de Saint-Martin**  
(Beauce-Sud)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la paroisse de Saint-Martin » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 600 000 \$ d'obligations de la paroisse de Saint-Martin datées du 7 septembre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 7 mars et 7 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 17 août 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions  
Division des obligations  
Édifice Cook-Chauveau  
20, avenue Chauveau  
Québec, G1R 4J3 (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 septembre 1982.

Tableau d'amortissement — 600 000 \$

Année	Capital
7 septembre 1983 .....	23 000 \$
7 septembre 1984 .....	27 000
7 septembre 1985 .....	31 000
7 septembre 1985 .....	519 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la caisse populaire de Saint-Martin, paroisse de Saint-Martin, comté de Beauce-Sud, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-Martin s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 septembre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 176-81-A — 600 000 \$ const. d'un réseau d'aqueduc et d'égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 17 août 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 17 août 1982 à 20 h, à la salle municipale, 131, 1<sup>re</sup> Avenue est, paroisse de Saint-Martin, comté de Beauce-Sud, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-Martin, comté de Beauce-Sud, le 19 juillet 1982.

*La secrétaire-trésorière,*  
MADAME CARMELLE VEILLEUX.

Bureau municipal  
131, 1<sup>re</sup> Avenue est  
paroisse de Saint-Martin  
comté de Beauce-Sud, QC, G0M 1B0  
téléphone: 382-5035, code 418 20307-0

## Syndicats professionnels — Loi sur les

### SYNDICAT DE L'UPA DE VILLE LAVAL

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, le gouvernement a, le 23 juin 1982, autorisé « LE SYNDICAT DE L'U.C.C. DE VILLE LAVAL », à changer sa dénomination sociale en celle de « SYNDICAT DE L'UPA DE VILLE LAVAL ».

Bureau du ministre des Institutions financières et Coopératives, le 28 juin 1982.

*Le ministre des Institutions  
financières et Coopératives,*  
JACQUES PARIZEAU,  
1315-4943

20308-0

## Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### Arthabaska

Saisie exécution immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District d'Arthabaska  
Nos 415-05-000027-820 C.S.A  
415-18-000012-82 Shérif d'Arth.

LA CAISSE POPULAIRE DE VICTORIAVILLE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au numéro 33, rue Notre-Dame est, Victoriaville, district d'Arthabaska, demanderesse, contre YVON MORISSETTE, résidant au numéro 12, rue Fréchette, Victoriaville, district d'Arthabaska, et DAME IRÈNE DEVIN, résidant au numéro 12,

rue Fréchette, Victoriaville, district d'Arthabaska, et LÉO LAJEUNESSE, 2440, rue Notre-Dame ouest, Victoriaville, et JACQUES BÉDARD, 79, rue Notre-Dame est, Victoriaville, et GAÉTAN RUEL, 79, rue Notre-Dame est, Victoriaville, défenseurs et ME PIERRE POIRIER, registrateur d'Arthabaska, mis en cause.

« Un terrain ou emplacement de figure à peu près carrée situé sur le côté ouest de la rue Fréchette, en la ville de Victoriaville, contenant environ soixante pieds (60 pi) sur chacun de ses quatre côtés, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre révisé du canton d'Arthabaska, paroisse de Sainte-Victoire, comme étant le lot huit, redivision du lot cinquante-six, subdivision du lot originaire numéro cent trente-neuf (139-56-8), avec maison dessus construite, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 4 455,00 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice, 800, boulevard Bois-Francis sud, Arthabaska, QC, le DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
DENIS NOËL, *avocat.*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Arthabaska, le 12 juillet 1982. 20288-o

## Beauce

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Beauce  
C.S.B. 350-05-000268-82  
C.P.B. 350-02-000597-76  
S. 27-82

**LAURENTIDE ACCEPTANCE CORPORATION LTD.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Vancouver et une succursale au numéro 11400 de la 1<sup>re</sup> Avenue à ville Saint-Georges, comté et district de Beauce, demanderesse, contre HENRI GONTHIER, domicilié et résidant dans le rang 4 à Saint-Côme Linière, comté et district de Beauce, défendeur.

« Un terrain situé dans la paroisse de Saint-Côme-Kennebec, comté de Beauce, connu et désigné comme étant une partie des lots numéros vingt « A » et vingt « B » (ptie 20-A et ptie 20-B), au cadastre officiel pour

le rang Quatrième (IV), section B, du canton de Linière, comté de Beauce, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Mesures anglaises : mesurant ledit terrain une largeur de deux cents pieds (200 pi) dans ses lignes sud-ouest et nord-est, par une profondeur de trois cent cinquante pieds (350 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est.

Bornes : vers le sud-ouest au chemin public (rang 4), vers le sud-est à la ligne de division des lots 21 et 20-B dudit cadastre, et vers le nord-ouest et le nord-est à partie desdits lots 20-A et 20-B dudit cadastre demeurant la propriété du vendeur. »

La mise à prix est fixée à 4 529,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 7<sup>e</sup> rue de la Station, Beauceville, le PREMIER jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
GISÈLE PARÉ.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Joseph-de-Beauce, le 15 juillet 1982. 20330-o

## Bedford

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Bedford  
No 455-05-000001-821

**PORTES CANADA INC.**, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et son bureau principal au 1875, chemin Carignan, province de Québec, partie demanderesse, contre LAMIBOIS INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 400, rue Miner, Cowansville, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Missisquoi, mis en cause.

« Un immeuble situé dans la ville de Cowansville, province de Québec, connu et désigné aux plan et livre de renvoi du canton de Dunham, division d'enregistrement de Missisquoi, comme étant composé des lots suivants :

La subdivision onze du lot originaire trois cent deux (302-11); la subdivision soixante-deux du lot originaire trois cent trois (303-62); la subdivision neuf du lot originaire quatre cent trente et un (431-9); et la subdivision dix du lot originaire quatre cent trente et un (431-10); et la resubdivision un de la subdivision un du lot originaire quatre cent trente et un (431-1-1), avec bâtisses et dépendances ci-dessus érigées. »

Portant le numéro civique 400 de la rue Miner à Cowansville.

La mise à prix est fixée à 97 347,00 \$, soit le quart de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle (1,11), que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Missisquoi à Bedford, province de Québec, le VINGT-DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif,  
P.-É. BÉLISLE.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Cowansville, le 15 juillet 1982. 20289-0

## Hauterive

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Hauterive  
No 655-05-000237-818  
S: 655-18-000008-82

**C**AISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE MANICOUAGAN, demanderesse, contre ROSAIRE SAVARD, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision deux du lot numéro vingt-huit du rang Onze (lot 28-2, rg XI), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Laval, division d'enregistrement de Saguenay.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et plus particulièrement la maison portant le numéro 98, route 138, Saint-Luc-de-Laval, comté de Saguenay.

La mise à prix est fixée à 9 434,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipi-

pales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Hauterive, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le MARDI QUATORZIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,  
MARTINE BABIN.

Bureau du shérif  
Cours supérieure  
Baie-Comeau, le 13 juillet 1982. 20309-0

## Hull

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Hull  
No 550-05-000309-826

**B**ANQUE ROYALE DU CANADA, partie demanderesse, contre JACQUELINE CHANDONNET et JEAN-PIERRE CHANDONNET, partie défenderesse.

### Désignation

« Un immeuble situé en la ville de Hull, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot quarante-sept de la subdivision du lot dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire neuf (9-17-47), quartier Un (Q.1) aux plan et livre de renvoi officiels de la cité de Hull.

Avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances portant lesdites bâtisses le numéro d'immeuble 54 de la rue Moncion, Hull, QC.

Avec et sujet à toutes servitudes actives, passives, apparentes et non apparentes pouvant affecter ledit immeuble, plus particulièrement une servitude de ligne de transmission en faveur de Bell Telephone Company of Canada enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull, sous le numéro 118-053. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de douze mille quatre cent soixante-neuf dollars et cinquante centins (12 469,50 \$). Ce montant minimal, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur

la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice, 17, rue Laurier, local 0.217, Hull, QC, le SEIZIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Hull, le 12 juillet 1982. 20310-o

## Kamouraska

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Kamouraska  
No 250-05-000150-821

**B**ANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant son bureau au 90, Beaubien, Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, partie demanderesse, contre ARTHUR SIROIS LTÉE, corps politique légalement constitué, ayant son bureau au 70, Fraser, Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, et ROBITAILLE MARCOUX & ASSOCIÉS LTÉE, syndics à la faillite d'Arthur Sirois Ltée au 135, des Gouverneurs, place Dionne, bureau 2, Rimouski, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Témiscouata au 65-A, Iberville, Rivière-du-Loup, mis en cause.

« 1. Un emplacement portant le numéro civique 70, rue Fraser, Rivière-du-Loup, connu et désigné comme étant les lots numéros cent soixante-dix-sept — un et cent soixante-dix-sept — deux (177-1 et 177-2) du cadastre officiel pour la ville de Fraserville, division d'enregistrement de Témiscouata, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances;

2. Un terrain faisant front sur la rue Saint-Marc, connu et désigné comme étant le lot cent cinquante-huit — deux (158-2) du cadastre officiel pour la ville de Fraserville, division d'enregistrement de Témiscouata, sans bâtisse mais avec circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication est fixé pour le premier terrain avec bâtisses au montant de 107,664,00 \$ et pour le deuxième terrain sans bâtisse, au montant de 624,00 \$, ce qui représente 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Témiscouata, 65-A, rue Iberville, Rivière-du-Loup, le PREMIER jour de SEPTEMBRE 1982 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
MAURICE MORIN.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Rivière-du-Loup, le 12 juillet 1982. 20267-o

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Kamouraska  
No 250-02-000300-811

**L**ES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION J.M. PELLETIER INC., corps politique légalement constitué, ayant son siège social à Saint-Paul-de-la-Croix, district de Kamouraska, partie demanderesse, contre NORMAND D'ARAGON, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Témiscouata, mis en cause.

« Une terre comprenant trois (3) arpents et deux (2) perches de front sur deux (2) arpents de profondeur connue sous les numéros 34 (c) et 35 (a) avec bâtisse ci-dessus construites, circonstances et dépendances sauf et à distraire:

Un terrain faisant partie du numéro trente-quatre-C (ptie 34-C), rang Quatre, canton de Viger, de figure irrégulière, borné et décrit comme suit: au nord-est par une partie de lot trente-cinq-A, étant la parcelle numéro cinquante-sept, mesurant le long de cette limite quarante-six pieds et neuf dixièmes, au sud-est par le chemin du Quatrième Rang est actuel, mesurant le long de cette limite cent soixante-neuf pieds et deux dixièmes, au dixièmes; superficie: 2 911 pieds carrés. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication est fixé au montant de 5 719,75 \$, ce qui représente 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Témiscouata, 65-A, rue Iberville, Rivière-du-Loup, le PREMIER jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
MAURICE MORIN.

Bureau du shérif  
Cour provinciale  
Rivière-du-Loup, le 9 juillet 1982. 20268-o

## Montréal

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-015934-811

**B**ANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, contre HUBURN BENJAMIN, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

« Un emplacement situé à ville de Brossard, ayant front sur la rue Bériot, connu et désigné comme étant le lot numéro cent trente-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-trois (143-132) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine. Avec une maison dessus construite et portant le numéro d'immeuble 3895, Bériot. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 18 525,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le TROISIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 20 juillet 1982.

20358-0

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Bedford

No 460-05-152-814

**B**ANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, contre RAYMOND COUTURE, 1935, Nightingale, Saint-Bruno, DOMAINE DES CASCADES INC., Frelighsburg, district de Bedford, et ETUDITECH INC., 54 A, Robert, Saint-Basile-le-Grand, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

L'immeuble du défendeur Raymond Couture:

Annexe

Désignation:

« Un emplacement situé à Saint-Bruno-de-Montarville, étant de forme irrégulière, contenant en superficie dix mille huit cent trente-trois pieds carrés et sept dixièmes de pieds carré (10 883.7 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises et plus ou moins, et connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno, division d'enregistrement de Chambly, comme étant la subdivision officielle numéro treize du lot originaire numéro trois cent quatorze (314-13).

Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, notamment avec maison dessus érigée portant le numéro civique 1935 de la place Nightingale, Saint-Bruno-de-Montarville, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 25 287,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 20 juillet 1982.

20359-0

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-007088-824

**B**ANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre DOLORES DILAWO COX, defenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur Norgrove Crescent en la ville de Dollard-des-Ormeaux, connu et désigné comme étant la subdivision cent vingt-quatre du lot originaire trois cent trois (303-124) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève. Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 20, Norgrove Crescent, le mur nord-ouest étant

mitoyen. Sujet à une servitude en faveur de Hydro-Québec en vertu d'un acte enregistré à Montréal sous le numéro 2524649. Sujet à une servitude de droit de passage en vertu d'un acte enregistré à Montréal sous le numéro 254595. Sujet à une servitude de droit de vue en vertu d'un acte enregistré à Montréal sous le numéro 2567666. Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve aucune. »

La mise à prix est fixée à 13 875,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le HUITIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 20 juillet 1982. 20360-0

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Montréal  
No 500-02-053572-819

**C**AISSE POPULAIRE D'HOCHELAGA, demanderesse, contre ROBERT CHRISTOPHE et MONIQUE CHRISTOPHE, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles appartenant aux défendeurs:

« Un emplacement situé sur la rue Charon en la cité de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro un de la subdivision du lot numéro trois mille deux cent quinze (3215-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; mesurant vingt-deux pieds de largeur sur une profondeur de soixante et un pieds et six dixièmes de pied de largeur pour une profondeur additionnelle de quatre pieds, le tout mesures anglaises, plus ou moins; avec la maison portant les nos 833 et 835, rue Charon, dont le mur est est mitoyen et dépendances y érigées. Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et spécialement avec droit de passage sur une lisière de terrain de quatre

pieds de largeur sur vingt-deux pieds et cinq dixièmes de profondeur prise à même le lot no 3216-1 et sujet à un droit de passage en faveur des lots numéros 3216-1 et 3215-3 sur une lisière de terrain de quatre pieds de largeur sur douze pieds et quatre dixièmes de pied de profondeur, prise à même ledit lot numéro 3215-1 présentement vendu, lesdits passages étant situés en arrière des susdits lots, tel qu'établi aux termes d'un acte de vente passé devant Gaston Beaudoin, notaire, le vingt-huit janvier mil neuf cent cinquante-deux et enregistré à Montréal sous le numéro 938021. »

La mise à prix est fixée à 3 191,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le HUITIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à ONZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 20 juillet 1982. 20361-0

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-002600-821

**D**IXON BUILDING INVESTMENTS LTD., demanderesse, contre PLACE CARTIER LTÉE et CHARLES POLLACK, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Duvernay, ville de Laval, ayant front sur le boulevard de la Concorde, connu et désigné comme étant le lot numéro cinq cent treize (513) et cinq cent seize (516) de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-513 et 88-516) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul. Avec bâtisse y érigée portant les numéros d'immeuble 3532 et 3546 du boulevard de la Concorde en la ville de Duvernay, ville de Laval. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception et notamment sujet à une servitude en faveur de la com-

pagnie Bell Canada ainsi qu'une servitude en faveur de la compagnie Hydro-Québec, telle que créée aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Laval, sous le numéro 265249. »

La mise à prix est fixée à 374 405,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 20 juillet 1982. 20362-0

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Montréal  
No 500-02-018266-804

**D**A<sup>M</sup>E NICOLE DUHAMEL, épouse divorcée de Jean Fortin, domiciliée et résidant au 1112, rue Dufault, Saint-Vincent-de-Paul, ville de Laval, district de Montréal, demanderesse, contre JEAN FORTIN, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un certain emplacement sis et situé en la ville de Laval, dans le quartier de Sainte-Rose, comté de Laval, province de Québec, ayant front sur la rue MacMahon, et portant le numéro d'immeuble 230, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, comme étant le lot numéro vingt-cinq (25) de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante-huit (58), mesurant ledit lot de terre en avant soixante-dix pieds et trente centièmes de pied, en arrière, dans sa ligne sud, soixante-dix pieds et quarante centièmes de pied, par une profondeur de quatre-vingt-quatorze pieds, le tout mesures anglaises et plus ou moins. Avec toutes bâtisses y appartenant, sans exception ni réserve, et notamment une maison dite « bungalow », portant le numéro d'immeuble susdit. Sujet à une servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada, telle qu'enregistrée au

bureau de la division du comté de Laval sous le numéro 90457. »

La mise à prix est fixée à 9 754,88 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 20 juillet 1982. 20363-0

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500 05 005874 829

**L'**EXCELSIOR COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE — THE EXCELSIOR LIFE INSURANCE COMPANY, demanderesse, contre CLAUDE BOURBONNAIS, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

« Un certain emplacement situé en la ville de Brossard, province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision cent soixante-huit du lot quatre-vingt-dix (90-168) aux plan et livre de renvoi de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine, contenant en superficie vingt-trois mille cinq cent six pieds carrés (23 506 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises et plus ou moins. Avec une bâtisse dessus érigée, plus particulièrement un bloc appartements ayant comme numéros d'immeuble 5330 et 5350, rue Pontiac. Sujet à une servitude en faveur de la Commission hydro-électrique et de la compagnie Bell Téléphone du Canada, accordant auxdites commission et compagnie le droit d'installer des poteaux, fils, câbles électriques, etc., le tout tel qu'il appert d'un acte sous seing privé en date du cinq juillet mil neuf cent soixante-quatorze (1974) et enregistré à la division d'enregistrement de Laprairie sous le numéro 120982. Tel que le tout se trouve présentement avec circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 117 285,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation

municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le TROISIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUINZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 20 juillet 1982.

20364-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500 05 005075 823

**GASTON LIRETTE, DAME MADELEINE GRENON-LIRETTE**, demandeurs, contre **LES ENTREPRISES LE MARQUIS G.B. LTÉE et THÉODORE JONCAS**, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mise en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur l'avenue LaSalle en la ville de Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant les subdivisions cent trente-huit F, cent trente-neuf A, cent trente-neuf B, cent quarante A, cent quarante B, et cent quarante et un A du lot originaire huit (8-138F, 139A, 139B, 140A, 140B et 141A) sur les plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga. Avec maison dessus construite portant les numéros 1422 à 1436, avenue LaSalle. Ainsi que le tout se trouve présentement et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et avec droit de passage dans la ruelle sise à l'arrière dudit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 26 085,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local

7.81, le HUITIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 20 juillet 1982.

20365-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-002765-822

**SAMSON, BÉLAIR INC.**, syndics liquidateurs, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 800, place Victoria, Tour de la Bourse, 22<sup>e</sup> étage, district de Montréal, agissant en sa qualité de syndic à l'actif de la Compagnie mutuelle d'Immeubles Ltée et **DAME DIANA MAISONNEUVE, DENISE SMITH, DOLLARD MONAST**, demandeurs, contre **DAME MONIQUE LAPOINTE ST-ARNAUD et JEAN-PIERRE ST-ARNAUD**, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Bloomfield en la ville d'Outremont et composé comme suit:

1. la subdivision numéro quarante et un du lot originaire trente-quatre A (34A-41) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal;
2. La subdivision numéro quarante-deux du lot originaire trente quatre A (34A-42) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 254 de l'avenue Bloomfield en la ville d'Outremont. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes ses circonstances et dépendances sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 42 557,38 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le

NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à ONZE heures.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 20 juillet 1982.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

20366-0

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-017296-813

**V**AL ROYAL LASALLE LTÉE, demanderesse, contre LES IMMEUBLES DEROME INC., défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement sis et situé en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant les lots numéros quatre cent quatre-vingt-onze et quatre cent quatre-vingt-douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-neuf (nos 29-491 et 492) au cadastre officiel du village incorporé d'Hochelaga. Mesurant chacun desdits lots vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur sur une profondeur de cent dix pieds (110 pi), mesures anglaises et plus ou moins. Avec la propriété y érigée portant les numéros d'immeuble 2196 à 2202 et 2212 et 2214, Cuvillier, et 3440 à 3448, Rouen à Montréal. Tel que le tout se trouve présentement avec tous les droits inhérents audit immeuble, les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y rattachées, sans aucune exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 12 210,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, Montréal, QC, le HUITIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUINZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 20 juillet 1982.

20367-0

## Québec

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-002066-822  
S. 0224-82

**B**ANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 699, Saint-Vallier ouest, Québec, district de Québec, QC, demanderesse, contre GILLES SAVARD, syndic, en sa qualité de syndic à la faillite de DENIS GUIMONT, 425, boulevard Charest est, Québec, QC, défendeur.

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro mille quarante (1040) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec.

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro mille quarante et un (1041) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à quatre mille huit cent vingt-trois dollars et vingt-cinq centimes (4 823,25 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le SEIZIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 31 juillet 1982.

20341-0

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-000555-826  
S. 0217-82

**C**AISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE LÉVIS, corporation légalement constituée, régie par la Loi sur

les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 45, Trans-Canada ouest, Lévis, district judiciaire de Québec, demanderesse, contre JEAN COULOMBE, domicilié au 15, J.-K.-Laflamme, Lévis, et DAME NICOLE AUCLAIR, épouse commune en biens dudit Jean Coulombe, de la même adresse, soit 15, J.-K.-Laflamme, Lévis, et MARC COULOMBE, domicilié au 15, J.-K.-Laflamme, Lévis, défendeurs conjoints et solidaires, et DAME JULIETTE LANDRY COULOMBE, domiciliée au 15, J.-K.-Laflamme Lévis, district judiciaire de Québec, mis en cause.

1. Un immeuble avec garage dessus construit, circonstances et dépendances, connu et désigné comme étant les lots soixante et onze, soixante-douze, soixante-treize et soixante-quatorze (71, 72, 73 et 74) tous quatre du cadastre officiel révisé du village de Lauzon, partie Est, quartier Fréchette, cité de Lauzon, division d'enregistrement de Lévis.

2. Un terrain vacant, circonstances et dépendances, connu et désigné comme étant une partie de la subdivision A du lot soixante-dix (70-A ptie) du cadastre susdit, mesurant seize pieds (16 pi) vers le nord, soixante et onze pieds (71 pi) dans sa ligne nord-est et soixante-dix-sept pieds et huit dixièmes (77,8 pi) dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie cinq cent trente-six pieds carrés (536 pi<sup>2</sup>) mesures anglaises, borné vers le nord par le lot 5-2 (cime du Cap), vers le sud-ouest par le lot 71 susdit propriété de messieurs Jean et Marc Coulombe, vers le nord-est par le résidu du lot 70-A propriété de monsieur Michel Dumas ou représentants. Sujet à une servitude pour la vente, l'entreposage et la distribution de carburant moteur suivant acte enregistré à Lévis, sous le numéro 180626.

Ces immeubles comprennent les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables placés par l'emprunteur dans les lieux hypothéqués, pour compléter son exploitation.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant le numéro d'immeuble 405, rue Saint-Joseph, Lauzon.

La mise à prix est fixée à douze mille six cent neuf dollars (12 609,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, Trans-Canada ouest, Lévis, le SEIZIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 31 juillet 1982.

20342-o

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-000691-829  
S. 0222-82

**LA CAISSE POPULAIRE DE LAUZON**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 269, rue Saint-Joseph, Lauzon, district de Québec, G6V 1E7, demanderesse, contre RAYMONDE GAGNÉ, domiciliée et résidant au 33, boulevard York est à Gaspé, district de Gaspé, G0C 1R0, défenderesse.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision deux de la subdivision vingt-six de la subdivision un du lot mille cent vingt (1120-2-26-2) du cadastre officiel révisé du village de Lauzon, quartier Fréchette, cité de Lauzon, division d'enregistrement de Lévis, avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances, sujet aux servitudes de mitoyenneté par destination du père de famille, suivant actes enregistrés à Lévis, sous les numéros 235606 et 235040.

La mise à prix est fixée à huit mille six cent cinquante-trois dollars et cinquante centimes (8 653,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, Trans-Canada ouest, Lévis, le SEIZIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 31 juillet 1982.

20343-o

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Québec  
 C.S.Q. 200-05-001934-806  
 S. 6468

**LA CAISSE POPULAIRE DE ST-CASIMIR**, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Saint-Casimir, comté de Portneuf, district de Québec, demanderesse, contre **GEORGES ST-PIERRE**, résidant au 107, rue de Chavigny, Deschambault, comté de Portneuf, district de Québec, et **DAME LOUISE LUPIEN**, épouse de **GEORGES ST-PIERRE**, résidant au 107, rue de Chavigny, Deschambault, comté de Portneuf, district de Québec, et **DANIEL LAFLAMME**, résidant au 500, rue Principale, Grondines, comté de Portneuf, district de Québec, ou au 572, avenue Lac-en-Coeur, Saint-Hyppolite, district de Québec, et **JACQUES BEAUPRÉ**, résidant au 430, 3<sup>e</sup> Rang, Grondines, comté de Portneuf, district de Québec, ou au 500, rue Principale, Grondines, comté de Portneuf, district de Québec, et **ÉDITH VALLIÈRES**, résidant au 500, rue Principale, Grondines, comté de Portneuf, district de Québec, ou 253, rue Saint-Paul, Québec, district de Québec, défendeurs.

Un terrain situé dans la municipalité de la paroisse de Grondines, comté de Portneuf, connu et désigné comme étant la subdivision un du lot originaire numéro quatorze (14-1) du cadastre officiel de la paroisse de Grondines, division d'enregistrement de Portneuf, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Ledit lot mesure cent quatre-vingt-seize pieds (196 pi) vers le nord-est; trois cent soixante et onze pieds (371 pi) vers le sud-ouest; cent cinquante pieds et quatre dixièmes (150,4 pi) et sept cent trente-six pieds et un dixième (736,1 pi) vers le nord-ouest, mesures anglaises; contenant en superficie deux cent soixante-neuf mille trois cent soixante pieds carrés (269 360 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises. Borné vers le nord-est par le lot numéro treize (13); vers le sud-est par le fleuve Saint-Laurent; vers le sud-ouest par le lot numéro seize (16) et vers le nord-ouest par la route 138.

Sauf et à distraire dudit lot la partie vendue par monsieur Goerges Gilbert à dame Claudette Lévesque suivant acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Portneuf, sous le numéro 232012, mesurant cent soixante-dix pieds (170 pi) de largeur le long du chemin public et cent soixante pieds (160 pi) de largeur à sa profondeur; cent quatre-vingt-seize pieds et deux dixièmes (196,2 pi) au nord-est et deux cent quarante-quatre pieds et cinq dixièmes (244,5 pi) au sud-ouest et bornée comme suit: vers le nord-ouest par la route 138; vers le nord-est par le lot numéro treize

(13); vers le sud-est par le fleuve Saint-Laurent et vers le sud-ouest par le résidu du lot numéro 14-1.

Sujet: Ledit lot aux servitudes en faveur de Bell Téléphone enregistrées sous les numéros 90352 et 116981.

Cet immeuble comprend en outre, tout le mobilier et l'équipement qui sont devenus des immeubles par destination.

La mise à prix est fixée à vingt-deux mille six cent vingt et un dollars et cinquante centimes (22 621,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le **TREIZIÈME** jour de **SEPTEMBRE 1982** à **DIX** heures.

*Le shérif adjoint,*  
 CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif  
 Cour supérieure  
 Québec, le 31 juillet 1982.

20344-o

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Québec  
 C.S.Q. 200-05-001092-829  
 S. 0202-82

**LA CAISSE POPULAIRE ST-MALO**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 150, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec, district de Québec, demanderesse, contre **HERMAN BRISSON**, domicilié et résidant au 3881, Fossambault, Sainte-Catherine, district de Québec, défendeur.

Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent soixante-six des subdivisions du lot originaire numéro deux mille trois cent quarante et un-C (2341-C-266) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec.

Avec la bâtisse dessus construite, portant les numéros 227, 231 et 235 de la rue Marie-Louise, Québec, QC, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à six mille cinq cent quatre-vingt-quatorze dollars et cinquante centimes (6 594,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre

des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le QUINZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1982 à TREIZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 31 juillet 1982.

20345-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-000293-824  
S. 0201-82

LA CAISSE POPULAIRE ST-MALO, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 150, Marie-de-l'Incarnation, Québec, district de Québec, demanderesse, contre JEAN-GUY MORIN, domicilié et résidant au 1487, boulevard de l'Église, Val-Bélair, district de Québec, défendeur.

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant formé d'une partie du lot numéro cent-quatre-vingt-seize (196-ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, mesurant cent cinquante pieds (150 pi) en front sur le chemin projeté, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds (90 pi), mesures anglaises; borné comme suit: vers le nord-ouest par une rue projetée de cinquante pieds (50 pi) de largeur, au nord-est par une ligne établie de quatre-vingt dix pieds (90 pi) au sud-ouest du chemin public, au sud-est partie par l'emplacement de Roger Daigle ou représentants, terrain ou emplacement connu et désigné comme étant formé d'une partie du lot numéro cent quatre-vingt-seize (196-ptie) dudit cadastre et partie par le résidu du terrain d'Alexandre Boivin ou représentants, terrain ou emplacement connu et désigné comme étant formé d'une partie du lot numéro cent quatre-vingt-seize (196-ptie) dudit cadastre, au sud-ouest par la terre d'Alexandre Boivin ou représentants, terrain ou emplacement connu et désigné comme étant formé d'une partie du lot numéro cent quatre-vingt-seize (196-ptie) dudit cadastre.

Avec la maison portant le numéro 1487, rue de l'Église nord, ville de Val-Bélair, et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et avec droit de passage dans la rue projetée mentionné dans l'acte enregistré à Québec, le 15 juillet 1967, sous le numéro 511368.

Tel que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à sept mille huit cent cinquante-trois dollars et vingt-cinq centimes (7 853,25 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUINZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 31 juillet 1982.

20346-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-001128-821  
C.P.Q. 200-02-003038-793  
S. 0058-82

COMMISSION SCOLAIRE LA JEUNE LORETTE, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 184, rue Racine, Loretteville, demanderesse, contre CHRISTIANOR LTÉE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 4141, Sherbrooke ouest, appartement 312, Montréal, défenderesse.

La défenderesse, Christianor Ltée, est propriétaire de l'immeuble suivant, situé dans la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, à savoir:

a) Une partie du lot originaire numéro mille cinquante-sept (ptie 1057) dudit cadastre, borné vers le nord-ouest par les lots numéros 1057-5 et 1057-6, vers le nord-est par une partie du lot numéro 1057 (autoroute du Vallon) vers le sud-est par une partie du lot numéro 1058, les lots numéros 1057-20, 1057-13, 1057-19, 1057-18 et une partie du lot numéro 1057, vers le sud-ouest par les lots numéros 1057-16, 1057-20 et une partie du lot numéro 1057 (rang Saint-Jacques); mesurant cent pieds (100 pi) et deux mille trois cent neuf pieds et trois dixièmes de pied (2 309,3 pi) au nord-ouest, sept cent treize pieds et cinq dixièmes de pied (713,5 pi) au nord-est, mille huit cent soixante-dix-huit pieds (1 878 pi), deux cent quatre-vingt-quatre pieds (284 pi) et deux

cent cinquante-huit pieds et quatre dixièmes de pieds (258.4 pi) au sud-est, deux cent quarante pieds (240 pi), deux cent quatre-vingts pieds et cinq dixièmes de pied (280,5 pi), cent quarante-cinq pieds (145 pi) et cinquante pieds (50 pi) au sud-ouest; contenant en superficie un million cinq cent vingt-quatre mille cent soixante-huit pieds carrés (1 524 168 pi<sup>2</sup>).

b) Une partie du lot originaire numéro mille cinquante-huit (ptie 1058) dudit cadastre, borné vers le nord-ouest par les lots numéros 1057-3, 1057-4, 1057-8, 1057-14, 1057-11, 1057-12, 1057-15, 1057-16, et une partie du lot originaire numéro 1057, vers le nord-est par une partie du lot numéro 1058 (autoroute du Vallon), vers le sud-est par une partie du lot numéro 1059 et vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 1058 (rang Saint-Jacques); mesurant deux mille six cent cinquante-huit pieds et deux dixièmes de pied (2 658,2 pi) au nord-ouest, deux cent quatre-vingt-douze pieds et trois dixièmes de pied (292,3 pi) au nord-est, deux mille cinq cent soixante et onze pieds et huit dixièmes de pied (2 571,8 pi) et cent quarante-six pieds et huit dixièmes de pied (146,8 pi) au sud-est, cent quatre-vingt-quatre pieds et un dixième de pied (184,1 pi) et quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) au sud-ouest, contenant en superficie sept cent cinquante-quatre mille neuf cent dix-sept pieds carrés (754 917 pi<sup>2</sup>).

c) Une partie du lot originaire numéro mille cinquante-neuf (ptie 1059) dudit cadastre, borné vers le nord-ouest par une partie du lot numéro 1058, vers le nord-est par une partie du lot numéro 1059 (autoroute du Vallon), vers le sud-est par une partie du lot numéro 1060, et vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 1059; mesurant deux mille cinq cent trente et un pieds et huit dixièmes de pied (2 531,8 pi) au nord-ouest, trois cent trente pieds et trois dixièmes de pied (330,3 pi) au nord-est, deux mille cinq cent vingt-trois pieds et huit dixièmes de pied (2 523,8 pi) au sud-est et trois cent trente-huit pieds et cinq dixièmes de pied (338,5 pi) au sud-ouest; contenant en superficie huit cent quarante-trois mille cinq cent soixante-cinq pieds carrés (843 565 pi<sup>2</sup>).

d) Une partie du lot originaire numéro mille soixante (ptie 1060) dudit cadastre, borné vers le nord-ouest par une partie du lot numéro 1059, vers le nord-est par une partie du lot numéro 1060 (autoroute du Vallon) et une partie du lot numéro 1062, vers le sud-est par une partie du lot numéro 1060; mesurant deux mille trois cent vingt-huit pieds et un dixième de pied (2 328,1 pi) au nord-ouest, deux cent cinquante pieds et trois dixièmes de pied (250,3 pi) et quatre-vingt-douze pieds et deux dixièmes de pied (92,2 pi) au nord-est, mille sept cent quatre-vingt-neuf pieds et trois dixièmes de pied (1 789,3 pi) et cinq cent trente-quatre pieds et un dixième de pied (534,1 pi) au sud-est, trois cent qua-

rante et un pied et sept dixièmes de pied (341,7 pi) au sud-ouest; contenant en superficie six cent vingt et un mille cinq cent quatre-vingt-deux pieds carrés (621 582 pi<sup>2</sup>).

e) Une partie du lot originaire numéro mille soixante-deux (ptie 1062) dudit cadastre, borné vers le nord-est par une partie du lot numéro 1062, vers le sud-est par une partie du lot numéro 1062 (boulevard Chauveau), vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 1062 (rang Saint-Jacques) et vers le nord-ouest par des parties du lot numéro 1060; mesurant cent cinquante-cinq pieds et quatre dixièmes de pied (155,4 pi) au nord-est, quatre-vingts pieds et neuf dixièmes de pied (80,9 pi), trois cent vingt-six pieds et deux dixièmes de pied (326,2 pi), cent trente-huit pieds et un dixième de pied (138,1 pi) au sud-est, cent quarante-neuf pieds et un dixième de pied (149,1 pi) et quarante-trois pieds et deux dixièmes de pied (43,2 pi) au sud-ouest, deux cent quatre-vingt-quinze pieds et un dixième de pied (295,1 pi) et trois cent cinquante-huit pieds et un dixième de pied (358,1 pi) au nord-ouest; contenant en superficie quatre-vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt-six pieds carrés (88 486 pi<sup>2</sup>).

f) Une autre partie du lot originaire numéro mille soixante-deux (1062 ptie) dudit cadastre, borné vers le nord-est par une partie du lot numéro 1062 (autoroute du Vallon), vers le sud-est par une partie du lot numéro 1062 (boulevard Chauveau), vers le sud-ouest par des parties des lots numéros 1060 et 1062, et vers le nord-ouest par des parties du lot numéro 1060; mesurant cent trente-deux pieds et un dixième de pied (132,1 pi) et quatre-vingt-huit pieds et sept dixièmes de pied (88,7 pi) au nord-est, trois cent trente et un pieds et huit dixièmes de pieds (331,8 pi) trois cent vingt-cinq pieds (325 pi), cent vingt-quatre pieds et quatre dixièmes de pied (124,4 pi), cent quatorze pieds et trois dixièmes de pied (114,3 pi), cent cinq pieds et neuf dixièmes de pied (105,9 pi) et sept cent dix-huit pieds et un dixième de pied (718,1 pi) au sud-est, cent soixante pieds et deux dixièmes de pied (160,2 pi) et quatre-vingt-douze pieds et deux dixièmes de pied (92,2 pi) au sud-ouest, trente-trois pieds (33 pi) et mille sept cent quatre-vingt-neuf pieds et trois dixièmes de pied (1 789,3 pi) au nord-ouest; contenant en superficie quatre cent vingt-quatre mille cinq cent trente-cinq pieds carrés (424 535 pi<sup>2</sup>).

La mise à prix est fixée à trois cent quarante-sept mille sept cent trente-sept dollars et vingt-cinq centimes (347 737,25 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUATORZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

La défenderesse, Christianor Ltée, est propriétaire de l'immeuble suivant, situé dans la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, à savoir:

g) Une partie du lot originaire numéro mille cent quatre (ptie 1104) dudit cadastre, borné vers le nord-ouest par des parties des lots numéros 1105 et 1104, vers le nord-est par une partie du lot numéro 1104, vers le sud-est par une partie du lot numéro 1104 (boulevard Chauveau) et vers le sud-ouest par les lots numéros 1104-2, 1104-4 et une partie du lot 1105; mesurant trois cent quarante-quatre pieds et huit dixièmes de pied (334,8 pi) et deux cent vingt-neuf pieds (229 pi) au nord-ouest, mille trois cent quarante pieds (1 340 pi) au nord-est, cinq cent quatre-vingt-cinq pieds et quatre dixièmes de pied (585,4 pi) le long d'une ligne irrégulière au sud-est, cent quatre-vingt-trois pieds (183 pi) et mille cent onze pieds et trois dixièmes de pied (1 111,3 pi) au sud-ouest; contenant en superficie trois cent quatre-vingt-deux mille huit cent trente-neuf pieds carrés (382 839 pi<sup>2</sup>).

h) Une partie du lot originaire numéro mille cent cinq (ptie 1105) dudit cadastre, borné vers le nord-ouest par une partie du lot numéro 1105, vers le nord-est et le sud-est par une partie du lot numéro 1104, et vers le sud-ouest par le lot numéro 1105-2; mesurant trois cent cinquante pieds et sept dixièmes de pied (350,7 pi) au nord-ouest, mille cent onze pieds et trois dixièmes de pied (1 111,3 pi) au nord-est, trois cent quarante-quatre pieds et huit dixièmes de pied (344,8 pi) au sud-est et mille cent quinze pieds (1 115 pi) au sud-ouest; contenant en superficie trois cent quatre-vingt-sept mille quatre-vingt-dix-huit pieds carrés (387 098 pi<sup>2</sup>).

La mise à prix est fixée à soixante-dix-huit mille quatre-vingt-sept dollars et soixante centimes (78 087,60 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUATORZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures TRENTE.

La défenderesse, Christianor Ltée, est propriétaire de l'immeuble suivant, situé dans la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, à savoir:

i) Une partie du lot connu et désigné sous le numéro un de la subdivision du lot originaire mille cent (1100-1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, de forme irrégulière, et bornée et décrite comme suit: vers le nord-ouest par une autre partie du lot 1100-1, vers le nord-est par le lot 1100-1-2 et par une partie du lot 1099 non subdivisé, vers le nord-est, le sud-est, l'est, le sud et le nord par la rivière Duberger, vers le sud par une partie non subdivisée (route du Vallon projetée), vers le sud-ouest par une partie du lot 1100-2 non subdivisée, mesurant le long de cette limite trois cent dix pieds (310 pi) et deux mille cinq cent quarante pieds (2 540 pi), vers le sud-est par une partie du lot 1100-2 non subdivisé, mesurant le long de cette limite soixante pieds (60 pi) mesures anglaises, ayant une superficie d'un million soixante-dix mille pieds carrés (1 070 000 pi<sup>2</sup>).

j) Une partie du lot connu et désigné sous le numéro deux de la subdivision du lot originaire mille cent (1100-2) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, de forme irrégulière, et bornée et décrite comme suit: vers le nord-ouest par une partie du lot 1100-2 non subdivisé, mesurant le long de cette limite trois cent pieds (300 pi), vers le nord-est et le nord-ouest par une partie du lot 1100-1 non subdivisé, mesurant le long de ces limites deux mille cinq cent quarante pieds (2 540 pi), soixante pieds (60 pi) et trois cent dix pieds (310 pi), vers le sud par une autre partie du lot 1100-2 non subdivisé, mesurant le long de cette limite quatre cent trente-neuf pieds (439 pi), vers le sud-ouest par une partie du lot 1101 non subdivisé, mesurant le long de cette limite deux mille six cent quatre pieds (2 604 pi), mesures anglaises et ayant une superficie de huit cent vingt mille pieds carrés (820 000 pi<sup>2</sup>).

k) Une partie du lot connu et désigné sous le numéro deux de la subdivision du lot originaire mille cent (1100-2) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune Lorette, division d'enregistrement de Québec, de forme irrégulière, et bornée et décrite comme suit: vers le nord par une partie du lot 1100-2 non subdivisé (chemin de service), vers le nord-est par la rivière Duberger, vers le sud-est par le lot 1100-2-1 (Hydro-Québec) et vers le sud-ouest par une partie du lot 1101 non subdivisé, mesurant le long de cette limite cinq cent soixante-dix-neuf pieds (579 pi), mesures anglaises, ayant une superficie de cent trente-neuf mille pieds carrés (139 000 pi<sup>2</sup>).

l) Une partie du lot connu et désigné sous le numéro deux de la subdivision du lot originaire mille cent (1100-2) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune Lorette, division d'enregistre-

ment de Québec, de forme irrégulière, et bornée et décrite comme suit: vers le nord-ouest par le lot 1100-2-1 (Hydro-Québec), vers le nord-est et l'est par la rivière Duberger, vers le sud-est par le lot 1096, vers le sud-ouest par une partie du lot 1101 non subdivisé, et le lot 1101-9, mesurant le long de cette limite neuf cent quatre-vingt-quinze pieds (995 pi), mesures anglaises, ayant une superficie de deux cent vingt mille pieds carrés (220 000 pi<sup>2</sup>).

La mise à prix est fixée à soixante-dix mille sept cent treize dollars et soixante-quinze centimes (70 713,75 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUATORZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1982 à ONZE heures.

La défenderesse, Christianor Ltée, est propriétaire de l'immeuble suivant, situé dans la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, à savoir:

m) Cette première partie du lot numéro mille quatre-vingt-dix-neuf non subdivisé (1099 n.s.), de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit: vers le nord-ouest par le lot 1099-2 (aqueduc de Québec), vers l'est par la rivière Duberger et vers le sud-ouest par une partie du lot 1100-1 non subdivisé, contenant en superficie quarante-trois mille pieds carrés (43 000 pi<sup>2</sup>).

n) Cette deuxième partie du lot numéro mille quatre-vingt-dix-neuf non subdivisé (1099 n.s.), de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit: vers l'est, le nord-est et le sud-est par la rivière Duberger, vers le sud-ouest par le lot 1099-1 (aqueduc de Québec), vers le nord-ouest par les lots 1099-5, 1099-6 (rue) et par une autre partie du lot 1099 non subdivisé, contenant en superficie cent cinquante-cinq mille deux cents pieds carrés (155 200 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises.

La mise à prix est fixée à treize mille trois cent quarante et un dollars et soixante centimes (13 341,60 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUATORZIÈME

jour du mois de SEPTEMBRE 1982 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,  
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 31 juillet 1982.

20347-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-004583-816  
S. 0211-82

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROWN, corporation légalement constituée, ayant un bureau à Montréal, district de Montréal, au 550, Sherbrooke ouest, demanderesse, contre SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PLURIPRO LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 1050, avenue LaRue, Beauport, district de Québec, et PIERRE POLIQUIN, ès qualités de syndic exerçant sa profession au 1, parc Samuel-Holland, Québec, district de Québec, et LAURENT LANGEVIN, domicilié et résidant au 2893 de la Promenade à Sainte-Foy, district de Québec, et REYNALD LANGEVIN, domicilié et résidant au 115 de la rue du Temple, Beauport, district de Québec, défendeurs.

Cet immeuble connu et désigné comme étant:

1) La resubdivision un de la subdivision cent vingt-neuf du lot originaire deux cent trente-huit (238-129-1) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec;

2) La resubdivision un de la subdivision quatre-vingt-dix-sept du lot originaire numéro deux cent trente-neuf (239-97-1) du susdit cadastre;

3) La resubdivision un de la subdivision cent vingt-deux du lot originaire numéro deux cent quarante-deux (242-122-1) du susdit cadastre;

Avec et sujet à la servitude de passage telle qu'établie aux termes de l'acte de servitude par destination de bon père de famille, et dont copie a été enregistrée audit bureau d'enregistrement, sous le numéro 979286.

Avec le centre d'achats dessus construit, sis et situé au 1050, rue Larue, Beauport, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à trois cent cinquante-deux mille cent quarante-sept dollars et cinquante centimes (352 147,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multi-

pliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TREIZIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 31 juillet 1982.

20348-0

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-002935-828  
C.P.Q. 200-02-010928-812  
S. 0207-82

CLAUDE GAGNÉ, domicilié au 5760, Marie-Victorin à Sainte-Croix, comté de Lotbinière, province et district de Québec, demandeur, contre JEAN GUY PÉRIARD, domicilié au 12105, Clément-Ader à Rivière-des-Prairies, province de Québec, district de Montréal, défendeur.

Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot trois cent cinquante-six (ptie 356) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Croix, division d'enregistrement de Lotbinière, municipalité de la paroisse de Sainte-Croix; de figure irrégulière, borné vers le nord par le chemin du Troisième Rang est, vers le sud-est par une partie du lot 356, propriété de M. Marcel Bédard, vers le sud-ouest en partie par une partie du lot 356 propriété de M. Gilles Hamel, et en partie du lot 356, vers le nord-ouest par une partie du lot 356 propriété de M. Gilles Hamel.

Mesurant deux cent quatre-vingt-dix-huit pieds (298,0 pi) au nord, quatre cent soixante-dix pieds et six dixièmes (470,6 pi) et vingt-six pieds et sept dixièmes (26,7 pi) au nord-est, quinze pieds et quatre dixièmes (15,4 pi) et deux cent quatre-vingt-quatorze pieds et deux dixièmes (294,2 pi) au sud-est, cent vingt-deux pieds et six dixièmes (122,6 pi) et six cent dix-neuf pieds et quatre dixièmes (619,4 pi) au sud-ouest, quatre-vingt-seize pieds et deux dixièmes (96,2 pi) au nord-ouest, contenant en superficie cent quarante et un mille deux cent soixante-dix pieds carrés (141 270 pi<sup>2</sup>);

Avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances, et sise au 3<sup>e</sup> Rang est à Sainte-Croix, comté de Lotbinière, province de Québec.

La mise à prix est fixée à six mille deux cent soixante-cinq dollars (6 265,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, Principale, Sainte-Croix, comté de Lotbinière, le SEIZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 31 juillet 1982.

20349-0

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-001689-806  
S. 0193-82

LA RÉGIE DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC, 2055, rue Peel à Montréal, demanderesse, contre MICHEL BERTRAND, domicilié et résidant au 1378, de l'Esplanade, Val-Bélair, district de Québec, défendeur.

Un immeuble apparaissant appartenir à monsieur Michel Bertrand, et étant la resubdivision un de la subdivision quatre-vingt-quatre du lot original deux cent quatre-vingt-quatorze (294-84-1) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement du district de Québec.

Description:

De figure triangulaire, étant compris dans les bornes suivantes: au sud-est: par le lot 294-61-1; au sud-ouest: par le lot 294-84-2; au nord-ouest: par le lot 294-82. Mesurant dans sa ligne sud-est soixante pieds et soixante-seize centièmes (60,76 pi) ou dix-huit mètres et cinquante-deux centièmes (18,52 m); dans sa ligne sud-ouest douze pieds et 8 dixièmes (12,8 pi) ou trois mètres et soixante-huit centièmes (3,68 m), et dans sa ligne nord-ouest cinquante-huit pieds et cinquante-deux centièmes (58,52 pi) ou dix-sept mètres et quatre-vingt-trois centièmes (17,83 m). Contenant une superficie totale de trois cent soixante-treize pieds carrés (373 pi<sup>2</sup>) ou trente-quatre mètres carrés et soixante-cinq centièmes (34,65 m<sup>2</sup>).

Un immeuble apparaissant appartenir à monsieur Michel Bertrand, et étant la resubdivision un de la subdivision soixante et un du lot originaire deux cent quatre-vingt-quatorze (294-61-1) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement du district de Québec.

**Description:**

De figure irrégulière, étant compris dans les bornes suivantes: au nord-est: par le lot 294-36; au sud-est: par le lot 294-7 (rue); au sud-ouest: par le lot 294-61-2; au nord-ouest: par le lot 294-84-1. Mesurant dans sa ligne nord-est quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) ou vingt-cinq mètres et neuf centièmes (25,09 m); dans sa ligne sud-est soixante-deux pieds et quatre-vingt-trois centièmes (62,83 pi) ou dix-neuf mètres et quinze centièmes (19,15 m); dans sa ligne sud-ouest quatre-vingt-neuf pieds et neuf dixièmes (89,9 pi) ou vingt-sept mètres et 15 centièmes (27,15 m), et dans sa ligne nord-ouest soixante pieds et soixante-seize centièmes (60,76 pi) ou dix-huit mètres et cinq centièmes (18,05 m). Contenant une superficie totale de cinq mille cent trente-cinq pieds carrés (5 135 pi<sup>2</sup>) (mesures anglaises) ou quatre cent soixante-dix-sept mètres et quatre centièmes carrés (477,04 m<sup>2</sup>).

La mise à prix est fixée à neuf mille dix-huit dollars et soixante-quinze centimes (9 018,75 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUINZIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 31 juillet 1982 20350-0

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-000630-827  
S. 0203-82

**LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU QUÉBEC**, corporation légalement constituée en vertu de la Loi de l'Assemblée nationale, ayant son

siège social à Québec, province de Québec, district de Québec, 1126, chemin Saint-Louis, Sillery; demande-resse, contre LES ARMOIRES DE CUISINE QUÉBÉCOISE CAMILLE ROY INC., corporation légalement constituée suivant la Loi sur les compagnies, ayant un bureau au 2850, chemin Sainte-Foy, Québec, et CAMILLE ROY, homme d'affaires, domicilié et résidant au 2508, des Plaines, Sainte-Foy, QC, défendeurs.

Un immeuble désigné comme étant la subdivision numéro vingt-neuf du lot originaire numéro quatre cent quatorze (414-29) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Foy, division d'enregistrement de Québec.

Avec maison y érigée portant le numéro 2508, rue des Plaines en la ville de Sainte-Foy, circonstances et dépendances.

Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur de la Commission hydroélectrique de Québec, aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 670004.

La mise à prix est fixée à vingt et un mille neuf cent vingt-deux dollars et cinquante centimes (21 922,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUINZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1982 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 31 juillet 1982. 20352-0

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-001138-820  
S. 0210-82

**VANDRY INC.**, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 470, boulevard des Capucins, Québec, demanderesse, contre ÉLECTRIQUE R.S.N. INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 491, Petit-Capsa, Pont-Rouge, QC, et RÉAL SHEEHY, domicilié et résidant au 491, Petit-Capsa, Pont-Rouge, QC, défendeurs.

La subdivision dix-neuf du lot originaire numéro quarante sept A (47-A 19) du cadastre pour la paroisse de

Sainte-Jeanne-de-Neuveville, division d'enregistrement de Portneuf.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à onze mille deux cent vingt-sept dollars et quinze centimes (11 227,15 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le TREIZIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 31 juillet 1982.

20351-o

## Richelieu

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Drummond  
No 405-02-000455-82

**DRUMMONDATSUN INC.**, partie demanderesse, contre LISE OUIMET, domiciliée et résidant rang Haut-de-la-Rivière, Saint-François-du-Lac, district de Richelieu, partie défenderesse.

« a) Une portion de terre située en la paroisse de Saint-François-du-Lac, connue et désignée au cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-du-Lac, concession Pierreville, comme étant une partie du lot numéro trois cent quatre-vingt-sept (ptie 387), ladite portion étant à l'extrémité nord-est dudit lot numéro trois cent quatre-vingt-sept (387), de la contenance d'un arpent de largeur par la profondeur qu'il y a du chemin public à aller audit lot numéro trois cent quatre-vingt-huit (388); borné au nord-est par ledit lot numéro trois cent quatre-vingt-huit (388), au sud-ouest par le chemin public, d'un côté, au nord-ouest, par partie du lot numéro trois cent quatre-vingt-six (386) dudit cadastre appartenant à Daniel Trudeau et de l'autre côté, au sud-est, par partie du lot numéro trois cent quatre-vingt-neuf (389) appartenant à Paul Dupont.

b) Le lot numéro trois cent quatre-vingt-huit (388) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-du-Lac.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 4 957,90 \$ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté d'Yamaska, division d'enregistrement, rang Notre-Dame, Saint-François-du-Lac, le PREMIER jour de SEPTEMBRE 1982 à QUINZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif  
Cour provinciale  
Sorel, le 14 juillet 1982.

20269-o

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Richelieu  
No 765-02-000641-81

**SOLANGE MILLETTE**, domiciliée et résidant au 2666, rue Immaculée-Conception à Saint-Ours, district de Richelieu, partie demanderesse, contre MARCEL VERVILLE, domicilié et résidant au 143, rue Centrale à Yamaska, district de Richelieu, partie défenderesse.

« Un emplacement sis et situé en la paroisse de Saint-Michel-d'Yamaska à l'ouest du chemin du Deuxième Rang de la rivière, bornée à l'ouest par la rivière Yamaska, à l'est par le chemin du Rang, du côté nord par l'emplacement appartenant à M. Roland Verville ou représentants étant autre partie du lot numéro 763-116, et du côté sud par l'emplacement de M. A. Léveillé ou représentants étant le lot numéro 173-120, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur plus ou moins, par la profondeur qu'il y a du chemin à aller à la rivière, étant les lots numéros cent dix-neuf, cent dix-huit et cent dix-sept de la subdivision de lot originaire numéro sept cent soixante-trois (763-117, 763-118 et 763-119), et une partie du lot numéro cent seize de la subdivision du lot originaire numéro sept cent soixante-trois (763-ptie 116), tous au cadastre de la paroisse de Saint-Michel-d'Yamaska.

Avec bâtisse y érigée, portant le numéro civique 100, rang Nord-Est à Yamaska, circonstances et dépendances. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 1 634,55 \$ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté d'Yamaska, division d'enregistrement, rang Notre-Dame à Saint-François-du-Lac, le PREMIER jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif  
Cour provinciale  
Sorel, le 14 juillet 1982. 20270-o

## Rimouski

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Rimouski  
No 100-18-000055-82

**B**ANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant son bureau au 41, Notre-Dame ouest à Trois-Pistoles, district de Kamouraska, demanderesse, contre MAURICE LAVOIE, domicilié et résidant au 296 de la Cathédrale à Rimouski, district de Rimouski, et DAME MONIQUE CAQUETTE, domiciliée et résidant au 296 de la Cathédrale à Rimouski, district de Rimouski, défendeurs.

Un terrain de figure rectangulaire, situé en la paroisse de Saint-Simon, mesurant deux cent cinq pieds (205 pi) de largeur en front sur la route 132, direction est-ouest, sur une profondeur de cent soixante-quinze pieds (175 pi), le tout mesures anglaises, tel que borné vers le nord et vers l'est au résidu de la terre de Léonard Gauvin, vers le sud à la route susdite, et vers l'ouest au terrain de Fernand Caron; lequel terrain étant connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Saint-Simon comme faisant partie du lot numéro cent soixante-douze (172 ptie), avec la bâtisse dessus construite, servant de restaurant, et tel que le tout se trouve actuellement clôturé, circonstances et dépendances.

Sujet l'immeuble ci-dessus désigné à tous les droits que peut ou pourrait détenir la fabrique de la paroisse de Saint-Simon sur cet emplacement de six pieds carrés (6 pi<sup>2</sup>) appelé emplacement « au Calvaire », où se trouve érigée une croix en bois, droits que l'acquéreur déclare bien connaître et tenir pour agréables.

Sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes affectant ou pouvant affecter ledit

immeuble et notamment la servitude en faveur de l'immeuble ci-dessus décrit, autorisant la pose, le maintien, la réparation et le remplacement au besoin de la fosse septique servant au restaurant ci-dessus vendu; ladite fosse septique étant située sur le terrain de Léonard Gauvin, soit le long de la ligne séparative entre le terrain de ce dernier et celui ci-dessus décrit; lesquels droits réels ou servitudes résultant des actes enregistrés au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski sous les numéros 197304 et 212382.

La mise à prix est fixée à 13 970,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Rimouski, 320, Saint-Germain est, Rimouski, QC, le SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
MONIQUE LEPAGE.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Rimouski, le 14 juillet 1982. 20271-o

## Saguenay

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Saguenay  
No 240-05-000096-801  
S. 192

**L**A CAISSE POPULAIRE DE ST-ÉTIENNE DE LA MALBAIE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 130, rue Nairn, La Malbaie, comté de Charlevoix, district de Saguenay, demanderesse, contre BERNARD BELLEY, domicilié et résidant à 206, rue Sainte-Catherine, La Malbaie, comté de Charlevoix, district de Saguenay, défendeur, et JOHANNE TREMBLAY, domiciliée et résidant au 529, chemin de la Vallée, Rivière-Malbaie, comté de Charlevoix, district de Saguenay, et JEANNOT BELLEY, domicilié et résidant au 9, du Parc, Pointe-au-Pic, QC, et MAISONS USINEES LANDRY INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1920, boulevard Talbot, Chicoutimi, QC, défendeurs, et GÉRALD ROBITAILLE, c.a., faisant affaires sous les nom et raison sociale de Gingras, Robitaille & Marcoux Ltée, au 425, boulevard Charest est, bureau 300, Québec, QC, en sa

qualité de syndic à la faillite de Bernard Belley et Johanne Tremblay, et LE RÉGISTRATEUR de la 1<sup>re</sup> division d'enregistrement de Charlevoix, mis en cause.

« Un emplacement sis en la municipalité de Rivière-Malbaie, étant et composant le lot quatre-vingt-dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent treize (113-99) au cadastre officiel pour la paroisse de La Malbaie, ensemble avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Il est entendu et convenu entre les parties que les meubles garnissant la résidence présentement hypothéquée doivent être considérés comme immeubles par destination. »

La mise à prix est fixée à 5 106.00 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de La Malbaie, district de Saguenay, le QUATORZIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

*Le shérif,*

PIERRE GAUDREULT, *avocat.*

Bureau du shérif  
Cour supérieure

La Malbaie, le 13 juillet 1982.

20311-o

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Saguenay  
No 200-02-011311-810  
S. 195

**L**ES ENTREPRISES C. SIMARD INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau principal au 14, route 138, C.P. 478, Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix, district de Saguenay, demanderesse, contre RENÉ RACINE, faisant affaires sous les nom et raison sociale de René Racine Enr., domicilié et résidant au 186, Royale, Petite-Rivière, Saint-François, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Charlevoix no 2, mis en cause.

« Un terrain mesurant cent soixante et un pieds et six dixièmes (161,6 pi) de largeur sur la profondeur comprise entre le chemin public et l'emprise du Canadien National, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-seize (ptie 296), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-Xavier, avec bâtisses dessus érigées (magasin, édifice à logements et station-service); borné en front vers le nord-ouest par le chemin public (chemin du Bord-de-l'Eau), vers le nord-est par le terrain de Henri-Paul Tremblay, et vers le sud-est par le terrain du Canadien National et vers le sud-ouest par le terrain restant à l'emprunteur. »

La mise à prix est fixée à 49 998.60 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Baie-Saint-Paul, district de Saguenay, le QUATORZIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUINZE heures.

*Le shérif,*

PIERRE GAUDREULT, *avocat.*

Bureau du shérif

Cour provinciale

La Malbaie, le 13 juillet 1982.

20312-o

**Saint-François**

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Saint-François  
No 450-05-000031-829

**C**AISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE RICHMOND, corps légalement constitué, ayant son siège social et son bureau au 148, rue Principale nord, Richmond, district de Saint-François, partie demanderesse, contre NOUVEAUTÉ DU MEUBLE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Greenlay, district de Saint-François, défenderesse, et JOCELYN SIMARD, domicilié et résidant au 135, rue Simard, Saint-François-Xavier-de-Brompton, district de Saint-François, et MARC SIMONEAU, domicilié et résidant au 57, Greenlay sud, Greenlay, district de Saint-François, et ARMAND SIMONEAU, résidant au 57, Greenlay sud, Greenlay, district de Saint-François, défendeurs.

« 1. Le lot numéro treize de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze V (11 V-13), rang Un (rg I) du cadastre officiel du canton de Brompton, comté de Richmond. Avec toutes les constructions y érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 51, rue Greenlay sud, Greenlay, comté de Richmond. Avec et sujet à toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou non attachées audit immeuble.

2. Le lot numéro cinq de la subdivision du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze A (11A-4-5) dans le rang Deux (rg II) au cadastre officiel du canton de Brompton. Ledit terrain mesurant mesures anglaises deux cents pieds sur ses côtés ou lignes sud-est et nord-ouest et deux cent vingt-cinq pieds sur ses côtés ou lignes nord-est et sud-ouest, sans bâtisse. »

Les montants minimaux que les adjudicataires devront payer au shérif au moment de l'adjudication de chacun

des lots précités, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, sont les suivants: 23 463,65 \$ pour le lot no 11 V-13 et 109,13 \$ pour le lot no 11A-4-5.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale nord, Richmond, QC, le MERCREDI PREMIER jour de SEPTEMBRE 1982 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Sherbrooke, le 9 juillet 1982. 20273-o

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Saint-François  
No 450-05-000271-821

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE RICHMOND-JOHNSON, corps légalement constitué, ayant son siège social et son bureau à Richmond, district de Saint-François, partie demanderesse, contre RODRIGUE CABANA, domicilié et résidant à R.R. 1, Saint-Denis-de-Brompton, district de Saint-François, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Richmond, mis en cause.

« Un certain terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Richmond comme étant une partie du lot numéro cinq cent vingt-huit (ptie 528). Ce terrain de forme irrégulière est borné vers le nord-ouest par le lot 527, vers le nord-est par une partie du lot 528 appartenant à M. Jean-Guy Poisson, vers le sud-est par la rue Spooner Pond et vers l'ouest par la rue Principale; mesurant quarante-neuf pieds et six dixièmes (49,6 pi) au nord-ouest, cent dix-huit pieds et huit dixièmes (118,8 pi) au nord-est, soixante-treize pieds et huit dixièmes (73,8 pi) au sud-est et cent cinquante et un pieds (151 pi) à l'ouest. Contenant en superficie sept mille neuf cent trente pieds carrés (7 930 pi<sup>2</sup>). Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Ces immeubles comprennent les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables placés par l'emprunteur dans les lieux hypothéqués, pour compléter son exploitation. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 10 829,50 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale nord, Richmond, QC, le

MERCREDI PREMIER jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Sherbrooke, le 15 juillet 1982. 20272-o

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Saint-François  
No 450-05-000355-822

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE RICHMOND-JOHNSON, corps légalement constitué, ayant son siège social et son bureau au 148 de la rue Principale nord à Richmond, district de Saint-François, partie demanderesse, contre ALAIN POULIOT, domicilié et résidant au 10B de la rue du Carmel à Danville, district de Saint-François, et DAME LUCIE CAQUETTE-POULIOT, domiciliée et résidant au 10B, rue du Carmel, Danville, district de Saint-François, parties défenderesses, et GHISLAIN MICHAUD, syndic, faisant affaires au 108, Wellington nord, Sherbrooke, district de Saint-François, et LE RÉGISTRATEUR de Richmond, mis en cause.

« Un certain terrain connu et désigné comme étant le lot numéro deux de la subdivision du lot numéro deux cent soixante-sept (267-2) au rang Un du canton de Windsor. Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et celles à être construites. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 13 592,78 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale nord, Richmond, QC, le MERCREDI, PREMIER jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Sherbrooke, le 15 juillet 1982. 20274-o

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

District de Saint-François

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-003749-817

**C**OMPAGNIE TRUST ROYAL, corporation légalement constituée ayant son bureau principal au 630, boul. Dorchester ouest, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre DENTON DOUGLAS CREIGHTON, résidant et domicilié au 23, chemin de Casson, Westmount, district de Montréal, partie défenderesse.

Certains terrains situés dans le canton de Stanstead, comté de Stanstead, province de Québec, formant partie du Premier Rang du cadastre du canton de Stanstead et décrits comme suit:

Premièrement: a) Lot numéro neuf (9), mesurant deux mille cent quarante-cinq pieds de largeur le long du lac Memphrémagog, sur sa limite ouest, et une moyenne de mille neuf cent quarante-sept pieds sur une profondeur de cinq mille huit cent trente pieds sur sa limite nord et cinq mille deux cent cinquante pieds sur sa limite sud; borné à l'ouest par le lac Memphrémagog, à l'est par un chemin public, au nord par les lots neuf A et dix et au sud par les lots cinq, six et huit.

À distraire ce qui suit: les subdivisions un, deux, trois et quatre du lot neuf (9-1, 2, 3 et 4); certains chemins publics sur ledit lot neuf (9); une parcelle triangulaire dudit lot neuf (9) vendue au canton de Stanstead en vertu d'un acte enregistré à Stanstead sous le numéro 30566, ladite parcelle ayant une superficie d'environ quinze mille pieds carrés.

Avec tous les bâtiments qui y sont construits.

b) La subdivision cinq du lot huit (8-5) ayant une superficie d'environ trente-sept mille neuf cent soixante pieds carrés.

c) La subdivision un du lot huit (8-1); ledit lot 8-1 est affecté d'une servitude de passage en faveur d'autres subdivisions dudit lot huit, telle qu'elle a été établie, par acte de vente entre l'emprunteur et dame Henrietta Louise Norma Hobbs, épouse de Donald Gordon, fait devant Me J.R. Miquelon le septième jour de février mil neuf cent soixante-six et enregistré sous le numéro 81369.

Une partie du lot numéro neuf (9) attenante au lot 8-4, est affectée d'une servitude y interdisant toute construction, comme il a été établi dans l'acte susmentionné enregistré sous le numéro 81369. Une partie dudit lot neuf (9) attenante, à l'est, aux lots de 9-1 à 9-4 est affectée d'un droit de passage en faveur desdits lots de

9-1 à 9-4, comme il a été établi dans l'acte passé devant Me J.R. Miquelon le quinzième jour d'avril mil neuf cent soixante-dix et enregistré sous le numéro 90665.

Deuxièmement: a) Un terrain connu et désigné comme la partie sud du lot neuf A (ptie sud 9A), ayant une superficie de onze acres, mesurant quatre cent trois pieds de largeur sur ses limites est et ouest et s'étendant en profondeur sur toute la longueur dudit lot, soit mille cent quatre-vingt-huit pieds; borné à l'est par le chemin public, à l'ouest par le lot numéro dix, au sud par le lot numéro neuf et au nord par le reste dudit lot neuf A, les lignes du nord et du sud étant parallèles.

b) Toute la partie du lot numéro dix (10) située à l'est du chemin public, bornée à l'ouest par ledit chemin public, au nord par une partie du lot numéro onze, à l'est par le lot neuf A et au sud par une partie du lot neuf.

c) Toute la partie du lot numéro dix (10) située à l'ouest du chemin public, bornée au nord par un chemin privé allant de l'est à l'ouest et le long de la limite sud de la partie du lot numéro dix vendue à Percy Camber par acte enregistré sous le numéro 63963; au sud, par la limite sud dudit lot, à l'est par le chemin public et à l'ouest par d'autres parties dudit lot dix qui sont la propriété de Mme Bruno L. Frank ou ses représentants.

Avec tous les bâtiments qui y sont construits. Toutes les mesures sont en mesures anglaises et plus ou moins. Lesdits terrains sont affectés d'une servitude en faveur de la Southern Canada Power Co., lui permettant d'installer des fils électriques, des poteaux, des ancrages, etc.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 34 878,58 \$.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Stanstead, 100, chemin Dufferin, Stanstead, QC, le MARDI TRENTE ET UNIÈME jour d'AOÛT 1982 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint.*  
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Sherbrooke, le 9 juillet 1982.

20275-0

## Saint-Hyacinthe

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Drummondville

No 405-05-000131-821

**BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 228, rue Hériot, Drummondville, demanderesse, contre **LES PRODUITS ROBERTO INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 54, rue Principale, Saint-Damase, défenderesse.

« Un immeuble situé à Saint-Damase, comté d'Iberville, connu et désigné comme étant partie du lot numéro cent quatre-vingt-six (ptie 186) du cadastre de la paroisse de Saint-Damase, division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, et plus particulièrement décrit comme suit :

Borné vers le nord-est par une partie du lot 185, vers le sud-est par la rue Principale, vers le sud-ouest par des parties du lot 186, vers le nord-ouest par une partie du lot 186 à Jean-Paul Lussier ou représentants; mesurant trois cent vingt-six pieds (326,0 pi) vers le nord-est et le sud-ouest, cent quarante-trois pieds et neuf dixièmes (143,9 pi) vers le sud-est, cent quarante-six pieds et trois dixièmes (146,3 pi) vers le nord-ouest; contenant, en superficie, quarante-sept mille deux cent quatre-vingt-onze pieds carrés (47 291 pi<sup>2</sup>). Le tout tel que montré sur un plan préparé par Guy Bruneau, arpenteur-géomètre, portant la date du 30 août 1977 et formant un terrain d'une superficie totale de cinquante mille huit cent quatre pieds carrés (50 804 pi).

Sujet à un droit de passage en faveur de la partie du lot 186 appartenant à Jean-Paul Lussier ou représentants créé dans l'acte enregistré à Saint-Hyacinthe sous le numéro 164032.

Avec toutes les bâtisses et améliorations dessus érigées, en voie de construction ou à être érigées sur ledit immeuble et comprenant la machinerie, l'outillage, les agencements, engins, fournaies, bouilloires, moteurs et accessoires qui sont ou deviendront la propriété de l'emprunteur, et installées ou à être installées dans lesdites bâtisses ou sur ledit immeuble, et qui sont ou deviendront immeubles par nature ou par destination. »

Liste de l'équipement et de la machinerie:

- 1 compresseur 1 force, marque Copeland, modèle KAK20100 CAB, série CCD 7226290
- 1 compresseur 3 forces, marque Copeland, modèle: 9SG300
- 1 compresseur 3 forces, marque Copeland, modèle C8AMTAC001

- 1 compresseur 3 forces, marque Copeland, modèle CSAH0300001, série 69A0140
- 1 compresseur 5 forces, marque Copeland, modèle: RE500AL 9RB10500, série 67 JCAB032575
- 1 bassin en stainless, 30 po de diamètre × 24 po de profondeur
- 1 bassin en tôle 2 pi × 5 pi
- 2 bassins en tôle, 3 pi × 3 pi
- 1 chaudron à vapeur en acier inoxydable, capacité de 75 gallons, 35/ de diamètre, couvercle et tamis
- 2 chaudrons à vapeur en acier inoxydable, 33 po de diamètre
- 1 chaudron à vapeur en acier inoxydable, 30 po de diamètre
- 1 chaudron à vapeur en acier inoxydable, 28 po de diamètre
- 1 mixer, marque Lightnin, modèle: NS1, série 260498X
- 1 mixer marque Lightnin, modèle: HD1, série 661688X
- 1 sertisseuse, marque Continental can, type: SI Single Bell, série 113
- 2 tables en acier inoxydable, 45 po × 45 po
- 1 table en acier inoxydable, 44 po × 116 po
- 1 table en acier inoxydable, 44 po × 92 po
- 1 table en acier inoxydable, 44 po × 32 po
- 1 table en acier inoxydable, 44 po × 60 po
- 1 table en acier inoxydable, 28 po × 92 po
- 1 machine à trancher, marque Globe Slicing Machine Company, modèle 400, série 408441
- 1 balance Self Level, type LH, série B837
- 1 balance, marque Ditecto sales Inc., modèle IC-75-05, série 129609
- 1 évier en acier inoxydable 22 po × 42 po × 15 po profondeur
- 4 bassins en acier inoxydable 25 po × 37 po × 9 po profondeur
- 1 malaxeur, marque Swallow Engenering Co., série 245456
- 1 stérilisateur en tôle 32 po × 20 po × 18 po
- 1 libelleuse, marque New Way Packaging, machine 616, modèle ES, série 92567
- 1 machine à crammer les boites, marque Bostitch, modèle F94 FP, série 22363
- 1 machine à liqueur, marque Ideal Venders Ltée
- 1 étiqueteuse (jarres de vitre), marque Waller Sales Ltd
- 1 dactylo, marque Underwood, série 133881
- 1 moulin à viande, marque Globe, modèle 522D, série 5E2685
- 1 ensemble de celleuses (2 unités), modèle 312-T J.A. Sergeant Electrosealer, série 6844
- 1 polygam RG 338, modèle B27, série 7354
- 1 filière à l'épreuve du feu, modèle PC-2-D, série 63023-66-1
- 1 « paymaster », série 38N19371

- 1 dactylo Underwood, série 51080258
- 1 machine à calculer, marque Olivett, modèle GT24
- 1 table en acier inoxydable 33 po × 116 po marque B.A.M. Métal Inc..
- 1 stérilisateur pour sertisseuse, marque B.A.M. Métal Inc..
- 2 stérilisateurs pour sertisseuse, marque B.A.M. Métal Inc..
- 6 chariots pour le transport du poulet cuit, marque B.A.M. Métal Inc..
- 10 chariots, marque B.A.M. Métal Inc..
- 1 bassin de refroidissement 40 po de diamètre
- 1 bassin pour sauce hot chicken 30 po de diamètre, marque B.A.M. Métal Inc..
- 1 stérilisateur pour jarres, marque B.A.M. Métal Inc..
- 1 table et convoyeur en acier inoxydable 20 po marque B.A.M. Métal Inc..
- 1 chaudron à vapeur, marque Industrie d'Acier inoxydable
- 1 valve sanitaire 1½ po, marque Industrie d'Acier inoxydable
- 2 couvercles pour chaudrons et 7 crochets, marque Industries d'Acier inoxydable
- 2 chaudrons, marque Industrie d'Acier inoxydable
- 2 chaudrons à vapeur 60 gallons avec couvercles, marque Industrie d'Acier inoxydable
- 2 paniers perforés et crochets, marque Industrie d'Acier inoxydable
- 1 autoclave 42 po × 72 po × 30 po P.S.I. complet avec « filtings », série 7617
- 6 paniers perforés pour autoclave contrôle de température pour autoclave, marque Taylor, série 251RV223-38-104
- 1 contrôle de température pour incubation, marque Taylor, série 76JM120-85020-T
- 1 système Thermal, marque Taylor
- 1 régulateur d'eau, marque Taylor
- 1 régulateur d'eau, marque Taylor
- 1 régulateur de vapeur, marque Taylor
- 1 régulateur d'air, marque Taylor
- 1 thermomètre industriel, marque Taylor
- 2 convoyeurs magnétiques, marque Mosur Machine Co. Ltd
- 1 compresseur congélateur, marque Copeland, modèle 9 RBL-0500
- 1 compresseur congélateur, marque Copeland, modèle 1 AMI-0300
- 1 évaporateur, modèle BL-3000
- 1 condensateur à l'air
- 1 « lift tract » automatique à batterie, marque Yale, modèle EST30E24 série H263M
- 1 chariot à bras, marque Yale, modèle MTP 50274, série 300076
- 1 chariot à bras, L.S. Tarschis, série 2-770302
- 2 monte-charge complets, marque L.S. Tarshis, modèle H., séries LH-5-3767-10 et LH-5-3768-10
- 1 compresseur à air, marque Revilhiss, modèle VAV5060, série 340867
- 1 génératrice à l'air 347/600, modèle 370, série C26-3211-601
- 1 unité de pompage à l'huile, type Duplex avec accessoires, modèle ILIBSF
- 1 unité de pompage à haute pression avec moteur 550/3/60, modèle M38C
- 1 réservoir en acier inoxydable 37.6 gal. imp., marque Nelson McGowan Ltée
- 1 chaudière, marque Volcano 40 c.v., reconditionnée, série 772-S
- 1 réservoir à eau chaude 250 gallons avec « heater », série FM-16619
- 1 réservoir à vidanges 24 po × 30 po, série 17954
- 2 alimenteurs en dérivation de 1½ gallon
- 4 aérothermes, marque Rosemex, modèle R-18-3
- 2 aérothermes, marque Rosemex, modèle R-18-3
- 1 aérotherme, marque Rosemex, modèle R-18-3
- 1 aérotherme, marque Rosemex, modèle R-J2-3
- 2 paniers pour cuisson du poulet, René Palardy
- 1 convoyeur 8 po, René Palardy
- 2 paniers pour cuisson du poulet avec couvercles, René Palardy
- 2 tables pour conserve, René Palardy
- 20 poubelles, Les Industries Provinciales
- 24 séparations Plastolene pour autoclave, Reliance Brooks Inc.
- 6 bassins de décongélation, Syri Ltée
- 24 chaises, Albany Tétrault
- 1 plaque d'embarquement et 4 conduits de ventilation, B.A.M. Métal Inc.
- 1 contenant pour vidanges 15 pi × 102 po × 95 po, s. Beaugard Inc..
- 2 lavabos en acier inoxydable, Bradley Washfountain Co.
- 1 système de son et intercom, André Electronique
- 1 horloge et 2 casiers pour temps des employés, modèle 6707, série 6500-25706
- 1 machine à coder, Pitney Bowes, modèle 1700, série 20306
- 1 brocheuse pour boîtes de carton, bostitch, modèle F94, série 03108
- 1 emplisseuse sauce hot chicken, Twin Piston Filler, marque Simplex, série H3080
- 1 convoyeur 8 po, agitateur et bassin, réserve 50 gallons, marques implex
- 1 moteur 550/3/60, 5 H.P.
- 2 moteurs 3 H.P. 1200 RPM, 550 volts TEFC
- 1 entrée d'air, capuchon de toit, sortie d'air 20 po, volet anti-rouille, Aston Industries Inc..
- 1 entrée d'air, capuchon mural, sortie d'air, adaptateur, filtre électronique, Aston Industries Inc..

La mise à prix est fixée à la somme de 92 513,75 \$, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif

au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendus en bloc le MERCREDI QUINZIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures, au bureau de la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe, 3100, boulevard Laframboise, local 101.

*Le shérif adjoint,*  
JACQUES LÉTOURNEAU.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Hyacinthe, le 2 juillet 1982. 20290-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe  
No 750-02-000175-82

CYR & NEPVEU INC., corps politique dûment incorporé en vertu de la loi, ayant son siège social au 215, rue Bréboeuf à Beloeil, district de Saint-Hyacinthe, demanderesse, contre LUC LAMOUREUX, domicilié et résidant au 604, rue Wolfe à Saint-Hilaire, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

« Le lot soixante-six (66) de la subdivision officielle du lot originaire quatre-vingt-dix-neuf (99) de la paroisse de Saint-Hilaire, avec bâtisse dessus érigée, portant le numéro civique 604, rue Wolfe à Saint-Hilaire. »

La mise à prix est fixée à la somme de 20 356,50 \$, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent comptant ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MERCREDI HUITIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures, au bureau de la division d'enregistrement de Rouville à Marieville, au 1601 de la rue Edmond-Guillet.

*Le shérif adjoint,*  
ME JACQUES LÉTOURNEAU.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Hyacinthe, le 28 juin 1982. 20331-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe  
No 750-05-000098-82

LA MAISON DU BRICOLEUR INC., corps politique légalement constitué, ayant son siège social et un bureau au 5400, boulevard Laurier, ville et district de

Saint-Hyacinthe, demanderesse, contre RICHARD MESSIER, domicilié au 305 de Beaujeu, ville et district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

« Un immeuble situé à Saint-Hyacinthe, ayant front sur la rue de Beaujeu, étant composé de la resubdivision numéro un de la resubdivision numéro six de la subdivision numéro vingt-cinq du lot originaire numéro onze cent sept (1107-25-6-1) au cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe; de la resubdivision numéro neuf de la subdivision numéro vingt-quatre du lot originaire numéro onze cent sept (1107-24-9) au cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe.

Avec maison y érigée, circonstances et dépendances, portant le numéro 305 de la rue de Beaujeu. »

La mise à prix est fixée à la somme de 23 475,00 \$, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le VENDREDI DIXIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures, au bureau du shérif, palais de justice de Saint-Hyacinthe, 1550, rue Dessaulles.

*Le shérif adjoint,*  
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Hyacinthe, le 14 juillet 1982. 20332-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
No 200-05-004502-816

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole du Québec, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, dans la ville de Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, contre GÉRARD SEYER, domicilié et résidant au 315, rang Lamarque, Saint-Nazaire, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

« Une terre située en la paroisse de Saint-Nazaire-d'Acton étant partie du lot numéro trois cent quarante-trois (ptie 343) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ephrem-d'Upton, mesurant deux arpents et demi de largeur par la longueur de la concession, bornée à un bout par le chemin Lamarque, à l'autre bout par un chemin public, d'un côté au nord-ouest par le lot 344 et de l'autre côté au sud-est par partie 343 (propriété de Jean-Pierre Benoit). Avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

À distraire les parties expropriées par le ministère de la Voirie suivant avis d'expropriation et quittance déposés respectivement sous les numéros 120080 et 50042, et suivant enregistrement no 99948, telles que ci-après décrites :

Dans l'acte enregistré sous le numéro 050042: deux lisières de terrain montrées par les lettres A-B-C-D-A et E-F-G-H-E sur le plan ci-annexé et daté du quinze janvier mil neuf cent soixante-dix, à prendre d'une partie des lots trois cent quarante-deux et trois cent quarante-trois (ptie 342 et ptie 343) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Éphrem-d'Upton, comté de Bagot, telles lisières pouvant être plus particulièrement bornées et décrites comme suit:

1. Lisière A-B-C-D-A: de figure irrégulière, située au nord de la route actuelle, à prendre d'une partie du lot trois cent quarante-trois (ptie 343) du cadastre précité, étant bornée au nord-ouest par une partie du lot trois cent quarante-quatre (ptie 344), au nord par une partie du lot trois cent quarante-trois (ptie 343) appartenant à Henri-Paul Seyer, au sud-est par une partie du lot trois cent quarante-trois (ptie 343) appartenant à André Gosselin, et au sud par la route actuelle, mesurant dans sa ligne nord-ouest dix-huit pieds et neuf dixièmes (18,9 pi) de A à B, dans sa ligne nord six cent neuf pieds et cinq dixièmes (609,5 pi) de B à C, dans sa ligne sud-est vingt et un pieds et sept dixièmes (21,7 pi) de C à D, et dans sa ligne sud six cent neuf pieds et cinq dixièmes (609,5 pi) de D à A, la ligne B-C étant parallèle et distante de trente-trois pieds (33,0 pi) de la ligne centrale de la nouvelle route, et contenant en superficie neuf mille six cent deux pieds carrés (9 602 pi<sup>2</sup>) ou deux cent soixante et un millièmes d'arpent carré (0,261 arp<sup>2</sup>), mesures anglaises.

2. Lisière E-F-G-G-E: de figure irrégulière, située au nord de la route actuelle, à prendre d'une partie du lot trois cent quarante-deux (ptie 342) du cadastre précité, étant bornée au nord-ouest par une partie du lot trois cent quarante-deux (ptie 342) appartenant à André Gosselin, au nord par une partie du lot trois cent quarante-deux (ptie 342) appartenant à Henre-Paul Seyer, au sud-est par une partie du lot trois cent quarante et un (ptie 341), et au sud par la route actuelle mesurant dans sa ligne nord-ouest vingt pieds et neuf dixièmes (20,9 pi) de E à F, dans sa ligne nord six cent vingt quatre pieds et deux dixièmes (624,2 pi) de H à E, la ligne E-G étant parallèle et distante de trente-trois pieds (33,0 pi) de la ligne centrale de la nouvelle route et contenant en superficie onze mille cinq pieds carrés (11 005 pi<sup>2</sup>) ou deux cent quatre-vingt-dix-neuf millièmes d'arpent carré (0,299 arp<sup>2</sup>), mesures anglaises. Ces deux lisières de terrain donnant une superficie totale de vingt mille six cent sept pieds carrés (20 607 pi<sup>2</sup>) ou cinq cent soixante millièmes d'arpent carré (0,560 arp<sup>2</sup>), mesures anglaises.

Dans l'acte enregistré sous le numéro 99948:

1. Une partie de terrain située sur le côté sud-ouest des rangs Lamaque et Brodeur, dans la municipalité de la paroisse de Saint-Nazaire-d'Acton, comté de Bagot, étant une partie du lot trois cent quarante-deux (ptie 342) du cadastre officiel de la paroisse de St-Éphrem-d'Upton, division d'enregistrement de Bagot, indiquée par les lettres A-B-C-D-E-A sur un plan préparé par monsieur Narcisse J.A. Vermette, arpenteur-géomètre, le 10 avril 1959, mesurant dix-huit pieds et neuf dixièmes de pied (18,9 pi) dans la ligne sud-est A-B, six pieds et cinq dixièmes de pied (6,5 pi) dans la ligne sud-ouest B-C, quatre cent soixante-treize pieds et deux dixièmes de pied (473,2 pi) dans la ligne sud-ouest C-D, quatorze pieds et sept dixièmes de pied (14,7 pi) dans la ligne nord-ouest D-E, contenant, en superficie, huit mille huit pieds carrés (8 008 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises, soit deux cent dix-huit millièmes d'arpent carré (0,218 arp<sup>2</sup>), et bornée comme suit: vers le nord-est par le chemin actuel, vers le sud-est par le lot 341, vers le sud-ouest par la partie du lot 342 restant la propriété de Henri P. Seyer vers le nord-ouest par la partie du lot 342 appartenant à Pierre Aimé Houle.

La ligne sud-ouest B-C-D de cette partie de terrain est située à trente-trois pieds (33 pi) au sud-ouest de la ligne centrale du chemin projeté et fait au point C un angle de 0°18' vers le nord-est.

2. Une partie de terrain située sur le côté sud-ouest du même rang étant une partie du lot trois cent quarante-trois (ptie 343) du même cadastre, indiquée par les lettres F-G-H-I-J-F sur le plan mentionné plus haut; mesurant onze pieds et huit dixièmes de pied (11,8 pi) dans la ligne sud-est F-G, deux cent soixante et un pieds et sept dixièmes de pied (261,7 pi) dans la ligne sud-ouest G-H, deux cent vingt et un pieds et six dixièmes de pied (221,6 pi) dans la ligne sud-ouest H-I, neuf pieds et huit dixièmes de pied (9,8 pi) dans la ligne nord-ouest I-J; contenant, en superficie, quatre mille sept cent vingt-trois pieds carrés (4 723 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises, soit cent vingt-huit millièmes d'arpent carré (0,128 arp<sup>2</sup>) et bornée comme suit: vers le nord-est par le chemin actuel, vers le sud-est par la partie du lot 343 appartenant à Pierre Aimé Houle, vers le sud-ouest par la partie du lot 343 restant la propriété de Henri P. Seyer, vers le nord-ouest par le lot 344.

La ligne sud-ouest G-H-I de cette partie de terrain est située à trente-trois pieds (33 pi) au sud-ouest de la ligne centrale du chemin projeté et fait au point H un angle de 0°46' vers le sud-ouest.

La superficie totale de ces deux parties de terrain est de douze mille sept cent trente et un pieds carrés (12 731 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises, soit trois cent quarante-six millièmes d'arpent carré (0,346 arp<sup>2</sup>).

Dans l'acte enregistré sous le numéro 137544:

1. La demie nord-ouest du lot numéro trois cent quarante-trois aux plan et livre de renvoi officiel du cadastre pour le canton d'Acton, comté de Bagot (½ N.-O. 343) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Éphrem-d'Upton, 1<sup>er</sup> Rang. Avec les servitudes actives et passives pouvant affecter ledit immeuble. Ledit immeuble donné en garantie est sujet à un bail en faveur de la Société Québécoise d'Initiatives Pérolière (Soquip) suivant acte de bail enregistré au bureau d'enregistrement de Bagot sous le numéro 137544.

L'emprunteur s'engage à remettre au prêteur, en réduction du capital de son prêt, toute indemnité qu'il pourrait recevoir de Soquip aux termes de l'acte de bail ci-haut relaté.

La mise à prix est fixée à la somme de 14 058,12 \$, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif, au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MARDI SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures, au bureau de la division d'enregistrement de Bagot, Saint-Liboire, 51, rue Lemonde.

*Le shérif adjoint,*  
JACQUES LÉTOURNEAU.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Hyacinthe, le 2 juillet 1982. 20291-0

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe  
No 750-05-000455-81

**REPCO CONSTRUCTION INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 2126, rue Richelieu à Beloeil, district de Saint-Hyacinthe, demanderesse, contre **LES PLACEMENTS IMMOBILIERS RONIDA INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 91, Crémazie ouest à Montréal, district de Montréal, défenderesse.

a) « Un emplacement sis et situé en la ville de Beloeil, ayant front sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, province de Québec, connu et désigné comme étant partie du lot numéro cinq A de la resubdivision du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-deux (lot 32-1-ptie 5A) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil, division d'enregistrement de Verchères, mesurant deux cent quatre-vingt-un pieds et cinq dixièmes de pieds (281,5 pi, soit 85,80 m) dans sa ligne nord-est, cinquante-huit pieds et

treize centièmes de pied (58,13 pi, soit 17,72 m) dans sa ligne sud-est, deux cent quatre-vingt-deux pieds et cinq dixièmes de pied (282,5 pi, soit 86,11 m) dans sa ligne sud-ouest, et cinquante-sept pieds et quatre-vingt-onze centièmes de pied (57,91 pi, soit 17,65 m) dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie quinze mille neuf cent trente-cinq pieds carrés (15 935 pi<sup>2</sup>, soit 1 480,41 m<sup>2</sup>) et bornée cettedite partie de lot comme suit: vers le nord-est par les lots 32-1-5-B-1 et 32-1-5-B-2, vers le sud-est par une partie du lot 32-1-5-A (boulevard Sir-Wilfrid-Laurier), vers le sud-ouest par une partie du lot 32-1-6 ci-après décrite et vers le nord-ouest par une partie du lot 32.

Avec toutes les bâtisses y érigées portant les numéros civiques 206, 210 et 212, dudit boulevard Sir-Wilfrid-Laurier.

Tel que le tout se trouve actuellement avec tous droits et servitudes y attachés, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.

b) Un emplacement sis et situé en la ville de Beloeil, ayant front sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, province de Québec, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro six de la resubdivision du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-deux (lot 32-1-ptie 6) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil, division d'enregistrement de Verchères, mesurant deux cent quatre-vingt-deux pieds et cinq dixièmes de pied (282,5 pi, soit 86,11 m) dans sa ligne nord-est, cinquante-huit pieds et soixante-quinze centièmes de pied (58,75 pi, soit 17,91 m) dans sa ligne sud-est, deux cent quatre-vingt-trois pieds et quatre-vingt-neuf centièmes de pieds (283,89 pi, soit 86,53 m) dans sa ligne sud-ouest et cinquante-six pieds et soixante-dix-huit centièmes de pied (56,78 pi, soit 17,31 m) dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie quinze mille neuf cent vingt-cinq pieds carrés (15 925 pi<sup>2</sup>, soit 1 349,48 m<sup>2</sup>) et bornée cettedite partie de lot comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 32-1-5-A ci-dessus décrite, vers le sud-est par une partie du lot 32-1-6 (boulevard Sir-Wilfrid-Laurier), vers le sud-ouest par les lots pties 32-1-6 et 32-1-6-2 et vers le nord-ouest par une partie du lot 32.

Avec toutes les bâtisses y érigées portant les numéros civiques 200 et 204 dudit boulevard Sir-Wilfrid-Laurier.

Tel que le tout se trouve actuellement avec tous droits et servitudes y attachés, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.

c) Un terrain vague sis et situé en la ville de Beloeil, du côté sud-est du boulevard Cartier, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trente-

deux (ptie 32) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloil, division d'enregistrement de Verchères, de forme triangulaire et mesurant cent douze pieds et neuf dixièmes de pied (112.9 pi) dans sa ligne nord-nord-ouest; vingt-six pieds et trente-quatre centièmes de pied (26.34 pi) dans sa ligne sud-ouest; cent seize pieds et trois dixièmes de pied (116.3 pi) dans sa ligne sud-est; contenant en superficie mille quatre cent quatre-vingt-six pieds carrés (1 486 pi<sup>2</sup>); le tout mesures anglaises et plus ou moins, et bornée cettedite partie de lot comme suit: d'un côté aux nord, nord-ouest par le boulevard Cartier, soit le lot 32-75; au sud-ouest par le lot 32-336; et au sud-est partie par le lot 32-1 ptie 6 et partie par le lot 32-1-5A. Tel que le tout se trouve actuellement, avec tous droits et servitudes y attachés.

Toutes les mesures ci-dessus mentionnées sont à la mesure anglaise et plus ou moins. »

La mise à prix est fixée à la somme de 22 076,25 \$, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendus en bloc le MARDI QUATORZIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures, au bureau de la division d'enregistrement de Verchères, 461, boulevard Saint-Joseph à Sainte-Julie.

*Le shérif adjoint,*  
JACQUES LÉTOURNEAU.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Hyacinthe, le 29 juin 1982.

20276-0

## Terrebonne

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-016960-815

**T**RUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100 de la rue University à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent à Montréal, district de Terrebonne, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079 de la rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un immeuble ayant front à la montée Lesage en la ville de Rosemère, et composé:

a) de la resubdivision trente-neuf de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (24-36-39) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Avec bâtisse y élevée portant le numéro 250 de ladite montée Lesage.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne, sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) Un douzième ( $\frac{1}{12}$ ) indivis de la resubdivision trente-six de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre ( $\frac{1}{12}$  ind. de 24-36-36) aux susdits plan et livre de renvoi officiels, pour fins de stationnement. »

La mise à prix est fixée à 7 666,50 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL ROULEAU, *tech. jud.*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 13 juillet 1982.

20292-0

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-016962-811

**T**RUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100 de la rue University à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent à Montréal, district de Terrebonne, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079 de la rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un immeuble ayant front sur la rue Hardy en la ville de Rosemère et composé:

a) de la resubdivision un de la subdivision trente-sept du lot originaire vingt-quatre (24-37-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Avec bâtisse y élevée, portant le numéro 264 de ladite rue Hardy.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) un douzième ( $\frac{1}{12}$ ) indivis de la resubdivision sept de la subdivision trente-sept du lot originaire vingt-quatre ( $\frac{1}{12}$  ind. de 24-37-7) aux susdits plan et livre de renvoi officiels, pour fins de stationnement. »

La mise à prix est fixée à 9 034,50 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL ROULEAU, *tech. jud.*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 13 juillet 1982. 20293-o

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-016961-813

**T**RUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100 de la rue University à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent à Montréal, district de Terrebonne, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079 de la rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un immeuble ayant front à la montée Lesage en la ville de Rosemère, et composé :

a) de la resubdivision quarante-deux de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (24-36-42) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Avec bâtisse y élevée, portant le numéro 256 de ladite montée Lesage.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes

attachées audit immeuble et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) un douzième ( $\frac{1}{12}$ ) indivis de la resubdivision trente-six de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre ( $\frac{1}{12}$  ind. de 24-36-36) aux susdits plan et livre de renvoi officiels, pour fins de stationnement. »

La mise à prix est fixée à 7 666,50 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL ROULEAU, *tech. jud.*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 13 juillet 1982. 20294-o

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-016959-817

**T**RUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100 de la rue University à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent à Montréal, district de Terrebonne, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079 de la rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un immeuble ayant front à la montée Lesage en la ville de Rosemère, et composé :

a) de la resubdivision trente de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (24-36-30) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Avec bâtisse y élevée portant le numéro 234 de ladite montée Lesage.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne, sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) Un sixième (1/6) indivis de la resubdivision vingt-sept de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (1/4 ind. de 24-36-27) aux susdits plan et livre de renvoi officiels, pour fins de stationnement. »

La mise à prix est fixée à 7 338,75 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL ROULEAU, *tech. jud.*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 13 juillet 1982.

20295-0

## Trois-Rivières

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Trois-Rivières

No 400-05-000002-825

S. 400-18-000042-82

**C**AISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU CAP, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son bureau au 525 de la rue Barkoff, en la cité du Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre ARTISANAT G.L.S. INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 1935, boulevard Saint-Louis, Saint-Louis-de-France, district de Trois-Rivières, et GASTON MORASSE et LUCETTE TRUDEL-MORASSE, tous deux résidant et domiciliés au 1933, boulevard Saint-Louis, Saint-Louis-de-France, district de Trois-Rivières, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, mis en cause.

« I. Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro vingt-cinq du lot originaire numéro quatre cent soixante-dix (470-25) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Maurice, dont celle de Saint-Louis-de-France est un démembrement, division d'enregistrement de Champlain.

Avec la bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 1935, boulevard Saint-Louis, Saint-Louis-de-France, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 14 164,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le JEUDI VINGT-TROISIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures.

« II. Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro vingt-six du lot originaire numéro quatre cent soixante-dix (470-26) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Maurice, dont celle de Saint-Louis-de-France est un démembrement, division d'enregistrement de Champlain.

Avec bâtisse dessus construite, portant le numéro 1933, boulevard Saint-Louis, Saint-Louis-de-France, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 23 241,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, le JEUDI VINGT-TROISIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUINZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
ME GUY DAIGLE.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Trois-Rivières, le 15 juillet 1982.

20296-0

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Trois-Rivières

No 200-05-003845-802

S. 400-18-000010-82

**L'**OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, dans la ville de Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, contre CLÉMENT et RAYMOND DORION, faisant affaires sous les nom et raison sociale de « Ranch 1000 Enr. », ayant un bureau au 1065, 12<sup>e</sup> Rang, Saint-Sylvere, district de Nicolet, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Nicolet no 1, 3050, rue Nicolas-Perrot, Bécancour, district de

Trois-Rivières, mis en cause, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, district de Trois-Rivières, mis en cause.

1. « Une terre située en la paroisse de Saint-Sylvère, comté de Nicolet, dans le Douzième Rang du canton de Maddington, contenant environ six (6) arpents de largeur sur la profondeur des terres à cet endroit, soit vingt-huit (28) arpents, plus ou moins, connue et désignée comme étant le lot originaire numéro vingt-quatre (24) dudit rang pour quatre arpents et demi (4½ arp) de largeur, et le tiers nord-ouest du lot originaire numéro vingt-cinq (25) pour un arpent et demi (1½ arp) de largeur, laquelle terre est maintenant connue comme étant le lot numéro quatre cent dix-neuf (419) pour quatre arpents et demi (4½ arp) de largeur, et un arpent et demi (1½ arp) nord-ouest du lot numéro quatre cent dix-huit (ptie N.-O. 418) du cadastre officiel de Sainte-Gertrude, comté de Nicolet, comprenant Saint-Sylvère, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et bornée comme suit: en front vers le sud-ouest, partie par le chemin de front et partie par le numéro 396; en profondeur, vers le nord-est par les terres du 13<sup>e</sup> Rang de Maddington; d'un côté vers le nord-ouest par le lot 420 appartenant à Jeffrey Thi-beault ou représentants; et de l'autre côté vers le sud-est par la partie du lot 418 appartenant à Émile Provencher ou représentants. À distraire du lot 419, la partie nord-ouest contenant un (1) arpent de largeur sur deux (2) arpents de profondeur appartenant à Jeffrey Thi-beault ou représentants. (Ces immeubles appartiennent aux emprunteurs).

Sujet lesdits lots à une servitude consentie par Maurice Cinq-Mars à Hydro-Québec par acte reçu devant Roland Bouchard, notaire, le 27 septembre 1976, et dont copie a été enregistrée à Bécancour le 28 septembre 1976 sous le no 96823.

2. Une terre située à Saint-Sylvère, comté de Nicolet, sur le Douzième Rang de Maddington, connue et désignée comme étant la demi nord-ouest du lot numéro quatre cent seize (½ N.-O. de 416) du cadastre officiel de Sainte-Gertrude, comté de Nicolet, mesurant environ deux arpents et un quart (2¼ arp) de largeur, sur une profondeur de vingt-huit arpents (28), le tout plus ou moins et à mesures anglaises, bornée comme suit: en front vers le sud-ouest par le lot 396; en profondeur vers le nord-est par les terres du Treizième Rang de Maddington; d'un côté vers le sud-est par la partie du lot 416 appartenant à Raymond Provencher ou représentants; et de l'autre côté, vers le nord-ouest par la partie du lot 417 ci-dessous décrite.

Le tout tel qu'il se trouve présentement, circonstances et dépendances.

3. Une terre située à Saint-Sylvère, comté de Nicolet, sur le Douzième Rang de Maddington, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro quatre cent dix-sept (ptie 417) du cadastre de Sainte-Gertrude, comté de Nicolet, mesurant environ trois arpents et trois huitièmes (3⅞ arp) de largeur, sur une profondeur de vingt-huit arpents (28 arp), le tout plus ou moins, et borné comme suit: en front, vers le sud-ouest par le lot 396; en profondeur vers le nord-est par les terres du Treizième Rang de Maddington; d'un côté vers le sud-est, par la partie du lot 416 ci-dessus décrite; et de l'autre côté vers le nord-ouest par la partie du lot 417 appartenant à Louis Provencher ou représentants.

Le tout tel qu'il se trouve présentement, circonstances et dépendances.

Sujet lesdits lots partie 416 et partie 417, ci-dessus décrits à une servitude devant être incessamment consentie à Hydro-Québec par Jean-Marie Doucet et Clément Dorion suivant convention contenue dans l'acte de vente par Jean-Marie Doucet à Clément Dorion enregistré à Bécancour sous le no 96816. L'avis d'expropriation par Hydro-Québec contre Jean-Marie Doucet concernant le passage de ladite ligne a été enregistré à Bécancour le 17 juin 1975, sous le no 93997.

Sujet lesdits lots partie 416 et partie 417 ci-dessus décrits à un bail pour recherches pétrolifères consenti par Jean-Marie Doucet à Shell Québec enregistré à Bécancour le 13 mars 1972, sous le no 88888.

Ici intervient Clément Dorion, ci-dessus nommé et qualifié, lequel hypothèque en faveur du prêteur, jusqu'à concurrence du montant en principal ci-dessus mentionné, les immeubles suivants (4), (5), (6) qui sont sa propriété, savoir:

5. Un emplacement situé en la cité des Trois-Rivières, rue Hertel, connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante-neuf de la subdivision officielle du lot numéro dix-huit cent vingt-neuf (1829-59) du cadastre officiel révisé d'une partie de la cité des Trois-Rivières, avec maison dessus construite, portant les numéros civiques 570 et 572, rue Hertel, Trois-Rivières, circonstances et dépendances (cet immeuble appartient à Clément Dorion).

6. Un terrain-emplacement construit situé à Sainte-Gertrude ville de Bécancour, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro deux cent trente-deux (ptie 232) du cadastre officiel de Sainte-Gertrude, comté de Nicolet, mesurant cent pieds de largeur (100 pi) le long du chemin public, sur une profondeur de deux cents pieds (200 pi), mesures anglaises, et ainsi borné: en front au nord-ouest par la rue des Merisiers; en profondeur au sud-est et d'un côté au nord-est par d'autres

parties du même lot appartenant à dame Marie-Claire Légaré St-Louis ou représentants; et de l'autre côté au sud-ouest par une autre partie du même lot vendue par dame Marie-Claire Légaré St-Louis à Maurice Langelier aux termes d'un acte de vente reçu devant Me Albert Simard, le 16 juillet 1962, sous le no 18657 de ses minutes, et appartenant présentement à Victor Arsenault ou représentants.

Le tout tel qu'il se trouve présentement et avec la maison dessus construite portant le numéro civique 9615 des Merisiers à Sainte-Gertrude, ville de Bécancour, circonstances et dépendances (cet immeuble appartient à Clément Dorion).

Les trois immeubles ci-dessus décrits en quatrième, cinquième et sixième lieux, sont acceptés par le prêteur avec titres tels quels. Cesdits immeubles sont sujets à un prêt hypothécaire par la Caisse populaire de Sainte-Gertrude à Clément Dorion suivant acte reçu devant le notaire soussigné le 8 janvier 1976, dont copie a été enregistrée à Bécancour, le 9 janvier 1976, sous le no 95140, et à Trois-Rivières, le 9 janvier 1976 sous le no 300452.

La mise à prix est fixée à 37 570.99 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, ville et district de Trois-Rivières, le VENDREDI DIX-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
ME GUY DAIGLE.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Trois-Rivières, le 13 juillet 1982.

20297-0

## Vente(s) pour taxes

### Ville de L'Islet

Avis est, par les présentes, donné par le Conseil municipal qu'il a ordonné, par résolution du Conseil en date du 5 juillet 1982, au soussigné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre à l'enchère publique les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts et frais subséquents encourus ou à encourir à moins que

ces taxes, intérêts et frais se soient payés avant la vente.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendance s'il y a lieu, sujets à toutes servitudes, actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Cette vente d'immeuble se tiendra le TROISIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures, à l'hôtel de ville, 92, 7<sup>e</sup> Rue, ville de L'Islet. Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement en argent comptant ou chèque visé.

No de rôle Description Propriétaire	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total dû au 30 06 82
---	----------------------	--------------------	-------------------------

Un ensemble immobilier situé dans la municipalité du village de L'Islet composé des lots et parties de lots suivants, tous de cadastre officiel révisé de la paroisse de L'Islet, division d'enregistrement de L'Islet, comme étant:

M1328D1518S52E1453C5

La resubdivision quatre de la subdivision un du lot originaire deux cent quarante-sept (247-1-4) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

La resubdivision quatre de la subdivision un du lot originaire deux cent quarante-huit (248-1-4) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

La resubdivision deux de la subdivision un du lot originaire deux cent quarante-neuf (249-1-2) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

La subdivision un du lot originaire deux cent cinquante et un (251-1) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

La subdivision un du lot originaire deux cent cinquante-quatre (254-1) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

La subdivision deux du lot originaire deux cent cinquante-quatre (254-2) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

Le lot deux cent cinquante-six (256) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

Le lot deux cent cinquante-sept (257) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

La subdivision deux du lot originaire cinq cent soixante-cinq (565-2) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

La subdivision trois du lot originaire cinq cent soixante-cinq (565-3) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

La subdivision deux du lot originaire cinq cent soixante-trois (563-2) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

La subdivision deux du lot originaire cinq cent soixante-six (566-2) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

La subdivision trois du lot originaire cinq cent soixante-six (566-3) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

La subdivision deux du lot originaire cinq cent soixante-neuf (569-2) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

La subdivision deux du lot originaire cinq cent soixante et onze (571-2) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

Le lot cinq cent soixante-douze (572) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

La subdivision quatre du lot originaire cinq cent soixante-quatorze (574-4) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet.

No de rôle Description Propriétaire	Taxes municipales	Taxes Total du au scolaires 30 06 82
---	----------------------	---

La subdivision six du lot originaire cinq cent soixante-quatorze (574-6) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet. La subdivision quatre du lot originaire cinq cent soixante-dix-sept (577-4) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet. Une partie de la subdivision un du lot originaire deux cent cinquante (250-1 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet; mesurant deux cent trente-huit pieds et trois dixièmes (238,3 pi) et trois cent seize pieds (316 pi) au nord-est, trente-cinq pieds (35 pi) au sud-est le long d'une autre partie du lot 250-1, cinq cent dix pieds (510 pi) au sud-ouest et deux cents pieds (200 pi) au nord-ouest, contenant en superficie quatre-vingt-dix-sept mille huit cent trois pieds carrés (97 803 pi<sup>2</sup>), le tout, mesures anglaises; bornée au nord-est par une autre partie du lot 248-1-3 et une partie du lot 250-1, au sud-est par une partie du lot 250-1 et les lots 577-3, 577-2, 577-1, au sud-ouest par le lot 251-1 et au nord-ouest par une partie du lot originaire 250.

28 841,95 \$

M1328D1518S60E7421C9

Une partie de la subdivision un du lot originaire cinq cent soixante-neuf (569-1 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet; mesurant trois cent soixante-dix-huit pieds et six dixièmes (378,6 pi) au nord-est, cent vingt pieds et quatre dixièmes (120,4 pi) au sud-est, trois cent soixante-deux pieds et quatre dixièmes (362,4 pi) au sud-ouest et cent dix-huit pieds et huit dixièmes (118,8 pi) au nord ouest, contenant en superficie quarante-quatre mille deux cents pieds carrés (44 200 pi<sup>2</sup>), le tout, mesures anglaises; bornée au nord-est par une partie du lot 573-3, au sud-est par une partie du lot 569-1, au sud-ouest par le lot 566-1 et au nord-ouest par le 571 (C.N.R.).

No de rôle Description Propriétaire	Taxes municipales	Taxes Total du scolaires au 30 06 82
---	----------------------	---

Une partie de la subdivision trois du lot originaire cinq cent soixante-treize (573-3 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet; mesurant cinq cent quinze pieds (515 pi) au nord-est, cent trente-sept pieds (137 pi) au sud-est, quatre cent quatre-vingt-douze pieds et six dixièmes (492,6 pi) au sud-ouest et cent quarante et un pieds (141 pi) au nord-ouest, contenant en superficie soixante-neuf mille sept cents pieds carrés (69 700 pi<sup>2</sup>), le tout, mesures anglaises; bornée au nord-est par le lot 574-1, au sud-est par une partie du lot 573-3, au sud-ouest par des parties du lot 569-1 et au nord-ouest par une partie du lot 571 (C.N.R.). Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. Avec les servitudes mentionnées dans l'acte susdit et concernant les lots susmentionnés.

2 565,05 \$

M1328D1618S03E0871C0

M1328D1518S93E8691C7

Les subdivisions quarante-huit, quarante-neuf et cinquante du lot originaire cinq cent quatre-vingt-sept (587-48, -49, -50).

522,21 \$

M1328D1518S74E5238C0

La subdivision soixante-dix du lot originaire cinq cent quatre-vingt-quatre (584-70).

88,72 \$

7 186,76 \$

(Taxes scolaires)

Ville de L'Islet, le 16 juillet 1982.

20340-31-2-0

Le greffier,  
JEAN-MARC GAGNON.**Ville de Saint-Léonard**

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, que les immeubles ci-après décrits seront vendus aux enchères, à l'hôtel de ville de Saint-Léonard, 8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AOÛT 1982 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, avec les intérêts et les frais, à moins que ces taxes, les intérêts, ainsi que les frais ne soient acquittés avant le moment de la vente à l'enchère.

Nom du propriétaire	No fiche	Cadastre	Taxes
Cerantola, Cigana Dina.....	10016610	424-1-136 6-2	2 934,45 \$
Mailhot di Zazzo, Gisèle.....	10701200	435-10-44-1	3 747,04
Nobile, Vito.....	15207900	427-384-2 427-385 427-386-1 427-888-7	5 609,12

Nom du propriétaire	No fiche	Cadastre	Taxes
Spinelli, Michèle .....	18601000	421-144	1 218,03 \$
Adam, Jean-Marie.....	19005500	419-627	16 922,14
Spiezia Partipilo, Elisa .....	19101100	418-900-7	2 305,31
Pulla di Gregorio, Emma .....	20900900	420-167	4 205,65
Pellegrino, J. François .....	21200300	418-1099	1 482,37
Pellegrino, Sylvain			
Trudel, Roland.....	23103600	418-1168	965,56
Lambert, Diane			
Jaycee Development Co. Ltd.....	31000300	371-403	230,78
		371-404	
		371-405	
Jaycee Development Co. Ltd.....	31000600	371-53	1 439,29
Marcon, Severino .....	33000400	385-107	2 492,66
Deschênes, Lucien .....	40016100	409-3	4 817,07
Joanes, Jean .....	62502800	386-511	7 829,07
		386-512-2	
De Luca Vincelli, Lucia .....	63100100	391-397-6	3 674,53
Mc Craw, Lise .....	67503800	397-406	4 219,73
Elda Construction Inc. ....	68004600	397-431	4 470,98
Rosanelli, Pasquale .....	68200600	398-101	3 012,22
Carnevale, Giovanni .....	68702500	397-336	1 685,10
Bourque, Roland .....	68802700	398-226	2 005,42
Marano, Antonio .....	80007600	398-554-2	6 167,09
		398-553-2	
Marinelli, Francesco .....	85900300	394-39	4 005,80
		394-38-2	
Evangelides, Z. ....	15000900	428-237	1 464,51
Ortona, Antonio .....	21902900	417-92	531,56
De Lisi, Mme Pasquale .....	63100500	391-397-2	206,42
		392-91	
Volpato, Anthony .....	83100108	399-305	2 918,29
		400-563	

Les immeubles ci-haut mentionnés sont du cadastre officiel de la paroisse de Sault-au-Récollet et seront vendus avec bâtisses et dépendances dessus construites, s'il y a lieu.

Lesdites ventes seront en outre faites avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées aux immeubles.

Le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable comptant immédiatement.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

Saint-Léonard, le 14 juillet 1982.

20247-30-2-o

Le greffier,  
GEORGES LARIVÉE, O.M.A.

## Errata

Édition no:	Rubrique	Page	Lire:	Au lieu de:
28 (82 07 10)	Délivrance d'un certificat de constitution	5909	R G LAMBTON INC. 1858-8368	RG LAMBTON INC. 1858-8368
28 (82 07 10)	Délivrance d'un certificat de fusion	5916	LES IMMEUBLES FAMOUS PLAYERS (QUÉBEC-1982) INC. FAMOUS PLAYERS REALTY (QUÉBEC-1982) INC. 1859-0448 Dénomination sociale des compagnies fusionnées: LES IMMEUBLES FAMOUS PLAYERS (QUÉBEC) INC. 1858-6180 QUÉBEC INC.	LES IMMEUBLES FAMOUS PLAYERS (QUÉBEC-1982) INC. FAMOUS PLAYERS REALTY (QUÉBEC-1982) INC. 1859-0448 Dénomination sociale des compagnies fusionnées: LES IMMEUBLES FAMOUS PLAYERS (QUÉBEC INC.) 1858-6180 QUÉBEC INC.
29 (82 07 17)	Permis (Compagnies étrangères)	6023	** LA CORPORATION ALBERTAINE, NOVA 1617-2645	** LA CORPORATION ALBERTAINE NOVA 1617-2645
28 (82 07 10)	Avis de dissolution éventuelle de corporations	5931	ENTRETIEN ET SERVICE DE LAVE-AUTOS UNIVERSEL LTÉE UNIVERSAL CAR WASH MAINTENANCE AND SERVICE LTD. 1337-1166	ENTRETIEN ET SERVICE DE LAVE-AUTOS UNIVERSEL LTÉE UNIVERSEL CAR WASH MAINTENANCE AND SERVICE LTD. 1337-1166

## INDEX

## AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

Page

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, MUNICIPALITÉ ( <i>Requête</i> ) .....	6282
SAINTE-LIBOIRE, PAROISSE ( <i>Requête</i> ) .....	6282
SAINTE-LIBOIRE, VILLAGE ( <i>Requête</i> ) .....	6283
SAINTE-VALÉRIEN-DE-MILTON, PAROISSE ( <i>Requête</i> ) .....	6283

## ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

ATELIER COOPÉRATIF DE REPRODUCTION DE CLÉS ET DE GRAVURE — LAVAL (L') ( <i>Formation</i> ) .....	6283
CO-OP D'HABITATION « LOGIS D'OR » D'ARMAGH ( <i>Formation</i> ) .....	6283
COOPÉRATIVE D'HABITATION DU MONT-BLEU (HULL) ( <i>Formation</i> ) .....	6283
COOPÉRATIVE D'HABITATION « LA CORNICHE » (MONTRÉAL) ( <i>Formation</i> ) .....	6284
COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE D'ANTICOSTI ( <i>Formation</i> ) .....	6284
COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DE SEPT-ÎLES ( <i>Formation</i> ) .....	6284

## AVIS DIVERS

ÉGLISE DE LA FRATERNITÉ CHRÉTIENNE (L.P.) .....	6284
GREEK ORTHODOX PARISH OF THE SOUTH SHORE OF MONTRÉAL (L.P.) .....	6284
MONTRÉAL, VILLE ( <i>Rachat d'obligations</i> ) .....	6285
MONTRÉAL, VILLE ( <i>Nomination de conseillers</i> ) .....	6285
PAROISSE GRECQUE ORTHODOXE DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (LA) (L.P.) .....	6284
REVUE NOTRE-DAME-DU-CAP (LA) (L.P.) .....	6285
SAINTE-FRANÇOIS I.O., MUNICIPALITÉ ( <i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i> ) .....	6285
SUCCESSION FRANCINE BLANCHETTE ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> ) .....	6285

## CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JEAN (LA) ( <i>Modification de territoire</i> ) .....	6286
CAISSE POPULAIRE LA PATRIE ( <i>Fusion</i> ) .....	6286

## CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

## ACCORDÉS

COUILLARD DE LESPINAY, MARGUERITE AIMÉE MYKAHELLA .....	6286
DAVID DE SAUZZA, CHANTAL MARIE .....	6286
GUAY, MARIE LOUISE MONIQUE .....	6286
KERJEAN, NICOLE MARIE THÉRÈSE .....	6287
LEYMARIE, FRÉDÉRIC FRANÇOIS MICHEL .....	6287

## DEMANDES

ANTONI, MONIQUE .....	6287
BERTHIAUME, JOSEPH MARIO CLAUDE .....	6287
BLOUIN, VICTOIRE .....	6287
BRETON, MARYSE .....	6287
DARE, SUE PING .....	6287
DE LA DURANTAYE, PIERRE .....	6288
DESBIENS, NICOLE .....	6288
DESMARAIS, JOSEPH TERRY RALPH FRANÇOIS .....	6288
GINGRAS, ALAIN .....	6288
JOSEPH ROGER .....	6288
LATOUR, MARIE JEANNE D'ARC MARGOT .....	6288
LEGAULT, LUCIEN .....	6288
McGURRIN, JOSEPH ARTHUR ROGER PIERRE .....	6289
ROULEAU, CLAUDINE .....	6289
SZYFMAN, JANKEL .....	6289
WONG, JEAN SING CHOY .....	6289

## COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

## CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

AGENCES M. & M. PAGÉ INC. (LES)	6241
ALIGNEMENTS WESTERN INC.	6242
ALIMENTS ATWATER INC. (LES)	6241
ATWATER FOOD INC.	6241
BARRIE MEMORIAL HOSPITAL (THE)	6241
BEER CONSTRUCTION LTD.	6241
BEER CONSTRUCTION LIMITED	6241
BEST FORM BRASSIERE INC.	6241
BEST FORM BRASSIERE INC.	6241
BOKER REALTIES LTD.	6241
BOTTINE FILANTE INC. (LA)	6241
CAMCO INC.	6241
CENTRE D'ENFANTS JEAN-TALON INC.	6241
CLINIQUE DE REMPLACEMENT MÉDICAL DE MONTRÉAL LTÉE (LA)	6241
COMPAGNIE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE LACHINE INC.	6242
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE REVERE LTÉE	6242
CONSTRUCTION BEER LTÉE	6241
CORPORATION DES LOISIRS DE PAPINEAUVILLE (LA)	6241
CORPORATION DES LOISIRS DE PAPINEAUVILLE-STE-ANGÉLIQUE INC.	6241
CORPORATION D'INVESTISSEMENT TABOR (LA)	6242
CORPORATION SERVICE DE REMPLACEMENT MÉDICAL DE MONTRÉAL	6241
COTNOIR (JEAN-GUY) TRANSPORT LIMITED	6241
COTNOIR (JEAN-GUY) TRANSPORT LIMITÉE	6241
DÉMÉNAGEMENTS J. G. COTNOIR (ROUYN) INC.	6241
DISTRIBUTION J.M.A. (1982) INC.	6241
HATCH & ASSOCIATES (QUÉBEC) INC.	6241
HATCH AND ASSOCIATES (QUÉBEC) INC.	6241
HATCH & ASSOCIÉS (QUÉBEC) INC.	6241
HATCH ET ASSOCIÉS (QUÉBEC) INC.	6241
HÔPITAL BARRIE MEMORIAL (L')	6241
IMMEUBLES BOKER LTÉE	6241
JEAN-TALON CHILDREN'S CENTRE INC.	6241
LACHINE POWER INC.	6242
LACHINE POWER INCORPORATED	6242
LIBRAIRIE MERCIER INC.	6242
MERCIER (MAURICE) INC.	6242
MONTRÉAL DOCTORS REPLACEMENT MEDICAL SERVICE CORP.	6241
RESSORTS ARCHAMBAULT INC.	6242
RESSOURCES UNGAVA LTÉE (LES)	6242
REVERE REALTY CO. LTD.	6242
SALON DU LIVRE DE JONQUIÈRE INC.	6242
SALON DU LIVRE DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC.	6242
SERVICES 5781 NOTRE-DAME INC.	6241
SOUTIENS-GORGE BEST FORM INC.	6241
SPRINCO MANUFACTURIER DE RESSORTS INC.	6242
TABOR INVESTMENT CORPORATION	6242
UNGAVA IRON ORES COMPANY	6242
UNGAVA RESOURCES LTD.	6242
WESTERN WHEEL ALIGNMENT INC.	6242

## CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

COURTIER MONTROY INC.	6242
DÉVELOPPEMENTS RACILIA INC. (LES)	6242
FONDATION MÉRIEUX CANADA (1979) INC.	6242
FONDATION POUR L'AVANCEMENT DE L'IMMUNISATION ET DE LA RECHERCHE IMMUNOLOGIQUE (F.A.I.R.) INC.	6242
GLEASON INC.	6242
IMMEUBLES DELRANO INC. (LES)	6243
PLACEMENTS HOWARD-ELLEN LTÉE	6243

**COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES — suite**

Page

**CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)**

AMÉNAGEMENTS ALAIN LTÉE (LES) .....	6243
ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE GRANBY ET SES VILLES JUMELÉES (L') .....	6243
COMPAGNIE DE DANSE EDDY TOUSSAINT .....	6243
CORPORATION DES ÉMAILLEURS DU QUÉBEC (LA) .....	6243
CULTIVATEURS NAPIERVILLE INC. (LES) .....	6243
DISTRIBUTEURS DE LÉGUMES DU QUÉBEC (LES) .....	6243
ÉCOLE DE COUTURE GISÈLE ET IRÈNE INC. ....	6243
EXCAVATIONS BRANDON INC. ....	6243
FERME DÉLICHIOX INC. (LA) .....	6243
FESTIVAL DE BROMONT INC. ....	6243
FONDATION DE LA BANQUE D'YEUX DU QUÉBEC INC. ....	6243
GAUTHIER (V. & M.) INC. ....	6244
GLEASON INC. ....	6244
HOLDING PLUME PARKER LTÉE (LE) .....	6244
INVESTISSEMENTS PAVO INC. ....	6244
OFFICE DES CONGRÈS ET DES VISITEURS DU GRAND MONTRÉAL, INC. (L') .....	6244
PÂTISSERIE GÉRARD ROLLAND INC. ....	6244
PATRO LAURENTIEN INC. ....	6244
POSITIONS ILLIMITÉES INC. ....	6244
SERVICE BÉNÉVOLE DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL .....	6244
TISSUS PARAMOUNT LTÉE (LES) .....	6244
VINS ANDRES DU QUÉBEC LTÉE (LES) .....	6244

**DEMANDES DE DISSOLUTION**

ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU DOMAINE ST-LOUIS DE FRANCE INC. ....	6289
BERGERIE DU BOUVIER LTÉE. (LA) .....	6289
BEVERINI INC. ....	6290
BOUTIQUE QUÉBÉCOISE CYBELLE INC .....	6290
CKL CONSTRUCTION LTÉE .....	6290
CHAMPAGNE (C.E.) LTÉE .....	6290
CONSTRUCTION CYR ET CHEVALIER INC. ....	6290
CONSTRUCTION LAURENTIENNE LTÉE .....	6290
DIRECTION ARTISTIQUE FOMAPE INC. ....	6290
DUMONT (ANTONIN) INC. ....	6289
ENTREPRISES AQUINA INC. (LES) .....	6290
FABRICATION GÉNÉRALE DE MOULES INC. ....	6290
GENERAL MOLD-FAB INC. ....	6290
GESTION INDUSTRIELLE JACQUES BERGEVIN INC. ....	6291
HÔTEL NATIONAL (SAINT-JEAN) INC. ....	6291
LAVAL SECURITIES INC. ....	6291
LÉVESQUE (P.H.) LTÉE .....	6291
LOISIRS & CINÉMA IBERVILLE .....	6291
MÉGAR INC. ....	6291
O'BRIEN EXPLORATIONS LIMITED .....	6291
QUINCAILLERIE DU VILLAGE INC. (LA) .....	6291
SOBLAC INC. ....	6292
SOUVENIR LAND DEVELOPMENT CO. LTD. ....	6292
TABAGIE STE-ADELE INC. ....	6292
VALEURS LAVAL INC. (LES) .....	6291

**DISSOLUTION (Article 28)**

ARTISTIC WEAR LTD. ....	6244
ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES DE L'ESTRIE INC. ....	6244
BEIQUE, ROTENBERG & RADFORD INC. ....	6245
BENJAY ENTERPRISES INC. ....	6245
BERNAY TRAVEL SERVICES INC. ....	6245
BLOCK METALS LIMITED .....	6245
BOUDREAU (VICTOR) & FILS, INC. ....	6245

**COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES**

Page

**DISSOLUTION (Article 28) — suite**

BUREAU D'ACHATS ALLISTER LTÉE .....	6245
CANADIAN WAUGH EQUIPMENT CO., LIMITED .....	6245
CIE DE PUBLICATIONS CONTINENTALE LTÉE (LA) .....	6245
CLINIQUE CHIRURGICALE L.P.L.T. INC. ....	6245
COMITÉ CULTUREL DE ST-ADRIEN-DE-HAM INC. ....	6245
COMPUMATIK INC. ....	6245
CONSTRUCTION J.F.C. INC. ....	6245
CONSTRUCTION S. TUCCI INC. ....	6245
DESDEMONA INVESTMENT CORP. ....	6245
DÉVELOPPEMENTS EXÉCUTIFS INC. ....	6245
DORVAL EQUIPMENT COMPANY LIMITED .....	6245
DUNE DECK CORP. ....	6245
ENPOCO QUÉBEC LTÉE .....	6245
ENTREPRISES C.P.G.P. INC. (LES) .....	6245
ENTREPRISES NADEAU ROBINSON INC. (LES) .....	6245
ENTREPRISES SABRE INC. (LES) .....	6246
ENTREPRISES TANDEM LTÉE (LES) .....	6246
FLEURISTE LE PRINTEMPS LTÉE .....	6246
FURMAN CONSTRUCTION CO. LTD. ....	6246
HARDOR HOLDING LTD. ....	6246
HOLLANDER COMPANY .....	6246
HYMAN COHEN REALTIES INC. ....	6246
IMMEUBLES QUARANTE-QUATRE DIX LTÉE (LES) .....	6246
KLARBROW INVESTMENT CORPORATION .....	6246
MATECONOMIE LTÉE .....	6246
1848-2935 QUÉBEC INC. ....	6246
MONTREAL FABRICS LTD. ....	6246
MONTVILLE ENTERPRISES INC. ....	6246
MORISSETTE (NAPOLÉON) QUÉBEC INC. ....	6246
MULTI-SER INC. ....	6246
MUSIQUE POLY-SONS INC. ....	6246
NAPIERVILLE-DEVELOPMENT INC. ....	6246
NAZDUKE CO. LTD. ....	6246
NORESCO (QUÉBEC) INC. ....	6247
OSIRAY DEVELOPMENT CORP. ....	6247
PARAMEX INC. ....	6247
PROVISIONS DUVERNAY INC. ....	6247
RESTAURANTS DÉJÀ INC. (LES) .....	6247
SERVICE D'AIDE AUX RÉFUGIÉS, ORSAINVILLE (S.A.R.O.) .....	6247
SERVICE DE SOINS À DOMICILE MONTMORENCY INC. ....	6247
THUNDER (ALIEN) PRODUCTIONS LTD. ....	6247
TIRBUTT COMPANY LIMITED .....	6247
3 R INC. ....	6247

**ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)**

AGENCES D'ASSURANCE COPOLOFF INC. (LES) .....	6247
ARPEMENTS VERTS DE MONTFORT INC. (LES) .....	6247
CARACTYPE INC. ....	6247
CENTRE DE JOUR ST-EUSTACHE INC. ....	6247
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LONGUEUIL .....	6248
CONFRÉRIE DES CHEVALIERS DU TROU NORMAND .....	6248
CONSTRUCTION S.B. McLAUGHLIN LTÉE .....	6248
DOMAINE CHAMPÊTRE ST ANDRÉ LTÉE .....	6248
DOMAINE ST-ANTOINE DE LAVALTRIE INC. ....	6248
ÉQUIPE DES JEUNES CATHOLIQUES À L'OEUVRE INC. (L') .....	6248
GESTION DORSTAN INC. ....	6248
HURTEAU (YVON) INC. ....	6248
INVESTISSEMENTS PRAGUE INC. (LES) .....	6248
MCLAUGHLIN (S.B.) ASSOCIÉS (QUÉBEC) LTÉE .....	6248

**COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES****ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32) — suite**

	Page
PUBLICITÉ PELLETIER LIMITÉE .....	6248
RABY (ROLLAND) INC. ....	6248
RIVARD (MARCEL) INC. ....	6248
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE SODECOM INC. (LA) .....	6248

**LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES**

ALPHA DIFFUSION INC. ....	6249
APOSTOLAT DE LA MER DE SEPT-ÎLES INC. ....	6249
ASSOCIATION DE GASTRONOMIE LES GUEUX DU CROUTON (L') .....	6249
ASSOCIATION POUR LES HANDICAPÉS PHYSIQUES ET MENTAUX DE LA PETITE NATION INC. ....	6249
ASSOCIATION POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA PETITE NATION .....	6249
BUREAU D'ACCUEIL, D'INFORMATIONS ET RÉFÉRENCES SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC. ....	6249
BUREAU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION POUR LES NOUVEAUX CITOYENS .....	6249
BUREAU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION POUR LES NOUVEAUX CITOYENS .....	6249
CLUB SOCIAL DE L'APOSTOLAT DE LA MER SEPT-ÎLES INC. (LE) .....	6249
DONOHUE NORMICK INC. ....	6249
EMBALLAGES P. PROULX LTÉE (LES) .....	6249
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT-CAMPING INC. (LA) .....	6249
GARDERIE DE PLACE RADISSON INC. ....	6249
GARDERIE POP-CITROUILLE INC. ....	6249
LACOMBE & ROBIDOUX LTÉE .....	6249
MARKETING DIRECT H.S.B. LTÉE .....	6249
MIDANCO LTÉE .....	6249
PHOTO PROCILAB INC. ....	6249
PLACE RADISSON DAY CARE INC. ....	6249
SERVICE DES LOISIRS DE MARIEVILLE INC. (LE) .....	6250
SOBELA INC. ....	6250
SOCIÉTÉ DES CÂBLES REYNOLDS LIMITÉE (LA) .....	6250

**COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES****DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION**

A & S RÉFRIGÉRATION INC. ....	6250
ACADÉMIE DE DANSE DE LAVAL INC. ....	6250
ALIMENTATION TRACY INC. ....	6250
ALIMENTS FÉLIX MISH INC. (LES) .....	6250
ALMOSA INC. ....	6250
ASSURANCE M. RACINE INC. ....	6250
ATELIER LAMAQUE INC. ....	6250
ATELIER MAGIE FLEUR INC. ....	6250
ATELIER MOBILE DE RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION JOLIN INC. ....	6250
ATELIERS L.H. INC. (LES) .....	6251
ATTACHE REMORQUE BOULEVARD HAMEL LTÉE .....	6251
AUBERGE DU POITOU-CHARENTE INC. ....	6251
AYOTTE (M.) & FILS INC. ....	6251
BACCALEOS INC. ....	6251
BAR LAITIER ÉLYSÉE INC. ....	6251
BAR M.G.N. INC. ....	6251
BAR RESTAURANT CHILE LINDO INC. ....	6251
BERGERON (JOHANNES) INC. ....	6251
BERRETTE ÉQUIPEMENT LTÉE .....	6251
BIO-MONT LTÉE .....	6251
BISCUITERIE R. GIROUX INC. ....	6251
BLAIS (HENRI) INC. ....	6251
BOÎTE NOIRE INC. (LA) .....	6251
BOUCHER DES GALERIES INC. (LE) .....	6251
BOUTIQUE BOUM BOUM INC. ....	6251
BOUTIQUE LA PETITE NICHÉE INC. ....	6251
BOUTIQUE MARIE-LYNN (LA TUQUE) INC. ....	6251

## COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

## DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

CABLOCHOIX INC.	6251
CADIEUX (MARCEL), GRAPHISTE-CONSEIL INC.	6252
CAFÉ HENRIETTE INC.	6252
CARIGNAN (P.) COUVREUR INC.	6252
CARROSSIER ST-NAZAIRE INC. (LE)	6252
CONFISERIES G.D. INC. (LES)	6252
CONSTRUCTION MONUMENT LTÉE	6252
CONSTRUCTIONS GILBERT MARTEL INC. (LES)	6252
CONSTRUCTIONS J.B.S. LONGPRÉ INC. (LES)	6252
CONSULTAM INC.	6252
CONSULTATIONS C. HAINES INC. (LES)	6252
DAGENAIS (GÉRALD) PIÈCES D'AUTO INC.	6252
DEN-COIF INC.	6252
DÉPANNEUR CHARPENTIER INC.	6252
DEVELCO GAZ LTÉE	6252
DISTRIBUTIONS ANDRÉ AUGER INC. (LES)	6252
EFA TRANSACTIONS ET GESTIONS INC.	6252
ÉCOLE DE CONDUITE DE MOTO WALTER INC.	6252
ÉCOLE DE CONDUITE S. L. INC.	6252
ENTREPRISES ANDRÉ VERBEJUS & CIE INC. (LES)	6252
ENTREPRISES DE PLOMBERIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE (PISCINE), DE SERVICE DE BRÛLEURS À L'HUILE MALENVIN INC. (LES)	6253
ENTREPRISES LÉVESQUE ET DIONNE LTÉE (LES)	6253
ENTREPRISES MARIE LAVOIE INC. (LES)	6253
ENTREPRISES P. G. FADOUS INC. (LES)	6253
ÉPICERIE ST-PIE INC.	6253
ÉQUIPEMENTS S.J.B.L. INC. (LES)	6253
FERME CAMILLE LEFEBVRE INC.	6253
FERME PIERRE NOISEUX INC.	6253
GARAGE J. TREMBLAY INC.	6253
GARAGE LIRAY INC.	6253
GARAGE RAYMOND ROBERGE INC.	6253
GARAGES G P L LTÉE (LES)	6253
GAUVREAU & LAROCHE INC.	6253
GENOBECC CONSULTANT INC.	6253
GESTION ALFOR INC.	6253
GESTION CUISINE J.D. INC.	6253
GESTION G.S.F. INC.	6253
GESTION GRÉGOIRE BÉGIN INC.	6253
GESTION GUY MAYRAND INC.	6253
GESTION HARRIS DUCHESNEAU INC.	6254
GESTION IMMOBILIÈRE GIS INC.	6254
GESTION ROGER LAMBERT INC.	6254
GESTIONS ALIMENTAIRES G.E.M. INC.	6254
GROUPE BIENVENU (1982) INC.	6254
GUILLEMETTE (A.) TRANSPORT INC.	6254
HELIO-SER INC.	6254
IMMEUBLES DIANE LARIN INC. (LES)	6254
IMMEUBLES ÉTHEL INC. (LES)	6254
IMMEUBLES LUC LEFEBVRE INC. (LES)	6254
INDUSTRIES DE COUTURE RODRIGUE INC. (LES)	6254
INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DE LA PLAINE (MÉTHODE VIE NOUVELLE) INC.	6254
JEAN-CLAUDE TRANSPORT INC.	6254
JOAILLERIE CONCEPTION INC.	6254
L. B. A. INVESTISSEMENTS ET GESTION INC.	6254
LABRECQUE (ROBERT) ET FILS INC.	6254
LAMBTON (R G) INC. (Erratum)	6370
LANGLOIS (RONALD) AUTOMOBILES (1982) INC.	6254
LOISIRS ET SPORTS G L B INC.	6254
MACHINERIES CHARTIN INC. (LES)	6254

**COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES  
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite**

Page

MAISON CAPILLEX INC. (LA)	6255
MARTINCEL INC.	6255
1859-0406 QUÉBEC INC.	6255
1859-1206 QUÉBEC INC.	6255
1859-1214 QUÉBEC INC.	6255
1859-1933 QUÉBEC INC.	6255
1859-3186 QUÉBEC INC.	6255
1859-3269 QUÉBEC INC.	6255
1859-3277 QUÉBEC INC.	6255
1859-3319 QUÉBEC INC.	6255
1859-3434 QUÉBEC INC.	6255
1859-3442 QUÉBEC INC.	6255
1859-3475 QUÉBEC INC.	6255
1859-3483 QUÉBEC INC.	6255
1859-3541 QUÉBEC INC.	6255
1859-4416 QUÉBEC INC.	6255
1859-4473 QUÉBEC INC.	6255
1859-4564 QUÉBEC INC.	6255
1859-4598 QUÉBEC INC.	6255
1859-5017 QUÉBEC INC.	6256
MONUMENT CONSTRUCTION LTD.	6252
NETTOYEUR NEW YORK SYSTÈME INC.	6256
NEW YORK SYSTEM CLEANING & PRESSING INC.	6256
NUTRI-VERT INC.	6256
ORDINATEURS P.M.E. BEL-MAR INC.	6256
P.L.M. VAN DE VLIET INC.	6256
PÂTISSERIE YASMINE LTÉE	6256
PAVILLON BRISEBOIS INC.	6256
PIÈCES USAGÉES B.M. INC. (LES)	6256
PLACEMENTS ANDRÉ D'ANJOU INC. (LES)	6256
PLACEMENTS FRANÇOIS JACQUES INC. (LES)	6256
PLACEMENTS GUY DION INC. (LES)	6256
PLACEMENTS MARCO INC. (LES)	6256
PLACEMENTS P.R.D. LTÉE	6256
PLACEMENTS POCATIÈRE INC.	6256
PLACEMENTS TRIKA INC. (LES)	6256
PLACEMENTS WILFRID DION INC. (LES)	6256
PLOMBERIE NOËL GAGNON INC.	6256
POTAGER CLÉMENT INC. (LE)	6256
PRODUITS DES SUCRIERS DE TACHÉ INC. (LES)	6257
PRODUITS D'ISOLATION ALAIN TREMBLAY INC.	6257
PRODUITS SANITEX INC. (LES)	6257
PROMO-VIANDE LTÉE	6257
RÉCUPÉRATIONS HYDRO-LAC INC. (LES)	6257
RELIURE 3 FICELLES INC. (LA)	6257
RENARDS ARGENTÉS DU QUÉBEC INC. (LES)	6257
RESTAURANT NAM SON INC.	6257
RESTAURANTS MILLY LTÉE (LES)	6257
RESTAURATION VERDUN INC.	6257
RODÉO ROBERTSON LTÉE	6257
ROULABEC LTÉE	6257
ST-CYR & DARBY INC.	6257
SANACO INC.	6257
SAVOIE STATION-SERVICE INC.	6257
SCIERIE H-B (1982) INC.	6257
SERVICE DOMESTIQUE DU VILLAGE LTÉE	6257
SERVICES DE MOTEURS PRO-MOTURE INC. (LES)	6257
SERVICES D'ENTRETIEN ILMO-BEC INC. (LES)	6257
SITEU INC.	6258

**COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES**

Page

**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite**

SOCIÉTÉ DE GESTION MAREJAC INC. ....	6258
SOCIÉTÉ DE GESTION WAYNE MARCO INC. (LA) .....	6258
SOCIÉTÉ HYDRO-THERMIQUE DE QUÉBEC INC. ....	6258
STATION SERVICE SAINT-SIMON INC. ....	6258
STUDIO GERRY DUHAMEL INC. ....	6258
TAPIS BLANCHETTE INC. ....	6258
TAVERNE BRISEBOIS INC. ....	6258
TERRASSEMENTS D. LARAMÉE INC. ....	6258
TISSUS MARIE-JOE INC. (LES) .....	6258
TOURS SAGAMIENS INC. (LES) .....	6258
TRANSPORTS MISTOUK INC. (LES) .....	6258
VÉLONOR INC. ....	6258
VILLAGE HOME SERVICES LTD. ....	6257
YACHEL INC. ....	6258
YASMINE PASTRY LTD. ....	6256

**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION**

ALIMENTS TOUSAIN INC. ....	6259
ASPHALTE SARRAZIN ET FILS INC. ....	6259
AUTHIER & FRÈRE INC. ....	6259
BARNEA ENTREPRISES LTD. ....	6259
BLUMER'S (PLACE LONGUEUIL) LTD. ....	6259
BOIS & MATÉRIAUX KEGA CIE LTÉE .....	6259
BOUCHARD (RAYMOND), PAYSAGISTE INC. ....	6259
BOUTIQUE CHÉRIE LTÉE .....	6259
BOUTIQUE CHÉRIE (PLACE BONAVENTURE) LTÉE .....	6259
BOUTIQUE CHÉRIE (PLACE DU SAGUENAY) LTÉE .....	6259
BOUTIQUE DE JEANS CHIBOUGAMAU INC. ....	6259
BOUTIQUE MADAME DE LA PLACE, LTÉE .....	6259
BOUTIQUE MOBIBEC INC. ....	6259
BOUTIQUE ZIBA LTÉE .....	6259
CAPLAN (PERCY) INC. ....	6259
CAPORICCI (TONY) INC. ....	6259
CENTRE DE DÉCORATION LACASSE INC. ....	6260
CENTRE HORTICOLE BEAU SITE INC. ....	6260
CHAUSSURES PETIT PONEY INC. ....	6260
COFFRAGES INDUSTRIELS CAROL LTÉE .....	6260
COMPAGNIE DE GESTION WALETHA INC. (LA) .....	6260
COUVREUR CHOMEDEY INC. ....	6260
DESROSIERS (F. & C.) INC. ....	6260
ELREX LTD. ....	6260
ELREX MANUFACTURERS INC. ....	6260
ENTRAIDE P.M.E. INC. (L') .....	6260
ENTREPRISES BARNEA LTÉE (LES) .....	6259
ENTREPRISES DAFA INC. (LES) .....	6260
ENTREPRISES DE TRAVAUX COMMON LTÉE (LES) .....	6260
ENTREPRISES LIGNEC LTÉE (LES) .....	6260
FAUCHER & FAUCHER INC. ....	6260
GADENEAU INC. ....	6260
GARAGE GERVAIS & FRÈRES INC. ....	6260
GESTION CELPA INC. ....	6260
GESTION MONTREBEC INC. ....	6260
HABITATIONS DUPAS INC. (LES) .....	6260
IMMEUBLES STE-ADELE INC. ....	6260
IMPORTATIONS JARRY LTÉE .....	6261
IMPORTATIONS ST-HUBERT INC. (LES) .....	6261
INDUSTRIES MODICO LTÉE .....	6261
INDUSTRIES PALMAR INC. ....	6261
J.G.R. (AMOS) LTÉE .....	6261

**COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES  
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite**

\* Page

LAMOND (C.) & FILS LIMITÉE .....	6261
LEHOUX (B.) & FILS INC. ....	6261
MANUFACTURE MAURICE LTÉE (LA) .....	6261
MANUFACTURIERS ELREX INC. ....	6260
MENUISERIE DE L'HABITATION DE QUÉBEC LTÉE (LA) .....	6261
MERCERIE VÉZINA LTÉE .....	6261
MONTREBEC MANAGEMENT INC. ....	6260
MOULE H.T. INC. ....	6261
PIZZERIA ET RESTAURANT KENT INC. ....	6261
PLACEMENTS ALBO INC. (LES) .....	6261
PLACEMENTS DAVENEL LTÉE .....	6261
PLACEMENTS S.P. LTÉE (LES) .....	6261
RELÈVE P.M.E. INC. ....	6260
RENAUD & FILS ASSURANCES INC. ....	6261
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE GILLES BERNIER INC. ....	6261
SALON DE COIFFURE FANNIE INC. ....	6261
SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES RIVIÈRES, LTÉE (LA) .....	6262
SOCIÉTÉ HÉTÉRO LTÉE .....	6262
SODASTRAL INC. ....	6262
SOIERIE EXCLUSIVE INC. ....	6262
TENNIS CLUB 4 SAISONS .....	6262
TRANSPORT O. LEROUX INC. ....	6262
VARIÉTÉS A. LANGLOIS INC. ....	6262
VÊTEMENTS OUFIT LTÉE .....	6262
VÉZINA (ERNEST) LTÉE .....	6262
VINCENT LTÉE .....	6262

**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION**

COMPAGNIE DE FENÊTRES MÉTROPOLE LTÉE (LA) .....	6262
FAMOUS PLAYERS REALTY (QUÉBEC-1982) INC. ( <i>Erratum</i> ) .....	6370
FERME LUCONAGH (1980) INC. ....	6262
IMMEUBLES FAMOUS PLAYERS (QUÉBEC-1982) INC. (LES) ( <i>Erratum</i> ) .....	6370
METROPOLE WINDOW CO. LTD. ....	6262

**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION**

ALARMS SAFTRON LTÉE (LES) .....	6263
AUTRE CINÉMA INC. (L') .....	6263
BAR RESTAURANT CHILE LINDO INC. ....	6263
BOUTIQUE LE CIRQUE CARREFOUR ALMA INC. ....	6264
BOUTIQUE LE CIRQUE PLACE DU ROYAUME INC. ....	6264
BOUTIQUE LE CIRQUE PLACE LAURIER INC. ....	6264
CENTRE DE SERVICE DU FJORD INC. ....	6265
CRÉATIONS DU FRAISIER INC. ....	6263
ENTREPRISES DE SERVICES R. W. L. LTÉE (LES) .....	6263
ENTREPRISES J. & R. SIMARD INC. (LES) .....	6264
ENTREPRISES P & C BEAUDRY INC. (LES) .....	6263
FERME QUINTAL INC. ....	6263
GALERIE MARCHAND INC. (LA) .....	6263
GARAGE GERVAIS & FRÈRES INC. ....	6263
GESTION CLAUDE MARTIN INC. ....	6263
GESTION COMMERCIALE PORTNEUF INC. ....	6265
GESTION J. LANDRY INC. ....	6264
GESTION MARCEL MARTIN INC. ....	6263
GESTIONS PHAÉTON INC. ....	6263
GROUPE D'ENTREPRISES P.P.P. INC. (LE) .....	6263
GROUPE RESTO INC. (LE) .....	6263
GROUPE ROYAL LEFEBVRE INC. (LE) .....	6263
HABITS DE GATINEAU-HULL INC. (LES) .....	6263
INDUSTRIES MELCO CANADA LTÉE (LES) .....	6265

**COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES**

Page

**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — suite**

JUTEAU & RUEL INC. ....	6263
MANUFACTURE D'HABITS HULL INC. ....	6263
MARCHÉ C. HUARD LTÉE ....	6264
MARCHÉ ST-NORBERT INC. ....	6264
MARTIN & ST-JEAN LTÉE ....	6264
MEUNERIE PHILIPPE DALPHOND & FILS INC. ....	6264
1851-3903 QUÉBEC INC. ....	6264
1853-5971 QUÉBEC INC. ....	6264
1855-6696 QUÉBEC INC. ....	6264
1858-2510 QUÉBEC INC. ....	6264
1858-5117 QUÉBEC INC. ....	6264
1858-6354 QUÉBEC INC. ....	6264
1858-8566 QUÉBEC INC. ....	6264
1858-8574 QUÉBEC INC. ....	6264
1858-8582 QUÉBEC INC. ....	6264
NADEAU & FRÈRES, LTÉE ....	6264
NOMENA INC. ....	6264
OCEANIC COMMUNICATIONS CORPORATION INC. ....	6265
Océanique, SOCIÉTÉ DE COMMUNICATION INC. ....	6265
ORTHÈSE-PROTHÈSE RIVE SUD INC. ....	6264
PLACE-FOR INC. ....	6264
PLACEFOR INC. ....	6264
PLACEMENTS DOYON & FILS INC. (LES) ....	6264
PLACEMENTS MANNIX INC. (LES) ....	6264
PRODUITS BORÉAL INC. (LES) ....	6264
PRODUITS INDUSTRIELS ENTREPRISE LTÉE (LES) ....	6265
PROFIL MASCULIN INC. (AU) ....	6265
RAMPES DU QUÉBEC INC. (LES) ....	6265
RÉNOVA INC. ....	6265
SERVICE DE SURVEILLANCE SAFTRON LTÉE ....	6265
SINTEL INC. ....	6265
STATION DE SERVICE C. BOUDREAULT INC. ....	6265

**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ**

CRÈMERIE DE TROIS-RIVIÈRES, LIMITÉE ....	6265
--	------

**COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES****LETTRES PATENTES**

ACTION REGAIN ....	6266
ASSOCIATION ASTRONAUTIQUE AMATEUR DE MONTRÉAL ....	6266
ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE ST-NICOLAS ....	6266
ASSOCIATION DE GARDIENNAGE DE BOUCHERVILLE INC. ....	6266
ASSOCIATION DE MOTO-TOURISME DE COATICOOK ....	6266
ASSOCIATION DE SOCCER DE ST-RÉDEMPTEUR INC. ....	6266
ASSOCIATION DES CITOYENS DE HULL ....	6266
ASSOCIATION DES CLUBS DE HOCKEY MINEUR DE ST-BERNARD INC. (L') ....	6266
ASSOCIATION DES DANSEURS DU PARC EXTENSION INC. ....	6266
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS À POURBOIRES DE LA MAURICIE, A-D-E-P-M ....	6266
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE LA 107 <sup>e</sup> PROMOTION DE POLYTECHNIQUE (L') ....	6266
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE WESTMOUNT SQUARE ....	6266
ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE VENISE-EN-QUÉBEC INC. ....	6266
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES EMPLOYÉS DE KIENA INC. ....	6267
ASSOCIATION RENAISSANCE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE ....	6267
BRIGADE POMPIERS VOLONTAIRES MANCEBOURG ....	6267
CARNAVAL DE LANDRIENNE INC. ....	6267
CENTRE DE SOUS-TRAITANCE BEUCE INC. ....	6267
CENTRE D'INTERVENTION RÉGION 02 DE SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE INC. ....	6267
CENTRE MARIAL HOSANNA INC. ....	6267

**COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES****LETTRES PATENTES — suite**

	Page
CENTRE-ÉMERSION (MANICOUAGAN) INC. ....	6267
CINQUIÈME MONDE (LE) .....	6267
CLUB DU PONT INC. (LE) .....	6267
CLUB OPTIMISTE DE CHAMBORD .....	6267
CLUB OPTIMISTE ST-HENRI-DE-TAILLON, QUÉBEC INC. ....	6267
CLUB OPTIMISTE ST-LOUIS DE FRANCE .....	6267
CLUB SPORTIF ET RÉCRÉATIF ENSO INC. ....	6267
COMITÉ DE LOISIRS RIVIÈRE-BELL INC. ....	6267
CORPORATION DES SECRÉTAIRES DE L'OUTAOUAIS INC. (LA) .....	6267
CORPORATION DU TRANSPORT ADAPTÉ POUR PERSONNES HANDICAPÉES, SECTEUR ROBERVAL MÉTROPOLITAIN .....	6267
COURSUD .....	6268
DEMOCRATIC MOVEMENT « ALAGI » .....	6268
FONDATION CHÂTELAINE DE JONQUIÈRE INC. ....	6268
FONDATION DES BÉNÉFICIAIRES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE SOREL INC. ....	6268
GARDERIE LES PETITS PIONNIERS .....	6268
GOLF MUNICIPAL DALLAIRE INC. (LE) .....	6268
GROUPE AVENTURE QUÉBEC .....	6268
LIGUE DES AMIS DE BLAINVILLE .....	6268
LUNCH CLUB SOLEIL .....	6268
MAISON DU TRANSIT (SEPT-ÎLES) (LA) .....	6268
MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE LONGUEUIL INC. ....	6268
MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE DE ST-HYACINTHE .....	6268
MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE « ALAGI » .....	6268
O.T.J. ST-SÉVERIN DE PROULXVILLE INC. ....	6268
PRODUCTIONS JOCHO INC. ....	6268
PRONAOS « SOLEIL DES APPALACHES » .....	6268
REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC (LE) .....	6268
RÉSIDENCE LAVAL-DES-RAPIDES INC. ....	6268
SERVICE D'ENTRAIDE DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE .....	6268
SOCIÉTÉ D'HABITATION DE LABEL-SUR-QUÉVILLON INC. ....	6269
TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE COURCELLES INC. ....	6269
TENANTS' ASSOCIATION OF WESTMOUNT SQUARE .....	6266
TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY MIDGET OPTIMISTE DE CHATEAUGUAY INC. ....	6269
TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU LAC MEMPHRÉMAGOG 1982 INC. (LA) .....	6269

**COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES****NOUVEAU PERMIS**

SERVICE DE GESTION MEJ LTÉE .....	6269
VENTES ET SERVICES MARINES NEW WESTMINSTER LTÉE .....	6269

**PERMIS**

COMPAGNIE DES ALIMENTS CONTRÔLÉE LTÉE (LA) .....	6269
CORPORATION ALBERTAINE, NOVA (LA) ( <i>Erratum</i> ) .....	6370
SPÉCIALITÉS INDUSTRIELLES PANWEST LTÉE (LES) .....	6270

**CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA****AVIS DE QUALITÉ**

CARIGNAN, RÉJEAN .....	6292
FONTAINE, DANIEL .....	6292
GAUVIN, ROLAND .....	6292
LAPORTE, MARCEL .....	6293
PROULX, DENIS <sup>1</sup> .....	6293

## DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

Page

### FORMATION

CONDOMINIUM LE PRESQU'ÎLE INC. (LE) .....	6270
---	------

## DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, VILLE .....	6293
---	------

## LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

COOPÉRATIVE ARTISANALE DE L'OUTAOUAIS ( <i>Liquidation</i> ) .....	6293
--	------

## MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

### ÉNERGIE ET RESSOURCES

#### CADASTRES

ACTON-VALE, VILLAGE .....	6294
ASCOT, CANTON .....	6294
ASCOT, CANTON .....	6294
BUCKINGHAM, CANTON .....	6294
CHARLESBOURG, PAROISSE .....	6294
CHARLESBOURG, PAROISSE .....	6295
CHARLESBOURG, PAROISSE .....	6295
CHATHAM, CANTON .....	6295
CHERTSEY, CANTON .....	6295
CÔTE-SAINT-LOUIS, VILLAGE .....	6296
CÔTE-SAINT-LOUIS, VILLAGE .....	6296
COTEAU-LANDING, VILLAGE .....	6296
CRANBOURNE, CANTON .....	6296
DESROBERTS, CANTON .....	6296
EGAN, CANTON .....	6297
GRANTHAM, CANTON .....	6297
HOCHELAGA, VILLAGE .....	6297
HOCHELAGA, VILLAGE .....	6297
HOWARD, CANTON .....	6297
HOWARD, CANTON .....	6298
HOWARD, CANTON .....	6298
HULL, CANTON .....	6298
HULL, CANTON .....	6298
JONQUIÈRE, CANTON .....	6299
LA VISITATION-DE-LA-POINTE-DU-LAC, PAROISSE .....	6299
LABELLE, VILLAGE .....	6299
LACHINE, PAROISSE .....	6299
LENNOXVILLE, VILLAGE .....	6299
LÉVIS, VILLE (QUARTIER LAUZON) .....	6300
LONGUE-POINTE, PAROISSE .....	6300
LONGUE-POINTE, PAROISSE .....	6300
LONGUE-POINTE, PAROISSE .....	6300
LONGUE-POINTE, PAROISSE .....	6300
LUSSIER, CANTON .....	6301
LUSSIER, CANTON .....	6301
MAGOG, VILLE .....	6301
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINTE-ANNE) .....	6301
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) .....	6301
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) .....	6302
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) .....	6302
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) .....	6302
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) .....	6302
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-LOUIS) .....	6302
MONTRÉAL, PAROISSE .....	6303
MONTRÉAL, PAROISSE .....	6303
MONTRÉAL, PAROISSE .....	6303

## MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

## ÉNERGIE ET RESSOURCES

Page

## CADASTRES — suite

MONTRÉAL, PAROISSE .....	6303
MONTRÉAL, PAROISSE .....	6304
MORIN, CANTON .....	6304
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE .....	6304
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE .....	6304
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE .....	6304
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE .....	6305
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE .....	6305
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE .....	6305
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE .....	6305
NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC, PAROISSE (LA BANLIEUE) .....	6306
NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC, PAROISSE (LA BANLIEUE) .....	6306
NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC, PAROISSE (LA BANLIEUE) .....	6306
NOTRE-DAME-DE-SAINTE-HYACINTHE, PAROISSE .....	6306
POINTE-CLAIRE, PAROISSE .....	6306
POINTE-CLAIRE, PAROISSE .....	6307
POINTE-CLAIRE, PAROISSE .....	6307
QUÉBEC, CITÉ (QUARTIER SAINT-ROCH) .....	6307
QUÉBEC, CITÉ (QUARTIER MONTCALM) .....	6307
QUÉBEC, CITÉ (QUARTIER SAINT-JEAN) .....	6308
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE .....	6308
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE .....	6308
ROUSSEAU, CANTON .....	6308
ROUYN, VILLE .....	6308
SAINTE-ADÈLE-D'ABERCROMBIE, PAROISSE .....	6309
SAINTE-ADÈLE-D'ABERCROMBIE, PAROISSE .....	6309
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, PAROISSE .....	6309
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, PAROISSE .....	6309
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, PAROISSE .....	6309
SAINTE-ALBAN-D'ALTON, PAROISSE .....	6310
SAINTE-ALEXIS, PAROISSE .....	6310
SAINTE-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE .....	6310
SAINTE-ANDRÉ-AVELLIN, PAROISSE .....	6310
SAINTE-ANDREWS, PAROISSE .....	6311
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES, PAROISSE .....	6311
SAINTE-ANTOINE-DE-LAVALTRIE, PAROISSE .....	6311
SAINTE-ATHANASE, PAROISSE .....	6311
SAINTE-BRUNO, PAROISSE .....	6311
SAINTE-COLOMBAN, PAROISSE .....	6311
SAINTE-DUNSTAN-DU-LAC-BEAUPOUR, PAROISSE .....	6312
SAINTE-ÉTIENNE-DE-LAUZON, PAROISSE .....	6312
SAINTE-FAMILLE-DE-BOUCHERVILLE, PAROISSE .....	6312
SAINTE-FLORE, PAROISSE .....	6312
SAINTE-FRANÇOIS-DE-SALES, PAROISSE .....	6313
SAINTE-GENEVIÈVE, PAROISSE .....	6313
SAINTE-GUILLEAUME-D'UPTON, PAROISSE .....	6313
SAINTE-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE .....	6313
SAINTE-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE .....	6313
SAINTE-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE .....	6314
SAINTE-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE .....	6314
SAINTE-HIPPOLYTE, PAROISSE .....	6314
SAINTE-HUBERT, PAROISSE .....	6314
SAINTE-HUBERT, PAROISSE .....	6314
SAINTE-ISIDORE, PAROISSE .....	6315
SAINTE-ISIDORE, PAROISSE .....	6315
SAINTE-JEAN-CHRYSOSTOME, PAROISSE .....	6315
SAINTE-JÉRÔME, PAROISSE .....	6315
SAINTE-JÉRÔME, VILLAGE .....	6316
SAINTE-JOSEPH-DES-CÈDRES, PAROISSE .....	6316
SAINTE-JOSEPH-DU-LAC, PAROISSE .....	6316

**MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**

Page

**ÉNERGIE ET RESSOURCES****CADASTRES — suite**

SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6316
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6316
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6317
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6317
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6317
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6317
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6317
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6318
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6318
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6318
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6318
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6318
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6319
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6319
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6319
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6319
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6320
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6320
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE .....	6320
SAINTE-JULIENNE, VILLAGE .....	6321
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6321
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6321
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6321
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6321
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6322
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6322
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6322
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6322
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6322
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6322
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6322
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6323
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6323
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6323
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6324
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6324
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6324
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6324
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6325
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6325
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6325
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6325
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6325
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6325
SAINTE-JULIENNE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE .....	6326

**DIVERS**

INTENTION DE RÉVOQUER UNE CONCESSION MINIÈRE .....	6326
--	------

**POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES****CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 2)**

SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DE LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL .....	6326
---	------

**RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC**

ASSOCIATION DES EMBALLEURS D'OIGNONS DU QUÉBEC (Accréditation) .....	6327
--	------

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

Page

## AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS

A & H. AIR AND HYDRAULIC EQUIPMENT INC. ....	6270
A.H.R.D. INVESTMENTS INC. ....	6279
ADMIRAL DEVELOPMENT CORPORATION .....	6270
AGENCE B. & B. INC. (L') .....	6270
AGENCE DE PERSONNEL TECHNIQUE DE MONTRÉAL LTÉE .....	6270
AGENCE DE RÉCLAMATIONS SAUCIER INC. ....	6271
AIR SALES LTD. ....	6271
ALEXANDER LEASING CORPORATION .....	6273
ALFRED CARTAGE LIMITED .....	6172
ALIMENTS L'ANSE AUX PIRATES LTÉE (LES) .....	6271
ALIMENTS RÉSERVE INC. (LES) .....	6271
ALRAN REALTY INC. ....	6271
ALVAR INVESTMENTS INC. ....	6277
AMÉNAGEMENT DES RIVES ET FORÊTS R.L. INC. ....	6271
AMÉNAGEMENTS DIVCO-BELCOURT INC. (LES) .....	6271
AMEUBLEMENTS CHAMPAGNE LIMITÉE .....	6271
AMIENS PLANTATION INC. ....	6279
AMIS DE LA BONNE COUPE DE STE-MARCELLINE INC. (LES) .....	6271
AMITHER HOLDING LTD. ....	6275
ANGORA MILLS LTD. (THE) .....	6271
APPAREILS ÉLECTRIQUES CHÂTEAU INC. ....	6271
ARMATURES CH. LEFEVRE INC. ....	6271
ASPHALTE N.D.G. INC. ....	6271
ASSURANCES RÉAL DÉCARY & ASSOCIÉS INC. ....	6271
AUTOMACH CONSULTANTS LTD. ....	6273
B. M. R. HOMES LTD. ....	6276
BAYER ELECTRIC INC. ....	6274
BOURMOND LIMITED .....	6271
BOURMOND LIMITÉE .....	6271
BOUTIQUE DANILOU INC. ....	6271
BOUTIQUE D'AVRIL INC. ....	6271
BOUTIQUE DISTINCTION INC. ....	6271
BOUTIQUE ODILAINE INC. ....	6271
BOUTIQUE POLY JEANS J.P. INC. ....	6271
BRASSERIE BLAINVILLE INC. (LA) .....	6272
BRIGADE DE TERREBONNE INC. (LA) .....	6272
BRUSSELS' GARDENS INC. ....	6277
C.D.H. INVESTMENTS INC. ....	6279
CABANA RACING TEAM INC. ....	6272
CAISSE ENREGISTREUSE MÉTRO LTÉE .....	6272
CAMERON RECREATION AND DEVELOPMENT COMPANY LTD. ....	6273
CANDIAC BOWLING INC. ....	6272
CANROY LTD. ....	6272
CANROY LTÉE .....	6272
CANSAB INVESTMENTS INC. ....	6277
CARON (R.) SERVICE STATION INC. ....	6280
CARTER (KEN) ENTERPRISES INC. ....	6274
CASSE-CROÛTE CORMIER INC. ....	6272
CENTRE CULTUREL DE TERREBONNE .....	6272
CHALORME INCORPORÉE .....	6272
CHAMOIS SKI SCHOOL INC. (LE) .....	6274
CHARCUTERIE AU COCHONNET LTÉE .....	6272
CHARCUTERIE DE LÉON (CHOMEDEY) INC. ....	6272
CHARROI ALFRED LIMITÉE (LE) .....	6272
CHASE EXPLORATIONS LIMITED (N.P.L.) .....	6275
CHATEAU ELECTRIC INC. ....	6271
CHAUFFAGE ALLARC INC. ....	6272
CLUB DE HOCKEY LES SEIGNEURS DE BOUCHERVILLE INC. (LE) .....	6272
CODAFI DU CANADA LTÉE .....	6272

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

Page

## AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

CODAFI OF CANADA LTD.	6272
COLE ENTERPRISES INC.	6272
COMMUNICATIONS ROSE-MARIE THORN GLEN LTÉE (LES)	6272
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION DOUBLE « M » LTÉE	6272
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION ICOMAC LIMITÉE (LA)	6273
COMPAGNIE DE LOCATION DE CAMION DONATO INC. (LA)	6273
COMPAGNIE DE RÉCRÉATION ET D'AMÉNAGEMENT CAMERON LTÉE	6273
COMPAGNIE DE TRANSPORT J.A.Y. LTÉE (LA)	6273
COMPAGNIE INTERNATIONALE QUENTECH INC. (LA)	6273
CONCERTS BON GOUT LTÉE (LES)	6273
CONFECTIONS ROBERVAL LTÉE	6273
CONSEILLERS AUTOMACH LTÉE (LES)	6273
CONSTRUCTION BOLDDUC & FILS INC.	6273
CONSTRUCTION C.L.M. INC.	6273
CONSTRUCTION L.F. INC.	6273
CONSTRUCTION LEMEGO LTÉE	6273
CONSTRUCTIONS S.A.G. INC. (LES)	6273
CORPORATION DE LOUAGE ALEXANDER (LA)	6273
CORPORATION DES VENTES ROBITON LTÉE (LA)	6273
CRÉATIONS R. ET R. INC. (LES)	6274
D.R.O.L. ENTERPRISES INC.	6274
DAMACO LTD.	6274
DAMACO LTÉE	6274
DISTRIBUTEURS DE L'OUEST DE L'ÎLE INC.	6274
DISTRIBUTIONS T.N.R. INC.	6274
DISTRIBUTIONS Y.M. INC.	6274
DONATO TRUCK LEASING COMPANY INC.	6273
DOUBLE « M » CONSTRUCTION COMPANY LTD.	6272
DUFOUR (P.E.R.) INC.	6274
ÉCOLE DE SKI LE CHAMOIS INC.	6274
EIGHT V. INC. (THE)	6276
ELAND INVESTMENTS INC.	6277
ELLIOTT (CHARLES) CONSTRUCTION INC.	6274
EMERALD CARPET LAYER INC.	6279
ENTREPÔT DU TAPIS DENIS ET PONTON INC. (L')	6274
ENTREPRISES D.R.O.L. INC. (LES)	6274
ENTREPRISES ÉLECTRIQUES BAYER INC. (LES)	6274
ENTREPRISES ÉLECTRIQUES N.F.P. INC. (LES)	6274
ENTREPRISES KEN CARTER INC.	6274
ENTREPRISES L.V.E. INC. (LES)	6274
ENTREPRISES LAPALME & LUSSIER INC. (LES)	6274
ENTREPRISES LUCIEN JUTRAS LTÉE (LES)	6274
ENTREPRISES MICHEL BERGER INC. (LES)	6274
ENTREPRISES MIRAFIN INC. (LES)	6274
ENTREPRISES PAYSAGISTES DE CHIBOUGAMAU INC. (LES)	6274
ENTREPRISES PIERRE BOURBONNAIS INC. (LES)	6275
ENTREPRISES SALENO LTÉE (LES)	6275
ENTRETIEN ET SERVICE DE LAVE-AUTOS UNIVERSEL LTÉE ( <i>Erratum</i> )	6370
ÉQUIPEMENTS L. B. M. INC. (LES)	6275
ÉTABLISSEMENTS J. KINSBERGEN INC.	6275
EXCAVATIONS MATT LTÉE	6275
EXPLOITATIONS ROUVÈRES INC.	6275
EXPLORATIONS CHASE LIMITÉE (L.R.P.)	6275
FAIRVIEW DRAPERY GALLERY INC.	6275
FERMIERS DE LA LIÈVRE LTÉE (LES)	6275
FILS SYNTHÉTIQUES STANLEY INC. (LES)	6275
FILTRO INC.	6275
FOUR SEASONS RENOVATIONS INC.	6279
FOYERS CHALEUREUX INC. (AUX)	6275

**RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**

Page

**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite**

FRANCEMIAM INC. ....	6275
G.C. SERVICES (QUÉBEC) INC. ....	6280
GALERIE DE DRAPERIE FAIRVIEW INC. ....	6275
GALERIE ROBERT ROULLIER INC. ....	6275
GALERIES COATICOOK INC. (LES) ....	6275
GAUTHIER (ANDRÉ J.) INC. ....	6275
GENDOR INVESTMENTS LTD. ....	6279
GESTION AMITHER LTÉE ....	6275
GESTION J.B.L. INC. ....	6275
GESTION LOUIS LEFKOVITS INC. ....	6276
GESTION SODET LTÉE ....	6276
GESTION VILLE & VILLAGE INC. ....	6276
GOBEIL (M.), DISQUAIRE INC. ....	6276
GOURMET'S PASTRY & DELICATESSEN INC. ....	6276
GOUSSIÈRE G.H. INC. ....	6276
GRISE ET BEAUSOLEIL INC. ....	6276
GROUPE M.L.L. INC. (LE) ....	6276
GROUPE NOËL INC. (LE) ....	6276
HABITANT PAPER PRODUCTS LTD. ....	6279
HABITATIONS B. M. R. LTÉE (LES) ....	6276
HABITATIONS HARVEY LTÉE (LES) ....	6276
HARVEY HOMES LTD. ....	6276
HAWLEWAY STAMPS LTD. ....	6281
HEPELL DISTRIBUTION LTÉE ....	6276
HOLLINGSWORTH & MELDRUM DOG GROOMING INC. ....	6281
HÔTEL TERRASSE ROYALE INC. ....	6276
HUDSON COUNTRY STORE LTD. ....	6278
HUILES MONTCLAIR INC. (LES) ....	6276
HUIT V. INC. (LES) ....	6276
HUSQVARNA (QUÉBEC) LIMITED ....	6276
HUSQVARNA (QUÉBEC) LIMITÉE ....	6276
ICOMAC CONSTRUCTION COMPANY LIMITED ....	6273
ICOMAC INVESTMENTS LIMITED ....	6277
IMMEUBLES BESIMCO INC. (LES) ....	6276
IMMEUBLES ÉCHEC INC. (LES) ....	6276
IMMEUBLES FAREL INC. ....	6276
IMMEUBLES LA RÉSERVE DE ST-BRUNO INC. ....	6276
IMMEUBLES MARIETTE INC. (LES) ....	6276
IMMEUBLES MIVILLE INC. ....	6276
INSTALLATIONS REDMOND LTÉE (LES) ....	6277
INVESTISSEMENTS ALVAR INC. ....	6277
INVESTISSEMENTS CANSAB INC. (LES) ....	6277
INVESTISSEMENTS ELAND INC. (LES) ....	6277
INVESTISSEMENTS ICOMAC LIMITÉE (LES) ....	6277
INVESTISSEMENTS LEWIS ROSENSTEIN INC. (LES) ....	6277
INVESTISSEMENTS PROMENADE LTÉE (LES) ....	6277
INVESTISSEMENTS SOFAL LTÉE ....	6277
INVESTISSEMENTS W.A.F. LTÉE (LES) ....	6277
J.A.Y. TRANSPORT COMPANY LTD. ....	6273
J.B.L. HOLDINGS INC. ....	6275
J.H.G. SOUND PROOFING TILE & PARTITIONS INC. ....	6281
JSB TRANSLATION INC. ....	6281
JANELLE (A.O.) INC. ....	6277
JARDINS DE BRUXELLES INC. (LES) ....	6277
K. M. RESTAURANT LTD. ....	6279
KEEPING (JOHN H.) AND ASSOCIATES LTD. ....	6277
KEEPING (JOHN H.) ET ASSOCIÉS LTÉE ....	6277
LABORATOIRE MÉDICAL DU NORD INC. ....	6277
LABORATOIRES LAMEX LTÉE ....	6277

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

Page

## AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

LAPIERRE (R.N.) INC. ....	6277
LAZARUS (MAURICE) SALES INC. ....	6281
LEDUC CONSTRUCTION INC. ....	6278
LEFEVRE (CH.) ARMATURES INC. ....	6271
LEFKOVITS (LOUIS) HOLDINGS INC. ....	6276
LEMEGO CONSTRUCTION LTD. ....	6273
LÉON'S DELICATESSEN (CHOMEDEY) INC. ....	6272
LOCATION DE VÉHICULE SAGUENAY INC. ....	6278
LOCATION NOVA INC. ....	6278
LOISIRS QUATRE SAISONS INC. (LES) ....	6278
LONDON WORSTED CORP. ....	6278
LORTIE (CLAUDE H.) LTÉE ....	6278
LUNETTERIE LABELLE LTÉE ....	6278
M. & D. SERVICE STATION INC. ....	6280
M.S.B. REALTIES INC. ....	6276
MACHINERIES MIROLAN LTÉE ....	6278
MAGASIN DE CAMPAGNE HUDSON LTÉE ....	6278
MAGAZINE PLAISIRS INC. (LE) ....	6278
MARCHÉ E. DUFRESNE INC. ....	6278
MARCHÉ RÉJANE LAVOIE INC. ....	6278
MAYNARD (NORMAN F.) & CO. INC. ....	6278
MAYNARD (NORMAN F.) & CIE INC. ....	6278
METRO CASH REGISTER LTD. ....	6272
MEXICO TOURS INC. ....	6281
MINI-HOCKEY INC. ....	6278
MIRAFIN ENTERPRISES INC. ....	6274
MIROLAN MACHINERIES LTD. ....	6278
MODE NOUVEAU MONDE INC. ....	6278
MONOLITH COMPUTOR SERVICES LTD. ....	6280
MONTAGES MÉCANIQUES MIRABEL LTÉE (LES) ....	6278
MONTCLAIR FUELS INC. ....	6276
MONTREAL INDUSTRIAL ELECTRIC MOTORS INC. ....	6278
MONTREAL SEEDING SERVICES INC. ....	6280
MONTREAL TECHNICAL PERSONNEL AGENCY LTD. ....	6270
MOTEURS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELS MONTRÉAL INC. ....	6278
N.D.G. ASPHALT INC. ....	6271
NADACA LTÉE ....	6278
NEW WORLD FASHIONS INC. ....	6278
NOVA RENTAL INC. ....	6278
NOXXECO LTD. ....	6278
NOXXECO LTÉE ....	6278
PAFIS INC. ....	6279
PARADIS TÉLÉVISION SERVICE INC. ....	6279
PAYSAGES POINTE-AUX-TREMBLES INC. ....	6279
PETRO SERVICE INC. ....	6279
PIRATES COVE FOODS LTD. ....	6271
PLACEMENTS A.H.R.D. INC. (LES) ....	6279
PLACEMENTS C.D.H. INC. ....	6279
PLACEMENTS GENDOR LTÉE (LES) ....	6279
PLANTATION AMIENS INC. ....	6279
POINTE CALUMET BOWLING INC. ....	6279
POSEUR DE TAPIS ÉMERAUDE INC. ....	6279
PRODUCTIONS BELLE ISLE INC. ....	6279
PRODUCTIONS OPÉRA KERMESSE INC. (LES) ....	6279
PRODUITS DE PAPIER HABITANT LTÉE (LES) ....	6279
PROMENADE INVESTMENTS LTD. ....	6277
PUBLIART INC. ....	6279
PUBLICATIONS DIA-FRE INC. (LES) ....	6279
QUENTECH INTERNATIONAL COMPANY INC. ....	6273
R. & A. PHOTO VISION INC. ....	6279

**RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES  
AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite**

	Page
R. & R. MARKETING SERVICES LTD. ....	6280
R.A.N. TRADING COMPANY LTD. ....	6280
RADISSON TWO RESIDENCE INC. ....	6279
REDMOND INSTALLATIONS LTD. ....	6277
RÉNOVATIONS L. & M. INC. ....	6279
RÉNOVATIONS QUATRE SAISONS INC. ....	6279
RESERVE FOODS INC. ....	6271
RÉSIDENCE RADISSON DEUX INC. ....	6279
RESTAURANT K. M. LTÉE ....	6279
RESTAURANT LA FRINGALE INC. ....	6280
RESTAURATION ODÉON INC. ....	6280
REVUE LE MONDE DES VOYAGES INC. (LA) ....	6280
ROBITON SALES CORPORATION LTD. ....	6273
ROSE-MARIE THORN GLEN COMMUNICATIONS LTD. ....	6272
ROSENSTEIN (LEWIS) INVESTMENTS INC. ....	6277
ROYAL TERRACE HOTEL INC. ....	6276
S.A.G. CONSTRUCTIONS INC. ....	6273
SAGUENAY VEHICULE LEASING INC. ....	6278
SALAISSON DES SOURCES INC. ....	6280
SALENO ENTERPRISES LTD. ....	6275
SALLE À MANGER ALDEE BISSENETTE INC. ....	6280
SERVICE D'INFORMATIQUE MONOLITHE LTÉE ....	6280
SERVICES DE MARKETING R. & R. LTÉE ....	6280
SERVICES D'ENSEMENCEMENT DE MONTRÉAL INC. (LES) ....	6280
SERVICES G.C. (QUÉBEC) INC. (LES) ....	6280
SOCIÉTÉ COMMERCIALE R.A.N. LTÉE ....	6280
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION INTER GESTION S.A.I. LTÉE (LA) ....	6280
SOCIÉTÉ DE GESTION BERIK INC. ....	6280
SOCIÉTÉ DE GESTION C.E.B. INC. (LA) ....	6280
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LAFRANCE ET FILS LTÉE ....	6280
SOFAL INVESTMENTS LTD. ....	6277
SOTED INC. ....	6280
STANLEY SYNTHETIC YARNS INC. ....	6275
STATION SERVICE R. CARON INC. ....	6280
STATION-SERVICE M. & D. INC. ....	6280
SUSSMAN (H.B.) ASSOCIATES (QUÉBEC) LIMITED ....	6281
TANNERIE D'ART ALEPINS INC. ....	6281
TASTEE CONCERTS LTD. ....	6273
TAUROMANIE INC. ....	6281
TELCORP INC. ....	6281
TIMBRES HAWLEWAY LTÉE (LES) ....	6281
TOILETTAGE DE CHIEN HOLLINGSWORTH & MELDRUM INC. ....	6281
TOURS DU MEXIQUE INC. ....	6281
TOWN & COUNTRY HOLDING INC. ....	6276
TRADUCTION JSB INC. ....	6281
TRANSPORT D'ÉCOLIERS ARCHIMÈDE INC. ....	6281
TRICASO INC. ....	6281
TRU-VEHICLES (QUÉBEC) LTD. ....	6281
TUILES INSONORISANTES & CLOISONS J.H.G. INC. ....	6281
TYPOGRAPHES BEAUMONT INC. (LES) ....	6281
U.D.R. SALES AND SERVICE INC. ....	6281
UNIVERSAL CAR WASH MAINTENANCE AND SERVICE LTD. (Erratum) ....	6370
VAILLANCOURT & MERCIER INC. ....	6281
VENTES ET SERVICES U.D.R. INC. ....	6281
VENTES MAURICE LAZARUS INC. ....	6281
W.A.F. INVESTMENT LTD. ....	6277
WEST ISLAND DISTRIBUTORS INC. ....	6274
Y.M. DISTRIBUTIONS INC. ....	6274

**RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES — suite**

Page

**REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)**

CAMPS ET LOISIRS FAMILIAUX LES TROIS FLÈCHES INC. ....	6282
CENTRE COMMERCIAL DE RIMOUSKI INC. ....	6282
FRATERNITÉ LACONIENNE DU CANADA INC. ....	6282
GALERIES DU CAP LTÉE (LES) ....	6282
LACONIAN BROTHERHOOD OF CANADA INC. ....	6282

**SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES**

CARREFOUR JEUNESSE ROSEMONT (L.P.) ....	6327
CENTRE D'ACCUEIL DES LAURENTIDES (L.P.) ....	6327
CENTRE HOSPITALIER PIERRE-BOUCHER (L.P.S.) ....	6328
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SAMUEL DE CHAMPLAIN (L.P.S.) ....	6328
FOYER ST-PAUL DE BERRY INC. (L.P.S.) ....	6328
ST.PAUL'S REST HOME OF BURY INC. (L.P.S.) ....	6328

**SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES AGRICOLES — LOI SUR LES**

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE RÉGIONALE DE LYSER ( <i>Fusion</i> ) ....	6328
--	------

**SOUSSIONS — DEMANDES DE**

ANCIENNE-LORETTE, VILLE ....	6328
BROMPTONVILLE, VILLE ....	6329
CANDIAC, VILLE ....	6330
CHIBOUGAMAU, VILLE ....	6331
FARNHAM, VILLE ....	6331
FLEURIMONT, MUNICIPALITÉ ....	6332
FORESTVILLE, VILLE ....	6333
ÎLE-DU-HAVRE-AUBERT ....	6334
SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE, PAROISSE ....	6335
SAINT-MARTIN, PAROISSE ....	6335

**SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES**

SYNDICAT DE L'UPA DE VILLE LAVAL ( <i>Changement de nom</i> ) ....	6336
--	------

**VENTE(S) PAR SHÉRIF****ARTHABASKA**

CAISSE POPULAIRE DE VICTORIAVILLE (LA) c. MORISSETTE <i>ET AL.</i> ....	6336
---	------

**BEAUCE**

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORPORATION LTD c. GONTHIER ....	6337
--	------

**BEDFORD**

PORTES CANADA INC. c. LAMIBOIS INC. ....	6337
--	------

**HAUTERIVE**

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE MANICOUAGAN c. SAVARD ....	6338
---	------

**HULL**

BANQUE ROYALE DU CANADA c. CHANDONNET <i>ET AL.</i> ....	6338
--	------

**KAMOURASKA**

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ARTHUR SIROIS LTÉE <i>ET AL.</i> ....	6339
MATERIAUX DE CONSTRUCTION J.M. PELLETIER INC. (LES) c. D'ARAGON ....	6339

## VENTE(S) PAR SHÉRIF — suite

Page

## MONTRÉAL

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. BENJAMIN .....	6340
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. COUTURE ET AL. ....	6340
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. DILAWO COX .....	6340
CAISSE POPULAIRE D'HOCHELAGA c. CHRISTOPHE ET AL. ....	6341
DIXON BUILDING INVESTMENTS LTD. c. PLACE CARTIER LTÉE ET AL. ....	6341
DUHAMÉL c. FORTIN .....	6342
EXCELSIOR COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE (L') c. BOURBONNAIS .....	6342
LIRETTE ET AL. c. LES ENTREPRISES LE MARQUIS G.B. LTÉE ET AL. ....	6343
SAMSON, BÉLAIR INC. ès qualités à l'actif de la COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES LTÉE ET AL. e. LAPOINTE ST-ARNAUD ET AL. ....	6343
VAL ROYAL LASALLE LTÉE c. LES IMMEUBLES DEROME INC. ....	6344

## QUÉBEC

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. SAVARD ès qualités à la faillite de DENIS GUIMONT .....	6344
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE LÉVIS c. COULOMBE ET AL. ....	6344
CAISSE POPULAIRE DE LAUZON (LA) c. GAGNÉ .....	6345
CAISSE POPULAIRE DE ST-CASIMIR (LA) c. ST-PIERRE ET AL. ....	6346
CAISSE POPULAIRE ST-MALO (LA) c. BRISSON .....	6346
CAISSE POPULAIRE ST-MALO (LA) c. MORIN .....	6347
COMMISSION SCOLAIRE LA JEUNE LORETTE c. CHRISTIANOR LTÉE .....	6347
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROWN (LA) c. SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PLURIPRO LTÉE ET AL. ....	6350
GAGNÉ c. PERIARD .....	6351
RÉGIE DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC (LA) c. BERTRAND .....	6351
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU QUÉBEC (LA) c. LES ARMOIRES DE CUISINE QUÉBÉCOISE CAMILLE ROY INC. ET AL. ....	6352
VANDRY INC. c. ÉLECTRIQUE R.S.N. INC. ET AL. ....	6352

## RICHELIEU

DRUMMONDATSUN INC. c. OUMET .....	6353
MILLETTE c. VERVILLE .....	6353

## RIMOUSKI

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LAVOIE ET AL. ....	6354
--	------

## SAGUENAY

CAISSE POPULAIRE DE ST-ÉTIENNE DE LA MALBAIE (LA) c. BELLEY ET AL. ....	6354
ENTREPRISES C. SIMARD INC. (LES) c. RACINE .....	6355

## SAINT-FRANÇOIS

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE RICHMOND c. NOUVEAUTÉ DU MEUBLE INC. ET AL. ....	6355
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE RICHMOND-JOHNSON c. CABANA .....	6356
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE RICHMOND-JOHNSON c. POULIOT ET AL. ....	6356
COMPAGNIE TRUST ROYAL c. CREIGHTON .....	6357

## SAINT-HYACINTHE

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. LES PRODUITS ROBERTO INC. ....	6358
CYR & NEPVEU INC. c. LAMOUREUX .....	6360
MAISON DU BRICOLEUR INC. (LA) c. MESSIER .....	6360
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (L') c. SEYER .....	6360
REPCO CONSTRUCTION INC. c. LES PLACEMENTS IMMOBILIERS RONIDA INC. ....	6362

## TERREBONNE

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI ET AL. ....	6363
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI ET AL. ....	6363
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI ET AL. ....	6364
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI ET AL. ....	6364

**VENTE(S) PAR SHÉRIF — suite**

Page

**TROIS-RIVIÈRES**

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU CAP c. ARTISANAT G. L. S. INC. <i>ET AL.</i> .....	6365
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC c. DORION <i>ET AL.</i> .....	6365

**VENTE(S) POUR TAXES**

L'ISLET, VILLE .....	6367
SAINT-LÉONARD, VILLE .....	6368



